L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin. — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef de nouvelles 6484
Nouvellistes 7116
Sport 6815
Abonnements 3-4220

76e année — No 65 Tirage certifié par l'ABC — QUEBEC, MERCREDI 29 JUILLET 1942 — Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters — 3 CENTS LE NUMERO

Le parlement rejette la motion de censure
Quatre sénateurs contre la conscription

Le vote a été de 130 à 34, l'opposition faisant bloc contre le gouvernement. — Le gouvernement conserve toujours la confiance du parlement, déclare le premier ministre. — Fin du débat sur l'expédition de Hong-Kong. — M. St-Laurent répond aux accusations portées par le Dr Bruce.

Ottawa, 29. — (De notre correspondant parlementaire) — C'est par un vote de 130 à 34 que la Chambre des Communes a rejeté hier soir la motion de censure que l'opposition conservatrice avait proposée contre le gouvernement en se basant sur le rapport de l'enquête royale sur l'expédition militaire canadienne à Hong-Kong.

Immédiatement après le vote, le premier ministre Mackenzie King déclara significativement: "Tout laisse croire que le gouvernement possède toujours la confiance du parlement."

Les groupes de l'opposition firent bloc contre le gouvernement lors du vote qui fut pris presque au début de la séance de la soirée, immédiatement après le discours prononcé par l'hon. Angus Macdonald, ministre de la Marine de guerre, qui fut le dernier député à participer au débat sur l'affaire de Hong-Kong.

Les conservateurs, les C.C.F. et les créditistes se prononcèrent en faveur de la motion de censure qu'avait présentée la veille M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Sud. M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé, et M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, se rangèrent avec la gauche, tandis que toute la droite libérale vota d'emblée contre la motion Green.

La motion conservatrice se lisait ainsi: "La Chambre est d'avis qu'une partie des témoignages déposés au cours de l'enquête sur l'envoi d'un corps expéditionnaire canadien à la colonie britannique de Hong-Kong met à jour de façon convaincante l'incompétence des autorités militaires responsables et démontre l'urgence immédiate d'une réorganisation complète au ministère de la Défense nationale."

A la fin de la discussion, la gauche semblait vouloir se contenter d'un vote à main levée sur la motion de censure conservatrice, mais le gouvernement se refusa à la chose. Les député libéraux se levèrent presque en bloc pour réclamer un vote officiel que l'on enregistrera dans les procès-verbaux de la Chambre des Communes.

Nombreuses ovations

Le vote furent marqué de nombreuses ovations. Les parlementaires de la droite applaudirent à tout rompre lorsque le premier ministre Mackenzie King, puis l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, et l'hon. Angus MacDonald, ministre de la Marine de guerre, se levèrent pour se prononcer contre la motion de censure. L'hon. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics et des Transports, recueillit aussi sa part d'applaudissements quand il vota avec le gouvernement.

(Suite à la page 10, 3e col.)

Cela porte à six le nombre des sénateurs qui voteront contre l'amendement à la loi de mobilisation. — Trois du Québec et un du Nouveau-Brunswick. — Le débat sera continué aujourd'hui. — Les sénateurs Léon-Mercier Gouin et J.-Edouard Prévost en faveur de l'amendement.

Ottawa, 29 — (De notre correspondant parlementaire) — Alors que le débat sur le bill de la mobilisation s'est prolongé de façon imprévue au Sénat et se continuera probablement toute la journée aujourd'hui, neuf autres sénateurs ont pleinement exposé, au cours de la discussion d'hier à la Chambre haute, leurs raisons d'approuver la mesure gouvernementale ou de s'y opposer.

Puis ils ont annoncé comment ils voteraient sur la deuxième lecture du bill de la mobilisation:

Pour: le sénateur A.-D. McRae, conservateur de la Colombie-Britannique; le sénateur C.-B. Howard, libéral de Sherbrooke; le sénateur J.-W. de B. Farris, libéral, de la Colombie-Britannique; le sénateur Jules-Edouard Prévost, libéral du Québec et le sénateur Léon-Mercier Gouin, libéral de Montréal.

Contre: le sénateur Eugène Paquet, conservateur du Québec; le sénateur Arthur Sauvé, conservateur du Québec; le sénateur Elie Beauregard, libéral de Montréal, et le sénateur A.-J. Léger, conservateur du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Prévost affirma approuver le bill de la mobilisation parce que ce n'était pas "une loi de conscription", tandis que le sénateur Léon-Mercier Gouin dit que la mesure actuelle était la "conséquence logique du plébiscite". Le sénateur Howard " à titre de Canadien de langue anglaise de la province de Québec" rendit hommage à la loyauté des Canadiens français.

Le sénateur Paquet déclara que les Canadiens français "ne refusaient pas de faire leur part dans le présent conflit", et le sénateur Sauvé assura que "l'opposition des Canadiens français au bill de la mobilisation n'était nullement un signe de haine et de déloyauté". Tandis que le sénateur Léger rappela que les Acadiens du Nouveau-Brunswick avaient fait honneur au volontariat, le sénateur Beauregard dit que personne au pays n'était opposé "à la conscription pour la défense du Canada".

Le sénateur Gustave Lacasse, libéral, d'Ontario, continuera le débat aujourd'hui à la Chambre haute.

LE SENATEUR C.-B. HOWARD

A la reprise du débat sur le bill de la mobilisation au Sénat, le premier orateur fut le sénateur C.-B. Howard, libéral de Sherbrooke. Il rendit d'abord hommage à la ténacité de la Grande-Bretagne dans cette guerre et aux contributions

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Les réserves de pétrole en U.R.S.S.

Londres, 29 — (P.C.) — Des experts anglais en pétrole estiment que la Russie dispose de plus de 100,000,000 barils de pétrole en magasin ou en voie de production dans des régions autres que le Caucase et hors de la portée des armées allemandes en marche vers le sud.

Ces experts disent que les armées russes sont en mesure de se battre durant des mois en puisant à même ce réservoir seulement, parce que: —

1—La production pétrolière soviétique est accrue dans l'immense intérieur de l'U. R. S. S. bien loin à l'est de la Volga.

2—La consommation civile du pétrole a été diminuée depuis le début de la guerre.

3—Les exportations de pétrole des Soviets, dont une partie destinée à l'Allemagne, ont diminué au cours des années qui ont précédé et ont cessé complètement à l'instant de l'invasion de l'U. R. S. S. par l'Allemagne.

Les Allemands traversent le Don à Tsimlyansk et atteignent Bataisk

L'armée soviétique est engagée dans une lutte suprême devant Stalingrad, annonce Moscou. — Reprise de l'activité dans le secteur de Bryansk. — Les troupes rouges progressent constamment, bien que lentement, dans la zone de Voronej. — D'énormes réserves allemandes jetées dans la mêlée.

Moscou, 29. — (PA - Par Eddy Gilmore, de la Presse Associée) Les troupes allemandes lancées dans le Caucase ont passé le Don à un autre endroit, à Tsimlyansk, et ont atteint Bataisk, à 15 milles au sud de Rostov, dans leur effort pour sectionner le chemin de fer qui court entre Stalingrad et le nord du Caucase, annoncent les Soviets de bonne heure ce matin.

"Dans la région de Tsimlyansk l'ennemi a franchi le fleuve à un endroit et atteint la rive sud", dit le communiqué soviétique de minuit.

"Nos troupes tentent de repousser les attaques ennemies. Les tanks soviétiques ont détruit huit tanks nazis, 18 canons, 10 camions et tué 200 Allemands au cours de cet engagement.

"Dans la région de Bataisk, la lutte est intense. Quatre attaques ennemies ont été repoussées et l'ennemi a subi de lourdes pertes. L'artillerie soviétique a détruit 17 tanks et anéanti un bataillon d'infanterie.

"A la courbe est du Don, devant Stalingrad, les Russes sont aussi engagés dans une lutte suprême. Des dépêches disent que l'armée rouge a tué 8,000 nazis dans un seul petit secteur d'un front en forme d'arc, à 40 ou 50 milles de ce port vital de la Volga. Les Allemands, dans leur marche sur Bataisk (que les nazis disent avoir pris lundi), s'attaquent à l'extrémité ouest du réseau ferroviaire caucasien. Un embranchement court sur une distance de 100 milles au sud-est de Bataisk pour se raccorder avec la ligne principale qui court entre Tikhoretsk et Stalingrad.

Dans une reprise des activités belliqueuses dans le secteur de Bryansk, à 110 milles au sud-ouest de Moscou, les Russes disent que leurs troupes ont détruit plus de 100 tanks nazis en deux jours de bataille.

Le communiqué soviétique annonce que les rouges effectuent des progrès constants mais laborieux dans la zone de Voronej, à 300 milles au nord de Rostov, sur le haut Don, mais dans le Caucase il est évident que les nazis continuent d'aller de l'avant.

D'énormes réserves allemandes ont été jetées dans la mêlée au sud de Rostov et de Novocherkassk tombés, près de l'embouchure du Don, sur la mer d'Azov. Les Allemands s'efforcent d'exploiter sans perdre de temps les gains qu'ils ont réalisés à un coût énorme en hommes et machines de guerre.

Le ciel est noir de bombardiers-plongeurs et le sol disparaît sous les flottes de tanks à la croix gammée. L'Etoile Rouge, organe de l'armée soviétique, dit que c'est l'un des plus graves moments de la guerre.

Semaine de travail de 48 heures

Washington, 29. — (P.A.) — Le gouvernement des Etats-Unis a établi hier sa politique à l'égard du travail d'après le principe que tous les ouvriers de la production de guerre ne devraient pas travailler plus de huit heures par jour et plus de 48 heures par semaine et qu'ils devraient tous avoir des vacances pour refaire leurs forces.

Le service d'information de guerre a déclaré que l'on entendait ainsi protéger la santé des ouvriers, augmenter l'efficacité des efforts et mettre fin à la "piraterie du travail" dont se rendent coupables certaines usines qui enlèvent les ouvriers à leurs concurrents en leur promettant des heures supplémentaires grassement rémunérées.

On a souligné que cette nouvelle politique ne change absolument rien à la portée de la loi ouvrière qui prévoit un salaire de temps et demi pour tout travail fait après quarante heures d'ouvrage.

Il y a actuellement 1,500,000 ouvriers de la production de guerre qui travaillent plus de 48 heures par semaine, d'après les renseignements fournis par le département du Travail. Quelques-uns travaillent même de 60 à 65 heures par semaine à cause des salaires alléchants promis à ceux qui font des heures de travail supplémentaires.

Appel de la classe de 19 ans

AVION DANS LE ST-LAURENT

Hammond, N. Y., 29. — (P. A.) On fouillait les eaux du St-Laurent, hier dans l'espoir de repêcher un avion canadien, qui aux dires de pêcheurs, aurait plongé dans le fleuve.

La police et des officiels de l'immigration dirigeaient les recherches. Des pêcheurs ont déclaré que l'un des deux avions canadiens qui croisaient près de Scull Island, à deux milles à l'ouest de la baie Hippewa, Ont., avait piqué brusquement et plongé dans le fleuve. Ils ont ajouté qu'ils étaient certains qu'il y avait deux pilotes à bord de l'avion disparu. L'autre continua de voler en direction du Canada.

Le gouvernement fédéral réduira de 20 à 19 ans l'âge minimum des jeunes gens conscriptibles. — Environ cent mille hommes intéressés par une telle décision. — Pour retarder l'appel des hommes mariés.

Ottawa, 29 — (P.C.) — Il semblait probable dans la capitale, hier, que le gouvernement fédéral réduira de 20 à 19 ans l'âge minimum des jeunes gens susceptibles d'être appelés pour le service militaire avant d'appeler les hommes mariés, pour répondre aux besoins futurs de l'entraînement militaire obligatoire.

La façon dont les enrôlements se sont effectués, récemment, indique que la classe actuelle des célibataires âgés de 20 à 40 ans sera bientôt épuisée. L'abaissement de l'âge minimum aurait peut-être pour résultat de fournir assez de jeunes gens pour d'ici à plusieurs mois.

On ne sait combien d'hommes seraient affectés par une telle mesure, mais on rappelle que lorsque l'âge des jeunes gens susceptibles d'être appelés sous les drapeaux a été abaissé de 21 à 20 ans, le gouvernement a tout de suite ajouté à la liste des recrues disponibles 100,000 hommes. Toutefois, plusieurs de ces 100,000 hommes seront refusés pour inaptitude physique et d'autres obtiendront des sursis à cause de la nature du travail auquel ils sont présentement affectés. Les mêmes facteurs interviendront jusqu'à un certain point lorsqu'on décrétera que les jeunes gens de 19 ans sont conscriptibles.

Le ministère de la Défense nationale a demandé 25,000 hommes pour le mois d'août. Les exigences du ministère pour le mois de septembre ne sont pas encore connues, mais si elles égalent celles du mois d'août, elles épuiseront presque la classe des célibataires et des veufs sans enfants de 20 à 40 ans.

Lorsque cette classe sera épuisée, il restera trois alternatives au gouvernement: abaisser la limite d'âge à 19 ans, la porter à 45 ans ou appeler les hommes mariés.

Raid de plus de 50 avions ennemis contre Birmingham

Les Anglais font l'épreuve, à cette occasion, de nouveaux canons antiavions plus puissants que les précédents. — Canons manoeuvrés par des hommes et des jeunes filles. — Neuf raiders abattus.

Londres, 29.—(P.C.) De nouveaux canons antiavions, produits par les Anglais dans le plus grand secret, ont eu, avant-hier soir, la première occasion de se révéler véritablement alors que des avions nazis, profitant d'un beau clair de lune, survolèrent l'Angleterre en grand nombre pour la première fois depuis plusieurs mois.

Birmingham, le centre industriel des Midlands, fut la principale cible de 50 à 70 avions ennemis. Toutefois, d'autres points des Midlands et des comtés de l'est et même le district du Greater London furent aussi l'objet de l'attention nazie. La zone de Londres eut sa première alerte nocturne depuis le 3 juin.

Les défenses anglaises, y compris des bombardiers de nuit, abattirent huit raiders nazis, et un neuvième bombardier allemand fut détruit hier matin au large de la côte sud-ouest.

Les défenses antiaériennes, extrêmement actives, furent mises en action par des canonniers mâles et des jeunes filles du service territorial auxiliaire qui manoeuvrent depuis quelque temps déjà des appareils aussi compliqués que ceux qui annoncent à l'avance l'approche des oiseaux ennemis.

Un communiqué du ministère de l'Air dit que des incendies furent allumés dans la zone de Birmingham et qu'il y eut un certain nombre de blessés. Les maisons privées et des magasins furent les plus éprouvés. Une bombe à retardement tomba près d'un hôpital, qui fut immédiatement évacué.

Des bombes incendiaires s'abattirent dans les champs près de Londres, et une bombe à retardement échoua au milieu d'un parc. Aucun dommage n'a été signalé.

La radio allemande, entendue ici, dit que 200 avions nazis survolèrent Birmingham, lâchant sur la ville des bombes explosives lourdes et moyennes, ainsi que des bombes incendiaires, mais les Anglais disent que le nombre des visiteurs ailés ennemis ne dépassa pas 70, s'il ne fut pas inférieur à ce chiffre.

(Suite à la page 10, 6e col.)

Rommel abandonne, pour le moment, toute tentative d'atteindre Alexandrie

Avec l'armée anglaise à l'ouest d'El Alamein, 29. — (P.A.) — Par Harry Crockett, de la Presse Associée. — Toute la journée d'avant-hier la R.A.F. n'a pas cessé d'envoyer des escadrilles d'avions de combat et de bombardement au-dessus des diverses zones de bataille dans cette région.

Ce fut la parade aérienne la plus soutenue que j'aie jamais vue au cours de cette guerre en Afrique.

Une escadrille passait au-dessus de ma tête pour disparaître dans le lointain. Mais à peine revenait-elle à sa base après avoir lâché sa cargaison de bombes sur des positions ennemies, qu'une autre filait déjà à l'horizon. Et ce mouvement de va-et-vient dura des heures, rythmé par le martellement de l'artillerie.

Le Caire, 29, (P.A. — Par Edward Kennedy, de la Presse Associée) — Les armées axistes du feld-maréchal Erwin Rommel, immobilisées depuis quatre semaines dans le corridor qui s'étend entre la Méditerranée et la dépression de Qattara, à l'ouest d'El Alamein, semblaient hier se retrancher sur leurs positions pour une autre période indéfinie, à environ 80 milles de l'objectif visé dans leurs poussées initiales: la grande base navale anglaise d'Alexandrie.

On a maintenant la preuve que Rommel a abandonné tout espoir d'une reprise immédiate de son avance vers le Nil et qu'il se contentera pour l'instant de conserver ce qu'il a conquis au cours de sa longue marche à travers la Libye et l'Egypte.

(Suite à la page 10, 6e col.)

Embarras de l'ennemi dans les Aléoutes

Washington, 29 — (P.A.) — Un triple problème embarrasse les Japonais dans leurs efforts pour occuper les îles occidentales des Aléoutiennes.

Ils doivent débarquer dans des baies rocheuses où seuls de petits vaisseaux peuvent mettre l'ancre et alors, à grands risques, il leur faut transporter tout leur équipement par des sentiers difficiles et rocailleux et préparer des terrains pour des camps.

Ils doivent aussi, pour nourrir les troupes d'occupation, envoyer des convois sur une distance de 1,000 milles par des eaux les plus difficiles du globe.

Le Dr Ales Hrdlicka, anthropologiste de la Smithsonian Institution, qui a probablement vécu plus longtemps que tout autre blanc dans les Aléoutiennes, à la recherche des restes des anciens Asiatiques qui les premiers firent l'invasion de l'Amérique du nord, il y a plus de 40,000 ans, a fait de l'île Attu la description suivante: "un rocher sauvage, presque nu, capable de faire vivre à peine quelques personnes et habité par une poignée de sauvages qui vivent exclusivement de la pêche".

Il est d'avis que même si les bombardiers américains laissaient les Japonais à eux-mêmes, ceux-ci auraient encore une misère considérable pour survivre.

Des parachutistes dans le Maryland ?

Baltimore, 29. — (P. A.) Des agences militaires et policières fédérales ainsi que la police de l'état fouillaient hier soir des sections du Maryland et de la Virginie occidentale, après qu'on leur eut appris que des "parachutistes... ou autres objets étaient tombés d'avions non identifiés" — la deuxième recherche de ce genre dans le Maryland en moins de huit jours.

Tard hier soir, on n'avait encore rien relevé pouvant établir l'exactitude des rapports faits aux autorités.

C'est la guerre !

L'aviation nazie a sans doute voulu rappeler aux Anglais qu'elle existe encore. Après une longue période d'inaction relative, elle a envoyé un bon nombre d'avions au-dessus de Birmingham et d'autres points de l'Angleterre, causant des dommages et faisant quelques victimes. Les Anglais ont profité de ces visites pour faire l'essai d'un nouveau canon antiavion construit en grand secret. La censure defend d'en parler en détail. A la suite de ces raids, le maréchal en chef de l'Air, parlant à la radio à l'intention des Allemands, a promis que "le Reich sera dévasté d'un bout à l'autre" lorsqu'il disposera d'un nombre suffisant de bombardiers — anglais et américains.

Dans l'est, sur le front caucasien, les nazis ont franchi le Don à un autre endroit et poursuivi d'autant leur marche dans le pays du pétrole. L'Etoile Rouge dit que l'heure est plus grave que jamais. Dans la zone de Voronej, les Soviets continuent de refouler lentement l'ennemi, mais ce sont là succès locaux qui ne peuvent faire oublier la perte de Rostov et d'autres grandes villes du nord caucasien.

Dans le désert égyptien, axistes et impériaux se regardent maintenant comme chiens de faïence. Chaque côté se retranche dans ses positions, et seules de petites escarmouches viennent troubler ce calme relatif. Rommel attend évidemment des renforts, et Auchinleck aussi. Celui qui sera le premier servi prendra les devants et aura des chances de démolir l'adversaire. Il reste à voir qui des deux portera le premier coup.

On procéderait à l'enregistrement des femmes canadiennes, le mois prochain

Ottawa, 29. — (P. C.) On s'attend à procéder bientôt, peut-être au cours du mois prochain, à l'enregistrement des femmes canadiennes, dans le but de trouver des employés pour les industries de guerre et dans le but également de remplacer les hommes qui sont appelés pour leur service militaire. L'ampleur de cette mesure n'est pas encore déterminée.

Les directeurs du bureau du service national sélectif sont à envisager la possibilité de cet enregistrement qui a récemment été annoncé, ici, au cours d'un discours de M. Elliot-M. Little, directeur du service sélectif. Mais on comprend que l'on n'a pa sencore décidé si l'enregistrement s'étendrait à tout le pays ou si l'on se contenterait de procéder à l'enregistrement dans certaines localités. On n'a pas déterminé non plus la catégorie ni l'âge des femmes que l'on obligerait en s'enregistrer.

Programme en cinq points du congrès C.C.F. ontarien

Les délégués demandent, en particulier, qu'il n'y ait pas de conscription des hommes pour le service militaire ou le travail sans conscription des richesses. — Contre tout projet de gouvernement national.

Toronto, 29. — (P. C.) Les délégués au congrès du 10e anniversaire de la Co-operative Commonwealth Federation ont approuvé, d'une façon générale, hier, le programme du conseil général de ce parti pour la "victoire et la reconstruction de l'après-guerre", mais ils ont refusé de se prononcer sur certaines clauses avant qu'elles soient revisées. L'une d'elles a trait à la conscription du capital humain.

La clause relative à la conscription, recommande "le recours au service sélectif de notre capital humain, que ce soit pour le service productif ou le service militaire, en vertu d'un plan unifié pour la conscription de la richesse et de nos autres ressources".

La clause a été transmise au conseil général auquel on a suggéré d'y spécifier plus clairement que le programme de la C. C. F. ne comporte pas la conscription pour le service militaire ou le travail dans les industries de guerre avant que la richesse et les autres ressources du Canada soient également conscrites.

Le rapport du conseil national, qui a été lu par M. David Lewis, d'Ottawa, secrétaire national de la C. C. F., et qui a été plus tard discuté clause par clause, recommande l'adoption d'une politique de guerre en cinq points, d'un programme pour l'après-guerre au Canada et d'un programme pour la reconstruction du monde après la guerre.

(Suite à la page 11, 4e col.)

Hantise du désastre des intellectuels japonais

Si le peuple nippon s'enivre de ses succès, les Japonais plus réfléchis et les intellectuels ne peuvent s'imaginer que le Japon gagnera cette guerre contre les plus riches puissances de la terre.

Joseph Dynan, âgé de 29 ans, entra au service de la Presse Associée à Tokio en 1941, après avoir été journaliste au Japon Times and Advertiser et le Honolulu Star Bulletin. Il est né à Chicago.

Lourenço Marques, Afrique orientale portugaise, 25 (retardée) — Par Joseph Dynan — (P.A.) — Même si le moral de la population japonaise au début de la guerre était excellent, je suis porté à croire que plusieurs Japonais réfléchis craignent au fond de leur âme une guerre longue et dure, ainsi qu'une défaite éventuelle.

Parmi les "penseurs ayant subi l'influence occidentale", il y a une véritable hantise du désastre, malgré un barrage habile de la propagande qui s'est fait des recrues parmi les intellectuels.

Le moral des soldats n'a jamais été aussi élevé, à la suite de succès inespérés et qui font la pige à ceux des Allemands en Europe.

Les Japonais n'entendent jamais que le même son, mais les faits sont déjà assez éloquents: le drapeau du Soleil levant flotte sur l'Indo-Chine, Hong-Kong, les Philippines, la Thaïlande, les Indes orientales, la Birmanie, Singapour et de vastes régions de la Chine.

La capture de Singapour a parti-

(Suite à la page 11, 5e col.)

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante $1.25, avec douche $1.50; avec bain $1.75 en montant; prix spéciaux à la semaine.
Repas table d'hôte $0.75.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

★ ★ ★

Les bombardements

Les avis sont encore partagés quant à l'efficacité des grands bombardements aériens pour vaincre le Reich. Mais cette expérience commence à peine. Pour juger de ce qu'elle peut donner, il conviendrait d'attendre au moins jusqu'à la fin de saison propice à cette offensive. Par leur nombre même, il est évident que les raids de la "Royal Air Force" n'ont pas eu jusqu'ici le succès pratique qu'on en attendait. Les cent cinquante raids au-dessus de Saint-Nazaire n'auraient pas été nécessaires si les bombes avaient généralement atteint leurs cibles. Cependant, depuis que, par centaines ou par milliers, les gros bombardiers s'attaquent systématiquement aux centres industriels de l'Allemagne, il y a lieu de croire qu'ils sèment la destruction, la mort, et le désarroi dans le camp ennemi. Si le rythme de ce mouvement dévastateur s'accélère, comme M. Churchill l'annonçait dernièrement, il devrait atteindre son objet. Leur effet est déjà considérable, disent les journaux suisses, bien placés pour en juger. En tout cas, il semble que l'aviation allemande n'ose plus ou ne peut pas accepter le combat chaque fois que les Anglais et les Américains le proposent. Cela donne à penser que les bombardements sont le prélude nécessaire de l'invasion prochaine ou future de l'Allemagne. Avant de l'entreprendre il faudra, de toute nécessité, pulvériser les oeuvres de défense élevées sur les points les plus accessibles des côtes européennes. Quand ce travail préparatoire s'accomplira, ce sera le signal du coup que les Alliés attendent avec tant d'impatience.

Gazette rimée

Orage

Tout nous tombe sur la tête,
Gros orages, vilains grêlons,
Grenouilles ou petites bêtes,
Insectes, mêmes papillons.

On a vu jusqu'à des bolides
Venir s'écraser sur le sol
Et causer un immense vide
En franchissant l'espace mol.

On ne sait jamais, dans le monde,
Tout ce qui peut tomber sur nous,
Astres du ciel, bêtes immondes,
Sort du malin, vieux loups-garous.

Or, dans les Iles Philippines,
Il paraît que dernièrement,
Des femmes à la taille fine
Semblent tomber du firmament.

Car, on a vu sur les falaises,
Venant du céleste côté
Un orage de Japonaises
Qui, cherchant la rivalité,
Ont aussi trouvé des Malaises.

EVE.

La force du préjugé

Peu nombreux sont les hommes qui savent s'élever au-dessus des préjugés de race, de nationalité, de couleur. Cela n'a pas empêché, depuis l'avènement de l'hitlérisme et de l'impérialisme nippon, d'éloquentes dénonciations d'une politique détestable basée sur le racisme. Pratiquée par les Allemands ou les Japonais, cette doctrine apparaissait à tous les étrangers comme une rébellion contre la loi de Dieu, de la nature, et de l'humanité. Pourtant, dans la pratique, presque tous les peuples se sont montrés intolérants et inhumains envers leurs voisins. Sous un prétexte ou sous un autre, on se liguait volontiers contre les gens d'un autre pays, d'une autre langue, d'une civilisation différente de la sienne. Avec le temps, les Anglais et les Français ont réagi chrétiennement contre cette erreur. Aussi, lorsqu'ils protestaient contre la persécution des minorités allemandes d'origine aryenne, on ne pouvait les taxer de mauvaise foi. On n'en saurait dire autant des nations et des nationalités qui habitent l'Amérique du Nord. A l'examen, il semble qu'elles n'ont pas su triompher de leurs préjugés. C'est un fait d'autant plus curieux que, par leurs constitutions mêmes, par leurs aspirations libérales, par leurs idées démocratiques, les citoyens américains étaient voués à une doctrine plus intelligente. Cependant, on ne saurait nier que presque toutes les minorités ont souvent à se plaindre des majorités ethniques, qui ne sont elles-mêmes que des minorités dans le creuset de nations récemment émancipées. Parmi ceux qui ont le plus à souffrir des anciens préjugés, il y a les gens de couleurs, les Hébreux et les Levantins, et, à un moindre degré, ceux qui réagissent davantage, par leur langue, leurs coutumes, leur religion, au lent procédé de l'assimilation. Ce tort enlève toute valeur à des protestations intéressées contre le racisme. Pour être inconsciente, cette contradiction n'en est pas moins humiliante, quand les apôtres de l'équité sociale la signalent aux populations qui habitent le Nouveau-Monde.

Faits divers

Londres, 29. — (PC) Pour avoir eu deux allumettes dans son sac à main alors qu'elle travaillait dans une usine de munitions, Mary Catherine Henry a été condamnée à un mois de prison, hier.

Berlin, (de la radio allemande), 29. (P.A.) — Pour la seconde fois dans l'espace de trois nuits, la Royal Air Force a attaqué Hambourg hier soir, annonce-t-on, ce matin.

Une mine fait dérailler un train japonais

Tchoung King, 29. — (P. A.) Une mine chinoise a fait dérailler un train militaire japonais à Canoh Ien, dans le centre de la province d'An-Héoi, a annoncé hier soir l'Agence de presse centrale. Elle ne mentionne pas le chiffre des victimes faites.

Elle ajoute toutefois que 400 Japonais furent tués ou blessés au cours d'une attaque chinoise dans le nord-ouest de la même province.

Lévis ET LA RIVE SUD

Séance du conseil de ville

Une séance du conseil municipal de Lévis sera tenue ce soir à 7 heures, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire L.-Sylvio Durand.

Clinique dentaire

Demain matin, de 9.30 à 11 heures, à l'hôtel de ville de St-Romuald, il y aura clinique dentaire par le Dr Paul Goulet, chirurgien-dentiste.

Note personnelle

Mme Alphonse Lemay, Mlle Gilberte Lemay et M. Joseph Lemay, ainsi que MM. Bélanger et Joncas, de Montréal, étaient en promenade en fin de semaine chez leurs parents, à Bienville, St-Michel de Bellechasse et St-Vallier.

Tirage pour les tournois de tennis

Ce soir, au chalet du club de tennis Lauzon, sera fait le tirage des membres qui se sont inscrits pour les deux tournois de tennis devant commencer cette semaine et qui susciteront beaucoup d'intérêt de la part des amateurs de la rive sud.

Il y aura le tournoi simple masculin pour le championnat de la rive sud et l'obtention de la magnifique coupe offerte par M. Hervé Baribeau, industriel de Lévis, qui fut gagnée l'an dernier par M. Henri Dutil. Il défendra son titre encore cette année et les concurrents seront nombreux.

Il y aura aussi le tournoi simple masculin pour le championnat de la rive sud et pour l'obtention de la superbe coupe offerte par M. J.-L. Demers, homme d'affaires de Lévis, et qui fut gagnée l'an dernier par Mlle Madeleine Guay. Les concurrentes seront également nombreuses pour ce tournoi.

Le club Abel Paradis de nouveau victorieux

Lundi soir dernier, sur le terrain du collège de Lévis, devant une assistance nombreuse, a été jouée une partie de la ligue de balle-molle Cité de Lévis, entre les clubs Abel Paradis et 3e Batterie contre-avions. Poissant et Hébert, du club Paradis, frappèrent chacun un circuit pour leur club, tandis que Boucher et St-Onge, du club 3e Batterie contre-avions en frappèrent chacun un, aux aussi. Le club Abel Paradis fut vainqueur au score de 13 à 6. Ce soir, à 6 heures 45, sur le terrain du collège de Lévis, le club Abel Paradis jouera contre le club Hadlow Champlain Lumber. Tous les amateurs de balle-molle de la rive sud sont invités.

Noms à de nouvelles rues dans Lauzon

Une séance du conseil municipal de Lauzon a été tenue, lundi soir, sous la présidence de M. le maire J.-Ernest Bolduc. Présents, MM. les échevins Adélard Lamontagne, Telesphore Langlois, Antonio Bouchard et Adjutor Leblond.

M. St-Hilaire, ingénieur de la Pagé Construction Co, soumet un projet, pour empêcher l'inondation des terrains riverains et égoutter ces terrains sur le boulevard Caron, de poser un tuyau de trente pouces sur une longueur de 250 pieds allant vers le sud. Il suggère aussi de creuser une tranchée pour rendre le ruisseau plus large et plus profond, à partir de l'extrémité sud des 250 pieds mentionnés plus haut, jusqu'à la ligne du chemin de fer. Le coût de ces travaux serait de $1,924. Le conseil trouve cette suggestion très pratique et adopte une résolution pour autoriser la Pagé Construction d'exécuter ces travaux.

La Succession Ludger Lemieux qui vient de terminer le paiement des maisons achetées de la ville en 1934 et situées rue St-Laurent demande une quittance. Le conseil a autorisé le maire de signer une quittance au nom de la ville en faveur de la Succession Ludger Lemieux.

Le conseil a pris connaissance du rapport des auditeurs, la maison Chartré, Samson et Cie montrant les opérations financières pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 1941. Ce rapport mentionne que l'excédent des revenus sur les dépenses est de $9,935.98. La diminution de la dette a été en 1941 de $14,571. Le même rapport dit que dans le budget pour 1941, les revenus probables pour l'administration générale étaient de $39,398.71 et ils ont été de $86,017, montrant un surplus de $46,619, y compris la taxe de vente.

M. le maire dit que ce rapport est très satisfaisant et que la ville est dans une très bonne situation financière. Les auditeurs font des recommandations pour ce qui regarde la perception des licences de commerce et suggère qu'elle soit mieux suivie, ils disent que la perception des autres taxes a été bien faite. M. le maire félicite les employés municipaux pour leur bonne coopération et leur dévouement. Le rapport des auditeurs, sur résolution, a été adopté et les mêmes auditeurs ont été rengagés au xmêmes conditions pour 1942.

M. l'échevin Adélard Lamontagne a donné avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement No 198, amendant le règlement no 185 pour désigner comme continuation du boulevard Boucher, la partie située entre les rues St-Laurent et Jodoin.

M. l'échevin Adjutor Leblond a donné avis de motion qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement No 199 pour désigner les noms de nouvelles rues dans le quartier Fréchette.

Le conseil a autorisé le greffier d'écrire à l'honorable ministre des Affaires Municipales pour lui demander d'accorder au conseil un nouveau délai d'ici juin prochain pour la vente des immeubles acquis par la ville pour non paiement de taxes et cela pour les mêmes raisons exposées en mai dernier, soit que la situation du marché financier n'est pas favorable pour permettre à la ville de disposer de ces terrains dans l'intérêt de la municipalité.

M. l'échevin Télesphore Langlois donne av de motion qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement No 200, amendant le règlement No 102 et ses amendements pour y ajouter une charge à toute personne faisant de la photographie payante dans les limites de la municipalité.

Le conseil sur résolution, a autorisé l'achat de The Canadian Fairbanks Morse Co., Ltd., pour le prix de $1,612.90; une pompe à basse pression, double succion, tournant 1,750 tours à la minute, capacité de 1,500 gallons impériaux à la minute ainsi 1 moteur d'une capacité de 45 chevaux-vapeur. Le conseil a déjà acheté une pompe à haute pression et avec ces deux pompes, la ville pourra avoir toute la quantité d'eau nécessaire ainsi que les chantiers maritimes et le camp militaire.

La séance a ensuite été levée et ajournée sine die. Une séance du comité général sera probablement tenue cette semaine.

Grand spectacle au camp de Lauzon

Un grand spectacle sera présenté ce soir, à 8 heures, aux militaires du camp de Lauzon par les Chevaliers de Colomb. L'orchestre Gravel fera les frais de la musique et on entendra M. Georges Martin, le champion pianiste du jazz. Nous avons publié hier le programme de cette soirée à laquelle le public de la rive sud est invité. Tous passeront d'agréables heures au camp de Lauzon ce soir.

Assemblée des Forestiers Catholiques

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Déziel No 94, des Forestiers Catholiques, sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur salle, 12 rue Gauvreau, à Lévis. On demande à tous d'assister à cette assemblée importante.

Clinique

Demain après-midi, il y aura clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, de 2h. à 2h. 30, à l'école du Chantier Russell, à Ste-Jeanne d'Arc ainsi que de 2h. 30 à 4h. 30, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis.

Mariage Vézina-Guay

Samedi matin, à 10h., en l'église de Lauzon, a été célébré le mariage de M. Marcel Vézina, fils de M. Joseph Vézina, de Limoilou, avec Mlle Magella Guay, fille de Mme (Vve) Didace Guay, de Lauzon. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-V. Boucher, curé de la paroisse. M. Joseph Vézina servait de témoin à son fils et M. Emile Guay accompagnait sa soeur. Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu. Après la cérémonie nuptiale, le déjeuner fut pris puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Prochain mariage

Samedi matin, à 9h., en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, sera célébré le mariage de M. Marcel Bégin, fils de M. Alfred Bégin, de Lauzon, avec Mlle Simonne Léveillée, fille de feu M. Alexandre Léveillée, de Lévis.

La réfection de la rue Victoria

Les travaux de réfection dans la rue Victoria, à Lévis, sont passablement avancés. Les employés du département des chemins ont d'abord préparé le chemin de manière à recevoir la couche de bitume et on achève de poser cette couche d'asphalte. C'est une rue où il y a un trafic intense, car elle relie la rue Fraser à la rue Wolfe et se trouve non loin de l'hôpital de Lévis. Dès que l'asphalte aura été complètement mise en place, on mettra une couche d'huile et les automobiles pourront y circuler comme sur un tapis moelleux.

Mort de M. Daniel Dumont

Nous avons appris avec regret la mort de M. Daniel Dumont, survenue lundi dernier, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec. Le défunt, âgé de 19 ans et 10 mois, était le fils de M. Joseph-Henri Dumont, de St-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église de St-Henri et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Ordonnance spéciale régissant le transport

(Suite de la page 3)

Marguerite-Bourgeois (vers le nord) jusqu'au chemin Ste-Foy, puis par le chemin Ste-Foy (vers l'ouest), rue Marois, (vers le nord). Le retour se fera par le boulevard de l'Entente (vers l'est), l'avenue Eymard, la rue Garnier, Marguerite-Bourgeois jusqu'à St-Cyrille et de là jusqu'au point de départ.

La ligne de Sillery

La ligne d'autobus de Sillery suivra un parçours modifié à partir du jour où les nouvelles lignes de tramways auront été établies. Au lieu de circuler rue St-Cyrille, entre Belvédère et l'avenue des Erables, les autobus continueront dans l'avenue Belvédère, dans la direction du nord, pour établir un point de correspondance avec la ligne d'autobus de la côte Franklin. La boucle se fera par la rue Raymond Casgrain, la rue Calixa Lavallée et le chemin Ste-Foy, jusqu'à Belvédère.

Dans Limoilou

Le parcours des autobus sera modifié comme suit : par la 4ème rue (est), la 3ème avenue (sud), la 3ème rue (est), la 4ème avenue (nord), la 10ème rue (ouest), la 3ème avenue, (nord), jusqu'à la 18ème rue. Le retour se fera par les mêmes rues, en sens inverse.

La côte Franklin

Ce parcours des autobus est aussi modifié comme suit : de côte Franklin, coin de la rue Montmagny, les autobus se dirigeront vers le nord sur la rue Montmagny jusqu'à la rue Aqueduc et Marie de l'Incarnation jusqu'à la rue St-Vallier, faisant raccordement avec les lignes de tramways. Le retour des autobus se fera par la rue St-Vallier jusqu'à la côte Franklin. Le reste du trajet actuel n'est pas modifié.

Les arrêts

L'ordonnance comporte que les autorités de la ville de Québec et du Quebec Railway devront faire une étude spéciale de tout le système des arrêts dans les rues de la ville et de le réorganiser de façon à ce que les arrêts ne soient pas plus rapprochés que 650 pieds, de façon à accélérer la circulation des véhicules publics. La ville et la compagnie ont jusqu'au 1er septembre pour se conformer à toutes les clauses de ces ordonnances.

98% de la population de l'Australie est composée de gens d'origine anglaise, écossaise, galloise et irlandaise.

L'unité canadienne est le prix de la victoire

(Suite de la page 3)

gent l'héritage des grandes villes, des réseaux et des cours d'eau, des grandes étendues de terre cultivées et des industries massives. Les Canadiens ont pu bâtir ce pays en travaillant ensemble et ce n'est qu'en continuant à travailler en commun qu'ils pourront le préserver.

Les Canadiens anglais peuvent comprendre les Canadiens français, déclarait M. Bourque, s'ils le désirent; les Canadiens français peuvent comprendre leurs compatriotes anglais, s'ils font un effort. Les Canadiens ne se détestent pas à cause de différences dans la langue ou la religion ou à cause de différence dans les théories sociales et économiques. La haine n'est pas là. Mais elle peut être surplantée.

"Nous sommes une petite nation, quant à la population. Mais nous avons une part à jouer... nous avons réussi à date... Nous avons une tradition à maintenir... une réputation à laquelle nous devons faire honneur comme hommes libres..."

Les anciens combattants ont hâte de reprendre le service

(Suite de la page 3)

ils sont aujourd'hui plus conscients que jamais.

Dans une entrevue récente que nous avions avec le major Jules Thibaudeau, officier commandant de la compagnie no 10 du corps de garde des Vétérans, nous lui demandions de nous mettre un peu au courant de ce qui se passait dans cette unité, et, comme réponse, il convoquait quelques-uns de ses hommes à son bureau, et nous fûmes à même de constater, sans plus de questions, que les Vétérans sont anxieux de revoir une fois de plus le sol qui leur fut si familier jadis.

Le capitaine Léonard Tremblay fait présentement tout en son pouvoir pour atteindre les quelque mille soldats qui étaient sous les drapeaux, en 1914, et la grande tournée de recrutement que poursuit depuis cette semaine le major Thibaudeau apporte déjà des résultats surprenants. Le capitaine Frank-E. Vaz, officier commandant de la compagnie no 12, ne néglige rien de son côté. Le lieutenant-colonel Philippe Ouellette, président de la Légion canadienne, et le major J.-L.-A. Carrier, secrétaire-trésorier de cette organisation, se dépensent sans réserve pour assurer le succès de cette campagne et nous pouvons prédire qu'avant longtemps ils auront atteint leur objectif et le verront même se dépasser.

Nouvelle Creme desodorisante
qui enraye sans danger
la transpiration des aisselles

Arrid est le désodorisant qui se vend le mieux

1. Ne gâte pas les robes ou les chemises d'hommes. N'irrite pas la peau.
2. Sèche rapidement. Peut s'employer immédiatement après la barbe.
3. Enraye la transpiration pendant 1 à 3 jours. Prévient l'odeur.
4. Vanishing Cream propre, non graisseuse, blanche et pure.
5. Remporta le Sceau d'approbation de l'American Institute of Laundering; ne nuit pas aux tissus.

ARRID — Guaranteed by Good Housekeeping

39c Achetez-en un pot aujourd'hui à tout magasin vendant les articles de toilette (en pots de 15c et de 59c également).

Pour vous maintenir EN BONNE SANTÉ

Pour jouir de la vie, il faut être bien portant. Et pour être plein de vie et d'entrain, vous avez besoin de l'aide d'Eno pour respirer la santé et pour débarrasser votre organisme des déchets toxiques. Prenez Eno au goût agréable et aidez votre organisme à se débarrasser de l'excès d'acidité qui cause ces maux de tête terribles et cette sensation de lourdeur et de mollesse. Restez en bonne santé.

PRENEZ ENO'S 'FRUIT SALT'
TOUS LES MATINS À JEUN

14F-42

LA CHIMIE NOUS AIDE À GAGNER LA GUERRE

MÉTAUX-COMBATTANTS DU CANADA

L'INDUSTRIE canadienne, les usines, les fabriques, les ateliers, produisent un nombre chaque jour grandissant de navires, d'avions, de chars d'assaut, de canons et de véhicules motorisés. La production de ces instruments de combat dépend cependant de la capacité des mines et des mineurs du Canada à maintenir le rendement de ces "métaux-combattants".

Ces "métaux de combat"—fer, cuivre, nickel, zinc, plomb, et nombre de métaux rares—ne sont pas d'extraction facile. Ils proviennent des entrailles de la terre et il faut de puissants explosifs pour les mettre à jour.

Depuis plus de quatre-vingts ans, la Division des Explosifs de Canadian Industries Limited a été l'auxiliaire de l'industrie minière, perfectionnant des explosifs qui augmentent la production tout en en réduisant le coût. Et aujourd'hui que le Canada compte plus que jamais sur ses "métaux de combat", les explosifs de C-I-L sont les artisans précieux de notre production minière.

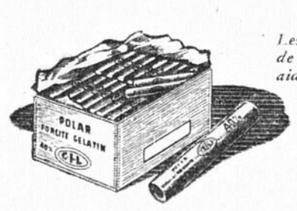

Les explosifs ne sont que l'un des produits de la Chimie Industrielle de C-I-L qui aident à l'effort de guerre du Canada.

CANADIAN INDUSTRIES C-I-L LIMITED

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

PA-217F

Soulage le malaise de la
FAIBLESSE MENSUELLE
FEMININE
qui vous rend fatiguée, nerveuse !

Des milliers et des milliers de femmes qui souffrent de malaises résultant des désordres fonctionnels mensuels — maux de tête, de dos, crampes, "irrégularités", nervosité, sensation d'abattement, de fatigue, de faiblesse — ont été grandement soulagées en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le Composé Pinkham soulage non seulement ces malaises, mais il contribue également à accroître votre pouvoir de résistance contre eux. IL VAUT D'ETRE ESSAYÉ. Fabrication canadienne.

L'OMBRE

Episode GZ-17

Le truc mis à jour

Par Maxwell Grant

Registered U. S. Patent Office

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Procès sans jury

par James Ronald

(Traduit de l'anglais)

No 26

—"J'ai dit quelques mots à la propriétaire de votre chambre", dit Farroux, tout en surveillant son homme, afin de voir sa réaction.

—"Vraiment !", dit Lenoir. "C'est une vieille ivrognesse". Il avait avalé son scotch d'un seul trait et commanda aussitôt deux autres verres. Il continua ensuite à répondre à Farroux : "Ne faites pas attention à ce qu'elle dit, jeune homme. Je ne le fais jamais. C'est mon expérience que vous ne pouvez jamais obtenir la vérité de ces ivrognes invétérés. C'est extraordinaire comme cette femme peut boire ! Elle a passé presque toute sa vie dans une demi-ivresse.

—"Je suis allé à Lakelawn et j'avais laissé ici presque une caisse entière de scotch. Moi qui la connaissais, je n'aurais pas dû faire cela. Mais j'avais été obligé d'acheter une caisse entière, parce que l'on ne vend pas une bouteille à crédit. Croyez-le ou non, lorsque je suis revenu, elle ne m'avait pas laissé une seule goutte !

—"Burez votre verre", ajouta-t-il, "vous tirez de l'arrière".

Farroux s'aperçut qu'il avait déjà devant lui trois "stringers". Le tavernier, connaissant bien Alphonse Lenoir, avait apporté un verre de scotch chaque fois que le précédent était vide ; en même temps, il apportait un autre "stinger" pour le sergent Farroux. Le policier prit un bon coup et attaqua un autre verre.

La porte s'ouvrit et plusieurs clients entrèrent à la fois. Ils connaissaient tous Alphonse Lenoir et le saluèrent amicalement. Ils avaient pris place à une extrémité du bar et Lenoir causait de loin avec eux. Farroux avait vidé son deuxième verre. Il tira Lenoir par la manche de son habit afin de retenir son attention et lui dit, d'une voix forte : "Qu'allez-vous prendre ?"

Ces paroles firent tourner toutes les têtes dans sa direction. Les clients parurent surpris tout d'abord, puis quelques-uns lui sourirent, d'autres le remercièrent. Il ne comprenait pas ce que cela voulait dire. Mais lorsque le tavernier servit tous les clients et présenta une note de un dollar et dix cents à Farroux, celui-ci réalisa qu'il avait payé la traite à tout le monde.

—"Ce sont tous des quémandeurs" lui dit Lenoir, d'une voix basse.

—"Oui, des quémandeurs", répéta une autre voix près de Farroux qui aperçut un petit homme sale qui venait d'entrer dans le bar, trop tard pour profiter de l'offre que le policier avait faite involontairement. L'individu regardait Farroux dans les yeux et poursuivait : "Ce sont tous des sans-le-sou et ils attendent toujours que quelqu'un leur paie à boire. Je ne suis pas comme cela. J'attends que l'on m'invite à m'asseoir."

Farroux le regarda bien fixement sans rien dire. L'autre ne broncha pas pendant que le policier l'examinait. Puis, Farroux lui dit : "Qu'allez-vous prendre ?"

—"Un gin, puisque vous êtes assez aimable pour me l'offrir."

—"Sam, mon garçon", dit soudain Alphonse Lenoir à Farroux, "permettez-moi de vous présenter mes amis, Jos, Bill, Georges, Henri... Mes amis, voici mon bon ami Sam... Puis, enfin, Sam, mon garçon, je vous présente mademoiselle Blonde Dana, un des plus beaux ornements du vaudeville de théâtre.

Blonde Dana était une grosse femme, bâtie à la Mae West, d'une figure agréable que surplombait une abondante chevelure. Elle serra la main de Farroux en lui lançant des regards langoureux.

—"Ne faites pas attention à Lenoir", dit-elle, "il aime dire des blagues".

Elle ajouta alors : "Sam, qu'allez-vous prendre ? C'est mon tour à payer".

—"Merci pour moi", répondit Farroux. "J'en ai encore tout un à prendre".

—"Pas de folie ! C'est enfantin ! Allez, prenez tout de suite celui-là et acceptez mon invitation".

Tout le groupe s'approcha de la table de Lenoir et du policier et ce dernier se trouva soudain assis près de Blonde Dana.

—"Ne fais pas attention à ce qu'il te dira", lança Lenoir à l'adresse de Blonde Dana. "Méfie-toi, car c'est un don Juan".

—"Est-ce vrai ?" dit en riant Blonde Dana. "Je suis portée à le croire. Ce doit être un bon diable auprès des femmes."

Farroux prit une autre gorgée dans son verre qu'il avait vidé auparavant, mais qui se trouvait plein une fois de plus.

La fille continuait : "Si j'avais seulement dix ans de plus jeune, je crois que je tomberais en amour".

Elle commença à parler à voix basse à Farroux qui ne comprenait pas un mot de ce qu'elle disait, mais qui réalisait qu'elle voulait être aimable. Après trois autres coups, Dana commença à lire l'aventure dans la main de Farroux. Après un autre verre, ils s'entendaient à merveille et tous deux se tenaient par la main. Blonde Donna se mit à chanter tout haut. Le tavernier dut la rappeler à l'ordre. Mais elle lui répliqua en riant : "Nous voulons tout simplement nous amuser".

Le propriétaire du bar survint et se montra sévère :

—"Eh, la fille !" dit-il, "tu n'es pas un canari et si tu veux t'égosiller, va ailleurs".

Blonde Dana et Farroux se moquèrent du propriétaire et tous deux se mirent à chanter à voix forte. Cette attitude ne plut pas à l'autre qui leur dit alors :

—"C'est la dernière fois que je vous avertis. Si vous faites du bruit, je serai obligé de vous sortir."

Farroux se leva et constata alors qu'il avait de la difficulté à poser son verre sur la table. Il entonna d'une voix de ténor une nouvelle chanson. Il vit aussitôt le propriétaire s'avancer vers lui. Avant même qu'il ait eu le temps d'y penser, il était saisi par le collet de son habit et vivement poussé hors du bar. Il fut bousculé par la porte que le tavernier avait poussée d'un coup de pied et il se frappa sur un lampadaire.

Farroux se releva, en colère.

—"Ah ! Il veut se battre !" dit-il à haute voix et il s'apprêtait à pénétrer de nouveau dans le bar, lorsqu'il sentit ses jambes faiblir. Il tourna immédiatement sur lui et s'accrocha au lampadaire afin de ne pas tomber sur le trottoir. Il se sentait soudain très malade.

—o—

DOUZIEME CHAPITRE

Le première chose que Farroux réalisa ensuite, ce fut lorsqu'il s'éveilla, le lendemain midi, avec un gros mal de tête. Il était couché en sous-vêtements, dans un lit, dans une chambre inconnue. Ses vêtements étaient placés sur une chaise près de son lit. Il se leva avec misère et regarda autour de lui.

La porte de la chambre s'ouvrit et Alphonse Lenoir entra.

—"Bien, jeune homme, comment êtes-vous aujourd'hui ?"

—"Où suis-je ?", demanda Farroux.

—"Dans ma chambre réservée aux visiteurs. Vous ne vous rappelez pas que je vous ai ramené ici hier ?"

Farroux lança un soupir et porta ses mains à la tête.

—"Buvez ceci", dit Lenoir, en lui présentant un verre dans lequel il y avait un liquide rouge. Le jeune homme repoussa le verre, mais l'autre insista.

Lorsque le sergent Farroux se fut habillé, il constata que le carnet de notes dans lequel il avait inscrit ses renseignements sur l'affaire Lenoir, avait été placé dans une poche différente de celle où lui-même le mettait habituellement. Il sortit et regarda Alphonse Lenoir d'un air soupçonneux.

—"C'est bien drôle", dit alors Lenoir d'un ton moqueur, "mais je ne puis jamais dormir sans lire un peu avant de me coucher. Hier soir, je ne trouvai rien à lire dans cette chambre, sauf votre carnet de notes. Je le lus et je le trouvai fort intéressant. Je ne savais pas que le meurtre d'une vieille fille avait suscité autant de problèmes, et qu'il y avait autant de détails encore inconnus des journaux. Je ne savais même pas le nom de ma propriétaire. Je l'ai apris par votre carnet". Lenoir s'assit sur le lit et regardait Farroux.

—"A propos", poursuivit-il, "qu'est-ce qu'elle vous a dit ma propriétaire ? Vous ne l'avez pas inscrit dans votre carnet et j'aimerais bien le savoir".

Farroux se fâcha et répliqua :

—"Elle m'a dit que vous n'étiez pas revenu à New-York avant le lundi qui a suivi le meurtre !"

—"C'est son erreur", dit Lenoir en souriant. "Je ne suis pas venu à ma chambre avant lundi, mais dès samedi j'étais à New-York".

—"Vous n'avez pas quitté Lakelawn par train ou par autobus."

—"C'est vrai. Vous voyez, mon garçon, lorsque j'ai laissé Lakelawn, j'étais dans un embarras d'argent. Sincèrement et pour tout dire, je n'avais même pas assez d'argent pour payer le prix du passage. Je ne pouvais rien demander à mon cousin, car il venait justement de perdre sa situation. Mais sans l'amabilité d'un automobiliste qui me transporta jusqu'à New-York, j'aurais été obligé de marcher. Cette seule pensée me fait souffrir."

—"Où avez-vous passé le samedi et le dimanche soir ?"

—"C'est plutôt une question délicate, celle-là, mon garçon. Si vous insistez, je vous dirai que je serai obligé de mettre en cause une femme, une charmante femme, que vous avez eu le plaisir de rencontrer hier soir."

—"Vous voulez dire... voulez-vous dire cette personne qui était avec nous ?"

—"La même, mon garçon, la même. Dans d'autres circonstances, personne ne m'aurait fait avouer cela... mais lorsque la Loi insiste... Si vous ne me croyez pas, demandez à la personne elle-même, mais je crois que la question serait embarrassante. Je pense seulement qu'elle serait heureuse de vous rencontrer de nouveau. Elle semblait fort intéressée à vous, hier soir. Vous en rappelez-vous ? Je puis la rejoindre facilement."

Farroux leva les épaules. Après tout, il était prêt à accepter la parole de Lenoir, bien qu'elle fût de peu de valeur.

—"Quel est le nom de cette boisson que j'ai bue hier soir ?" demanda-t-il.

—"Vous voulez savoir quoi demander la prochaine fois ?"

—"Non", répliqua Farroux. "Je veux savoir ce que je dois éviter."

(à suivre)

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Chaque soir à CHRC
notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans
"L'EVENEMENT-JOURNAL"

76e année — No 65 — QUEBEC, MERCREDI 29 JUILLET 1942 — DOUZE PAGES

Le brigadier Vanier présidera la 1ère graduation, à Lorette

Cette graduation aura lieu demain après-midi, à 4 h., et ce sera la première cérémonie du genre à ce centre d'entraînement inauguré l'été dernier. — Les navigateurs aériens recevront leurs ailes. — Le cours entier est donné à l'Ancienne-Lorette.

Pour la première fois depuis l'adoption du nouveau plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, des aviateurs du district de Québec vont graduer à l'école de l'Ancienne-Lorette. De plus, cette cérémonie sera présidée par un officier de l'armée, le brigadier Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., commandant du district militaire No 5. Les navigateurs aériens de l'école No 8 des observateurs du Corps d'aviation canadien recevront leurs ailes demain après-midi, à 4 heures.

D'après des officiels bien renseignés, ce sera la première fois également qu'un officier de l'armée présente les ailes à des aviateurs.

Les observateurs sont sous la direction d'officiers du C.A.R.C. et ils ont complété leur cours entier à l'Ancienne-Lorette.

A ce sujet, on remarque également que c'est la première fois que des aviateurs subissent leur cours au complet à l'Ancienne-Lorette. Auparavant, les hommes devaient aller à Mont-Joli et à une école de navigation aérienne pour terminer leurs cours et recevoir leurs ailes.

Le chef d'escadrille J.-G. Archambault, officier en charge de l'entraînement à l'école, a annoncé que le syllabus de l'entraînement avait été grandement amélioré à l'école de l'Ancienne-Lorette et qu'il comprenait maintenant le cours entier.

Les navigateurs qui recevront leur insigne se sont entraînés avec l'équipement fourni par les Quebec Airways Ltd et sous la direction et les conseils d'officiers du C.A.R.C., commandés par le chef d'escadrille Archambault.

Un certain nombre d'officiers supérieurs de l'aviation et des membres civils des Quebec Airways Ltd assisteront à cette graduation de navigateurs aériens.

Jeune fille rescapée

Une jeune fille d'une vingtaine d'années a failli se noyer, lundi après-midi, vers 5 h. 30, à la plage de l'Anse-au-Foulon. A marée haute, elle s'était aventurée trop loin et ne pouvait revenir au bord. Elle put être secourue par une autre baigneuse qui la tira vers le bord à demi asphixiée. Elle se remit rapidement, toutefois.

De nombreuses applications à l'aviation

Trente au cours de la dernière semaine. — 26 hommes et 4 femmes. — 15 hommes et 1 femme étaient de Québec.

Trente personnes, dont seize de Québec, se sont enrôlées dans le Corps d'aviation canadien et dans la division féminine du C. A. R. C., au Bureau de recrutement local, au cours de la semaine dernière. Les nouvelles recrues vont partir cette semaine pour leur entraînement. Les vingt-six hommes qui se sont enrôlés sont :

F. de Lottinville, J.-C. Gauvin, J.-R. Cloutier, C.-E. Gauthier, J.-R. Paquet, J.-R. St-Arnaud, J.-J. Vaillancourt, J.-W. Arsenault, L.-P. Vachon, Thomas-Lester Brennan, C. Feldman, P.-E. Bouffard, R. Marcoux, L.-P. Tanguay, de Québec ; J.-A. Toupin, de Sillery ; J.-P. Robert, des Trois-Rivières ; J.-P. Boutin, de Magog ; P.-G. Lepage, d'Ottawa ; J.-M. Lacroix, de Richmond ; J.-M. Hardy, de Dolbeau ; J.-R. Huot, de l'Ange-Gardien ; A.-R. Coffin, de l'Anse-aux-Cousins ; C.-E. Parenteau, de St-Georges, Champlain ; J.-R. Fortin, de Montmorency ; J.-M. Bourque, de Grand'Mère, et J.-C. Pépin, de Victoriaville.

Les jeunes filles qui se sont enrôlées dans la division féminine sont : M. O'Malley, de Québec ; M.-I. Brands, de Riverbend ; A.-J. Brown, de Ste-Pétronille, I.-O., et B.-J. Bate, de Victoria, C.-C.

Les Vétérans Unis

L'assemblée de l'association des Vétérans Unis qui devait avoir lieu ce soir est remise à dimanche prochain, 2 août, à 10h. du matin.

Rareté de la main-d'oeuvre agricole

L'hon. Adélard Godbout y voit un problème qui deviendra de plus en plus grave avec l'approche de l'automne.

De passage à Montréal, lundi, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a déclaré aux journalistes que le Service civique rural, que le gouvernement vient de créer pour permettre aux maraîchers de disposer des services des jeunes gens désireux d'aider à la récolte, rend de précieux services. Un grand nombre de jeunes gens sont, en effet, à l'emploi de maraîchers pour la durée de l'été, sous la direction du Service provincial de l'horticulture.

M. Godbout a affirmé que le problème de la main d'oeuvre agricole deviendra de plus en plus grave, avec l'approche de l'automne. "Il commence à prendre des proportions telles que j'ai des craintes pour les récoltes de fruits et de légumes", a commenté le premier ministre. "Il y aura certainement du retard dans les récoltes".

Le chef du gouvernement a aussi déclaré aux journalistes que la production agricole est plus considérable que par les années passées. Dans le nord-ouest de Montréal, les récoltes sont toutefois moins imposantes que dans le reste de la province. La récolte de foin sera bien au-delà de la moyenne à travers la province. Dans le comté de L'Islet, elle sera formidable.

Le président de l'institut des Ingénieurs à Québec

Les membres de l'Engineering Institute of Canada sont invités à être présents à un souper, vendredi soir, au Club de la Garnison, à l'occasion de la visite annuelle de leur président général, M. C.-R. Young. Ce dernier sera accompagné de plusieurs autres membres de l'exécutif national de l'association.

Noyade à Armagh

M. Robert Grondin, chef de gare à Armagh, s'est noyé mardi dernier près de la gare d'Armagh. Son cadavre n'a été retrouvé que deux jours plus tard. Le Dr J.-C. Darveau, de St-Vallier, a tenu enquête vendredi dernier et a rendu un verdict de mort accidentelle.

La victime était originaire de St-Ludger de Rivière-du-Loup. Elle était âgée de 22 ans.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Le projet de l'aménagement d'une patinoire artificielle au Colisée est en bonne voie de réalisation. Nous avons appris hier à l'hôtel de ville que des soumissions seront bientôt demandées pour l'installation du système réfrigérant qui sert à la fabrication de la glace. Il n'a pas encore été décidé toutefois si les soumissions seront demandées par la Commission de l'Exposition elle-même ou par le comité administratif. Une décision à ce sujet sera prise incessamment.

Son Honneur le maire Lucien Borne a présidé hier une importante séance de la Commission de l'Exposition, à l'hôtel de ville. Cette réunion fut consacrée en partie à l'étude du projet, déjà approuvé par le comité administratif.

Le cabinet nomme 9 inspecteurs d'écoles

Sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. — Deux nouveaux districts urbains et trois nouveaux districts ruraux pour l'inspection scolaire.

Lors de sa dernière séance, le cabinet provincial a approuvé plusieurs changements effectués par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique dans les districts d'inspection scolaire de la province et nommé quelques inspecteurs.

Le comité catholique a décidé ces changements à sa dernière session plénière du mois de mai. Afin d'assurer un contrôle et une direction plus efficaces des écoles de la province, il a recommandé des modifications aux limites des districts d'inspection scolaire et ainsi créé de nouveaux districts. Deux nouveaux districts urbains et trois nouveaux districts ruraux ont été établis.

Les recommandations du comité catholiques ont été approuvées à la réunion du cabinet provincial, la semaine dernière, et l'arrêté ministériel qui concerne les nominations d'inspecteurs vient de recevoir la sanction du lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset.

Voici quelles sont ces nominations :

M. Paul Racicot, de Cowansville, est nommé inspecteur du nouveau district urbain No 10, à Montréal. Il est remplacé, comme inspecteur du district rural 36, à Cowansville, par M. Gustave Huneault, principal de l'Ecole Saint-Jean Vianney, à Montréal.

M. Gérard Filteau, de Shawinigan Falls, devient inspecteur du nouveau district urbain No 17, lequel comprend Shawinigan Falls, Grand'Mère et les centres industriels des environs.

M. Didier Savard, instituteur à Québec, est nommé inspecteur d'écoles pour le nouveau district rural No 24, comprenant la partie est de l'Abitibi et la partie nord du comté de Laviolette.

M. Arthur Labrie, instituteur à Hull, assumera les fonctions d'inspecteur du nouveau district rural No 2, dans l'Abitibi.

M. Jean-Paul Bourque, instituteur de Chicoutimi, devient inspecteur du nouveau district rural 71, dans la Gaspésie.

L'inspecteur Joseph Asselin, du comté d'Abitibi, passe au poste d'inspecteur du district rural 25, dans le comté de Portneuf.

M. Charles Lever, de Sainte-Anne des Monts, devient inspecteur du district rural 65, en remplacement de M. Chs-Eugène Bélanger, nommé professeur à l'Ecole Normale de Mont-Joli.

Enfin, M. Albert Lussier, instituteur à l'Epiphanie, accède au poste d'inspecteur du district rural 69, en remplacement de M. Charles Lever, à Sainte-Anne des Monts.

Les nouveaux inspecteurs entreront en fonction avec la rentrée des classes, en septembre prochain.

Une autre chaloupe eût peut-être sauvé Chabot

C'est ce que déclare le témoin Pierre Potvin, débardeur, à l'enquête du coroner sur la noyade de Roland Chabot, à l'Anse-au-Foulon. — La victime se noya à l'intérieur des limites de la ligue de Sécurité.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier matin, à l'issue de l'enquête du coroner sur la mort de Roland Chabot, noyé dimanche dernier à la plage de l'Anse-au-Foulon. M. Pierre Potvin, l'un des témoins entendus, a dit qu'à son avis, une seule chaloupe ne fournissait pas une sécurité suffisante au public et déclaré que si on avait disposé d'une autre chaloupe, au moment de l'accident de dimanche dernier, le jeune Chabot eût peut-être été sauvé.

La seule embarcation en service à la plage se trouvait à l'autre extrémité, lors de l'accident qui causa la mort du jeune homme. Ceci retarda considérablement le travail des sauveteurs, qui ne purent se rendre sur les lieux que lorsque la victime eût disparu définitivement.

M. Potvin, débardeur de son métier, qui demeure à 358, rue Champlain, a retrouvé le cadavre du jeune homme, avec M. Henri Fortier, 366, rue Champlain. Tous deux ont été entendus par le coroner et ont déclaré qu'ils avaient retrouvé le corps en dedans des limites de la zone de la Ligue de Sécurité, à peu de distance de l'endroit où l'on avait vu disparaître le baigneur.

Ce dernier s'est noyé en dedans des limites de la ligue. Les témoignages de son père, M. Saluste-A. Chabot, et de M. Roger Labbé, 253, rue de la Salle, en ont fait foi, à l'enquête. L'endroit se trouvait toutefois assez éloigné de la berge, au point que nombre de personnes crurent que c'était de l'autre côté de la chaîne de bouées indiquant les limites de la zone de sécurité.

Le Dr Paul-V. Marceau, qui présidait à l'enquête, a défendu la ligue de Sécurité en signalant que le service de surveillance avait été organisé par elle d'une façon purement humanitaire et qu'elle soutenait bénévolement cette organisation. Il y a de plus les difficultés de temps de guerre auxquelles la ligue a à faire face, et en plus, celle de trouver des sauveteurs à des salaires convenant à ses ressources.

Le témoin, M. Potvin, qui est un habitué de la plage de l'Anse, a cependant maintenu ses affirmations, ajoutant que les subsides de la ville et les contributions des baigneurs, pourraient permettre à la ligue d'assurer une meilleure protection.

Le Dr Roméo Gagnon, médecin de la police, qui fit l'examen du cadavre, a déclaré que la mort avait été causée par l'asphyxie, consécutive à l'immersion. L'enquête fut tenue à la morgue de la compagnie Hubert Moisan, 297, rue Saint-Joseph.

L'unité canadienne est le prix de la victoire

C'est ainsi qu'intitule sa causerie au déjeuner du Rotary, M. Romuald Bourque. — Le sort du Canada en jeu. — Nous sommes responsables de nos problèmes. — Les Canadiens peuvent se comprendre.

L'unité canadienne, le prix de la victoire. C'est à ce cri que les Canadiens, français et anglais, doivent se rallier pour écarter la menace à leur liberté et à leur existence. Voilà ce que déclarait hier midi M. Romuald Bourque, éditeur et homme d'affaires de Montréal, alors qu'il s'adressait aux membres du club Rotary réunis à leur déjeuner-causerie hebdomadaire, au Château Frontenac.

Le sort du Canada est en jeu présentement, déclarait M. Bourque. Dans ses soixante-quinze ans d'histoire comme Dominion, jamais ce jeune pays du nouveau monde n'a eu autant besoin de compréhension. L'avenir du Canada se décide non seulement sur les fronts, qui s'étendent partout dans le monde entier, mais aussi dans les coeurs et les foyers des Canadiens. Nous sommes responsables des problèmes auxquels nous avons à faire face et nous seuls pouvons les résoudre.

"Des gens parlent contre les riches. Des riches parlent contre les pauvres et les non-privilégiés qui ont demandé en vain et les intitulent fomentateurs de troubles.

"Les Canadiens de langues française et anglaise ont bien des points communs. Mais au-dessus de tout, aujourd'hui, ils ont un ennemi commun qui menace leur liberté et leur existence. Et cet ennemi n'hésitera pas à semer la discorde à l'intérieur du pays afin que l'une et l'autre des deux grandes races en viennent aux prises.

"Les Canadiens ont aussi des réalisations communes. Ils ont créé ensemble ce Dominion et ils ont répandu la civilisation au delà des lacs et des rivières, des prairies et des montagnes. Ensemble ils parta-

(Suite à la page 2, 5e col.)

Pour raison de santé le
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
76, rue ST-JOSEPH Québec
sera absent de son bureau
jusqu'au 10 août.

Le Conseil fédéré contre la libération des communistes

Les délégués se sont prononcés à l'unanimité contre l'idée de redonner au parti sa reconnaissance légale au Canada. — La construction de maisons ouvrières. — M. Matte délégué à Winnipeg.

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis a rejeté hier soir une demande de l'"Association des libertés civiles", de Toronto, qui désirait voir les unionistes internationaux appuyer les démarches entreprises par cette association pour obtenir la reconnaissance légale du parti communiste au Canada. C'est unanimement que les délégués se sont prononcés contre la proposition de cette organisation qui demande la levée du ban contre le parti communiste.

Les délégués, à la suite de leur président M. Jos. Matte, se sont opposés tour à tour à cette mesure qui aurait pour résultat de laisser le champ libre aux communistes, qui se sont toujours opposés aux unions internationales et qui prêchent la destruction de notre ordre social. Tout en affirmant leur admiration pour le peuple russe, qui combat vaillamment pour la sauvegarde de son existence, contribuant par là à la cause des Nations Unies, les unionistes ont exprimé la conviction que la reconnaissance légale du parti communiste n'aiderait en rien la Russie et que bien plus, cette reconnaissance pourrait bien être préjudiciable à l'effort de guerre du Canada. "Nous reconnaissons le capital", déclara le délégué Michel Walsh, vice-président du conseil et organisateur de la Fédération américaine, "et nos associations ont été formées pour négocier avec le capital". Les délégués soulignèrent aussi le fait que la Fédération américaine du Travail a refusé de s'affilier aux syndicats russes, parce que ceux-ci ne sont pas indépendants comme l'exigent les principes du trade-unionisme.

Le Conseil fédéré a décidé d'appuyer la demande du conseil de ville, relativement à la construction, en nombre plus considérable, de maisons par la Wartime Housing Corporation.

Le président, M. Jos. Matte, a été choisi unanimement pour représenter le Conseil fédéré de Québec à la convention du Congrès des Métiers et du Travail, qui se tiendra à Winnipeg au mois d'août. M. Matte profitera de la circonstance pour inviter le Congrès à tenir sa prochaine convention dans notre ville.

(Suite à la page 5, 3e col.)

Les anciens combattants ont hâte de reprendre le service

Trois membres du corps de garde des Vétérans canadiens visitent le bureau des relations extérieures. — Ils étaient occupés depuis deux ans à la garde des prisonniers ennemis.

L'on recevait, hier matin, au bureau des relations extérieures, de l'armée, la visite de trois membres du corps de garde des Vétérans canadiens qui ont passé une partie de la première grande guerre sous le commandement du major-général T.-L. Tremblay, alors capitaine, et du lieutenant-colonel Chassé, ancien officier commandant du 22e Régiment, outre-mer.

Le caporal M. Dussault, le lance-caporal E.-A. Gagnon et le vétéran Alfred Manning furent récemment appelés à faire partie de l'armée active, à la suite d'une résolution qui fut adoptée par les autorités de la défense nationale, de recruter immédiatement 2,500 vétérans parmi ceux qui ont servi durant la guerre de 1914-18 dans les forces impériales ou canadiennes, soit en Angleterre, soit en France, soit au Canada.

Ces vieux membres de la force expéditionnaire canadienne étaient occupés depuis plus de deux ans à la garde des prisonniers ennemis dans divers camps d'internement dispersés à travers le Canada, et ils sont fort heureux de constater qu'on désire maintenant leur rendre pleine justice. On sait que, par le passé, la majorité des anciens soldats étaient considérés incapables de subir les épreuves d'endurance physique exigées dans la nouvelle armée et ils se sentaient fort humiliés de se voir ainsi sous-estimés. Toutefois, la véritable cause de cette hésitation de la part des autorités militaires à recruter des anciens combattants est que l'on considérait que ceux-ci avaient amplement fait leur part et l'on préférait donner une opportunité à la nouvelle génération de se montrer digne de ses pères. Mais ils ne voyaient pas la chose du même oeil et souffraient de ne pouvoir prendre place avec les jeunes. Ils ont donc maintenant l'occasion de démontrer aux jeunes ce qu'ils ont appris à la rude école de l'expérience et ils sont fiers de rejoindre les rangs avec leurs anciens camarades des tranchées. Toutefois, on doit tenir compte de leurs accomplissements précédents, et le travail qu'on leur réserve dans l'armée active sera proportionnel à leurs capacités.

On rencontre rarement d'unités chez lesquelles existe un tel esprit d'intimité et de camaraderie. Les officiers qui ont passé à travers l'épopée de la grande guerre, avec leurs hommes, ont été à même de les connaître dans les conditions les plus adverses et la manière avec laquelle ils les ont vus se comporter a fait se développer envers eux une admiration et un dévouement dont

(Suite à la page 2, 5e col.)

Pèlerinage d'aviateurs à Ste-Anne

Les élèves du dépôt de l'effectif se rendent à pied à Ste-Anne. — Sous la direction du lt de section Villeneuve.

Une cinquantaine d'élèves-aviateurs du dépôt de l'effectif no 4 du corps d'aviation canadien se sont joints aux civils pour faire le pèlerinage à pied à Ste-Anne de Beaupré, dimanche dernier. Il y avait parmi eux quinze protestants. C'est le lieutenant de section Vianney Villeneuve qui avait organisé le pèlerinage.

Le départ s'est effectué à 11 heures p.m., samedi. Les élèves-aviateurs partirent en formation de colonne de marche et firent ainsi la moitié du trajet. La seconde partie du voyage se fit en petits groupes.

Les jeunes gens sont arrivés à Sainte-Anne à 5 heures 30 a.m., le dimanche. Ils ont assisté à la messe tout de suite et sont allés déjeuner chez les Franciscaines.

Après la visite des principaux lieux de prières, notamment la Scala Sancta, les élèves-aviateurs sont revenus à Québec en chemin de fer, par un convoi qui les amena ici à 10 heures a.m.

Le père Villeneuve a grandement félicité ses jeunes pèlerins, protestants comme catholiques, pour leur beau geste.

Ordonnance spéciale régissant le transport dans la ville de Québec

Le contrôleur fédéral du transport dans la province adresse au maire et à la Quebec Railway une ordonnance qui entrera en vigueur le premier septembre. — Le stationnement dans les rues. — De nouvelles lignes de trams. — Enlèvement de rails.

A la suite de son récent passage en notre ville, M. Jules Archambault, contrôleur fédéral du transport dans la province de Québec, vient d'adresser au maire Borne et aux directeurs de la compagnie Quebec Railway une importante ordonnance devant régir le trafic dans la ville de Québec, à partir du 1er septembre prochain. Cette nouvelle ordonnance concerne simultanément la ville de Québec et la compagnie de tramway, tant pour les autobus que pour les tramways. Certains articles concernent spécialement le stationnement dans les rues de la ville et c'est au conseil municipal seul qu'incombe l'obligation de les faire respecter par les citoyens.

Tout stationnement est interdit, rue St-Jean, des deux côtés de la rue, entre la côte de la Fabrique et l'avenue de Salaberry entre les heures d'affluence suivantes : 7 à 9 h. 30 a.m., 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m. et 4 h. à 6 h. 30 p.m. Rue d'Aiguillon, entre la place d'Youville et la rue St-Eustache, les autos pourront parquer des deux côtés de la rue mais elles devront être placées parallèlement aux trottoirs.

De nouvelles lignes de tramways sont imposées au Quebec Railway, comme suit :

Une nouvelle ligne de tramway sera établie dont le terminus sera au carré Parent et qui passera par la côte Dinan, la côte du Palais, la rue St-Jean, le chemin Ste-Foy (vers l'ouest) l'avenue des Erables (vers le sud) la rue St-Cyrille (vers l'ouest) jusqu'à la rue Calixa Lavallée, où un "Y" sera construit pour permettre aux tramways de tourner ; le retour se fera par les mêmes rues, en sens inverse.

Les rails seront enlevés dans la rue St-Cyrille, à l'ouest de la rue Calixa Lavallée.

Une nouvelle ligne de tramways sera aussi établie aux heures d'affluence, comme suit : rue St-Cyrille (vers l'est) à partir de la rue Calixa Lavallée, par l'avenue des Erables (vers le sud) Grande Allée et chemin St-Louis vers l'est) jusqu'à la place d'Armes.

Ligne discontinuée

La ligne d'autobus entre la basse-ville et St-Sacrement sera discontinuée aussitôt que les nouveaux services de tramways auront été établis. Par contre une nouvelle ligne d'autobus, plus courte sera établie, comme suit :

Rue St-Cyrille (vers l'ouest),

(Suite à la page 2, 3e col.)

Blessé grièvement

Roland Hébert, 23 ans, 241 rue Boisseau, a été grièvement blessé hier lorsqu'il a été frappé à la tête par un lourd madrier en travaillant à décharger un camion. Il souffre de plusieurs déchirures à la face. On craint une fracture du crâne. Il est présentement sous les soins du Dr L.-P. Leclerc, de l'hôpital St-Sacrement.

La grève de la chaussure reprendrait

300 travailleurs de la Gale Brothers quitteraient l'ouvrage ce matin. — La décision du Conseil régional du Travail.

Nous avons appris hier soir, sans que la nouvelle ait pu être confirmée, qu'environ 300 employés de la firme Gale Brothers ne retourneraient pas au travail ce matin, par suite du non-règlement de certaines difficultés dans l'industrie de la chaussure et spécialement dans cette manufacture. Cette grève aurait été décidée spontanément par les ouvriers, sans que les directeurs de l'union aient rien eu à y voir.

D'un autre côté, l'on sait que le Conseil régional du Travail a pris une décision hier relativement au récent conflit dans l'industrie de la chaussure à Québec. Le comité conjoint composé de représentants des patrons et de représentants des ouvriers devait présenter son rapport au Conseil lundi dernier, après quoi celui-ci devait en venir à une décision. Ce résultat des négociations sera communiqué aux travailleurs jeudi soir, lors d'une grande assemblée publique à la salle St-Pierre. Les représentants des ouvriers sont revenus hier soir de Montréal, et leur déclaration est attendue avec impatience par tous les travailleurs de l'industrie de la chaussure.

M. J.-A. Hanrahan est décédé

M. J.-A. Hanrahan, de Québec, gérant-général de la Gulf Pulp & Paper Co., est décédé hier soir, à sa demeure. Il était âgé de 61 ans. Directeur de nombreuses compagnies, dont la Quebec Airways, le défunt était fortement intéressé dans la direction de la Canadian Pulp & Paper Co. Il laisse son épouse et un frère, M. M.-J. Hanrahan, de Québec.

Diminution de la mortalité en trois mois

L'année 1942 a débuté beaucoup plus favorablement que 1941. — 415 décès d'enfants de moins que l'an dernier.

Au cours des trois premiers mois de 1942, il y a eu dans la province de Québec 20,680 naissances, 4,213 mariages et 8,157 décès tandis que l'an dernier, janvier, février et mars enregistraient 21,087 naissances, 3,743 mariage, et 9,826 décès, soit une augmentation de la nuptialité et une diminution de la mortalité, qui est de bon augure.

On constate, durant cette période, 1,573 décès d'enfants, soit 415 de moins que l'an dernier à pareille date, ce qui donne un taux de 76.1 contre 94.3 l'an dernier. C'est dire que l'année 1942 débute beaucoup plus favorablement que ne l'avait fait 1941.

Voici maintenant quelques comparaisons touchant les taux durant janvier, février et mars 1942 et 1941. Natalité : 24.9 pour cette année contre 26.8 pour l'an dernier, soit une diminution de 7.-; mariage: 5.11 pour cette année contre 4.8 pour l'an dernier, soit 6.2 d'accroissement; mortalité générale: 9.8 pour cette année contre 12.5 pour l'an dernier, soit une amélioration de 29.6.

Bagues
serties de superbes diamants
AU PRIX QUE VOUS DESIREZ PAYER
Une visite vous convaincra que nous avons un grand assortiment de prix pour vous convenir.
Birks
Diamantaire 16 de la Fabrique

H. Bernard, de St-Charles, noyé à la grève de Lauzon

Cet employé des chantiers Davie, de Lauzon, se baignait avec deux compagnons, lorsqu'il fut frappé d'une crampe ou d'une syncope. — Son corps est repêché une demi-heure après.

Hormisdas Bernard, de Saint-Charles de Bellechasse, un employé des chantiers maritimes Davie, à Lauzon, s'est noyé, hier soir, vers huit heures, à la grève de Lauzon, près du quai de la nouvelle cale sèche. Le corps du jeune homme a été repêché environ une demi-heure après sa disparition, mais la respiration artificielle, pratiquée longuement, n'a pas donné de résultat.

M. Bernard, qui est âgé de 35 ans, demeurait à Lauzon depuis qu'il est employé aux chantiers maritimes, bien que sa famille continue à demeurer à Saint-Charles. Il était à se baigner avec deux compagnons, M. Fleury, de Lauzon, et le soldat Girard, du camp de la Martinière, lorsque survint l'accident.

Il semble que, s'étant aventuré trop loin, il fut frappé soit d'une crampe d'estomac, soit d'une syncope. Il ne savait pas très bien nager, dit-on. Lorsque ses compagnons parvinrent à l'endroit d'où il avait appelé, ils ne purent le retrouver. Il avait disparu, ayant coulé comme une pierre.

Des recherches furent poursuivies très activement, presqu'aussitôt. Comme l'endroit était relativement peu profond, on n'éprouva pas de grandes difficultés à localiser le corps, qui fut retiré environ une demi-heure après l'accident. Le Dr L.-P. Guay, coroner, fut appelé sur les lieux et pratiqua lui-même la respiration artificielle sur la victime. Ses efforts restèrent vains, et il constata la mort.

Le fourgon de la maison J.-P. Thibault transporta le cadavre à la morgue de cette maison, où se tiendra l'enquête réglementaire, par le Dr Guay, soit cet après-midi ou ce soir.

La famille a été prévenue de la tragédie, et quelqu'un des parents devait arriver aujourd'hui pour les constatations d'usage.

Nos sincères condoléances.

Revue du régiment de Montmagny

Inspection faite par le général T.-L. Tremblay. — Au camp de Valcartier.

Le major-général Thomas-Louis Tremblay, inspecteur général de l'armée dans l'est du Canada, a passé en revue le régiment de Montmagny (active), hier matin, au camp de Valcartier. Le brigadier Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., commandant du district militaire no 5, le brigadier J.-A. Leclaire, commandant de la 5e brigade d'infanterie, le lieutenant-colonel J.-P.-J. Godreau, E.D., officier en charge du recrutement dans le district militaire no 5 et commandant du régiment de Montmagny, le major P.-E. Bélanger, commandant en second du régiment de Montmagny et le major G. Scott, officier d'état-major du régiment de Montmagny, accompagnaient le général Tremblay, qui a été très satisfait de sa visite.

Après l'inspection, le lieutenant-colonel Godreau et ses officiers ont reçu les invités au mess du régiment de Montmagny.

On sait que cette unité subit actuellement son entraînement basique au centre de Valcartier.

MÉNAGEZ
le temps...les pneus
...la gazoline !

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE offre, sous forme de comptoir postal, un service bancaire spécial à ceux qui n'ont pas le temps de s'adresser en personne à une succursale de la banque, ou qui désirent épargner les pneus et la gazoline.

Ce service, prompt et efficace sous tous les rapports, est à la disposition de tous . . . n'importe où . . . aux personnes habitant les grands centres industriels . . . aux cultivateurs et autres qui demeurent en-dehors des villes et villages où se trouvent les banques.

Des formules spéciales sont fournies pour rendre faciles et sûres les opérations de banque par la poste. Ecrire à la plus proche succursale de cette banque.

603

La Banque Canadienne de Commerce

FONDEE AVEC LA CONFEDERATION — en 1867

Les nazis fusillent 28 Français à Lille

Accusés de sabotage, de possession d'armes et d'activité communiste. — La ville de Bruxelles condamnée à une amende de 5,000,000 francs. — Deux Allemands exécutés pour trahison à Geisen, en Allemagne.

Vichy, 29. — (P.A.) — Les Allemands ont annoncé hier l'exécution à Lille de 28 individus trouvés coupables d'actes de sabotage, de possession d'armes et d'activité communiste.

(Des dépêches parvenues à Berne, Suisse, mandent que la Gazette de Francfort annonce que le Dr Alfred Kaufman, rédacteur de journal, et un artiste du nom de Heinrich ont été condamnés à mort à Geisen, Allemagne, après avoir été accusés de trahison pour avoir organisé des réunions pour écouter les nouvelles étrangères données à la radio.)

Plusieurs des personnes exécutées à Lille étaient des mineurs.

A Douai, faubourg de Lille, des tribunaux français ont condamné deux personnes à l'emprisonnement à vie pour avoir volé des coupons de rationnement. Vingt-huit autres ont reçu un total de 40 années de prison.

De Courtrai, autre ville des environs de Lille, arrive la nouvelle qu'un grand nombre d'otages ont été pris après que plusieurs incendies eurent éclaté au cours d'une même nuit. Les appareils de T.S.F. et les bicyclettes ont été confisqués, dit une nouvelle allemande, et certaines personnes ont été arrêtées pour avoir manifesté leur sympathie.

Des rapports mandent que la ville de Bruxelles a été condamnée à une amende de 5,000,000 francs belges par le commandement allemand à la suite d'attaques contre des "mouvements belges collaborant sincèrement avec les Allemands", et que 50 otages belges seront déportés, vraisemblablement dans des camps de travail en Pologne.

Logements rares à Hamilton

A une réunion populaire, on demande au gouvernement de considérer les familles des soldats comme les employés des arsenaux pour le logement.

Hamilton, 29 (P.C.) — Une réunion populaire, ici, a adopté des résolutions faisant appel au gouvernement fédéral pour qu'il place les familles de soldats, actuellement dans un grand embarras de logement, sur le même pied que les employés des industries de guerre qui jouissent de la loi du logement en temps de guerre. On a demandé également au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour régler le problème de la rareté des logements à Hamilton.

La réunion avait été convoquée par le conseil des agences sociales, qui étudie les conditions du logement à Hamilton.

M. Norman-W. Byrne, éminent sociologue, a déclaré: "Les industries de guerre d'Hamilton vont se ressentir des conditions déplorables que l'on constate ici, si l'on ne prend pas les moyens d'y remédier. Si nous ne joignons pas nos efforts pour que l'on fasse quelque chose, cette ville va souffrir des dommages que ni cette génération ni la génération future ne pourront surmonter."

Conseils de la ligue de Sécurité

A l'occasion des trop nombreux accidents survenus durant la dernière fin de semaine.

La section de Québec de la Ligue de Sécurité s'alarme, à bon droit, du nombre d'accidents survenus depuis quelques jours dans le district de Québec.

Durant la dernière fin de semaine, la liste des sinistres a été particulièrement longue et elle comprend entre autres un nombre de noyades qui auraient pu être évitées si les précautions et l'attention nécessaires avaient été mieux suivies.

Les directeurs de la Ligue de Sécurité de Québec rappellent des conseils qui ont déjà été donnés mais qui mériteraient tout de même d'attirer l'attention de ceux qui s'exposent aux caprices de l'eau.

Ceux qui vont se baigner doivent être assez bons nageurs pour se défendre contre toute surprise traîtresse; autrement, ils ne doivent pas s'exposer à l'eau trop profonde, car on ne peut s'attendre à ce qu'il y ait toujours un sauveteur de prêt pour empêcher de noyer tous les imprudents.

A la plage de l'Anse-au-Foulon, la Ligue de Sécurité tient des sauveteurs en permanence, mais elle ne peut prendre la responsabilité de sauver tous ceux qui s'exposent. Dimanche dernier les sauveteurs ont effectué une dizaine de sauvetages mais, à un moment donné, ils avaient à arracher à la mer trois personnes qui se noyaient ensemble; pendant qu'ils étaient ainsi occupés à ces triples sauvetages, ils ne pouvaient évidemment être ailleurs pour rendre le même service à d'autres infortunés baigneurs.

Même pour ceux qui savent bien nager, la Ligue conseille la prudence. Elle a établi une zone de sécurité qu'il ne faut jamais dépasser. Les courants en dehors de cette zone sont tels que les meilleurs nageurs peuvent être entraînés jusqu'à épuisement.

Quant à ceux qui ne savent pas nager, ils doivent observer la plus grande prudence et ne jamais s'exposer à l'eau à une profondeur plus haute qu'à la poitrine. Encore là, il faut être certain que le fond de terrain sur lequel on marche soit exempt de cavités dangereuses. De toutes façons, il ne faut jamais nager seul, les forces peuvent manquer tout à coup ou une indisposition peut se produire.

Il ne faut jamais se mettre à l'eau avant deux heures après le repas; une crampe d'estomac peut survenir et enlever au meilleur nageur tout moyen de se mouvoir par lui-même.

Il ne faut jamais prendre de plongeon sans connaître la profondeur de l'eau; le fond peut toujours cacher des obstructions contre lesquelles il faut éviter de se heurter.

Pour ne pas fatiguer la patience du lecteur nous résumons nos conseils à ceux qui précèdent mais nous disons à tous en terminant, prenez garde.

Souhaits de fête d'Hitler à Benito

Berlin (d'après la radio allemande), 29. — (P.A.) — Hitler a adressé un télégramme de félicitations à Mussolini, qui aura 50 ans aujourd'hui. Dans ce message, le chef du Reich dit ce qui suit :

"A l'occasion de votre fête de naissance je désire vous exprimer, Duce, en toute camaraderie, mes souhaits les plus sincères et ceux de tout le peuple allemand. Ces souhaits concernent principalement votre santé personnelle et le bien-être de l'Italie fasciste."

Le banquet annuel de l'O.T.J.

Inauguration du service de distribution du lait aux enfants qui fréquentent les terrains. — Le maire préside.

Le banquet annuel de l'Oeuvre des Terrains de Jeux a attiré au parc Victoria plusieurs milliers d'enfants, hier midi. Ce banquet, qui marquait l'inauguration du service de distribution du lait aux enfants qui fréquentent les terrains de jeux, fut servi en plein air, sur le parc même. Il était présidé par le maire, M. Lucien Borne, et plusieurs échevins y assistaient, de même que quelques officiels.

M. l'abbé Leblond, directeur des terrains de jeux, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur et aux enfants. Il a ensuite fait à tous les honneurs de son domaine, dirigeant lui-même les visiteurs à travers les diverses sections, et leur faisant valoir les améliorations apportées depuis la dernière saison.

Au cours du banquet qui suivit, plusieurs allocutions furent prononcées. Ensuite, ce fut la première distribution de lait aux enfants, ouverte par le maire lui-même, suivie de la débandade des enfants, partis à l'assaut de leurs jeux familiers. Ils eurent la faveur spéciale de pouvoir se servir du fameux carrousel pour la durée de l'après-midi.

Régiment accusé de désertion !

Un soldat américain entre à l'hôpital. — Une fois guéri, il sort de l'institution, mais son unité était disparue. — Elle est depuis introuvable.

Camp Shelby, Miss., 29 — Depuis un mois et demi qu'il cherche son unité, le soldat James L. Moore, de Timpton, Texas, connu maintenant sous le sobriquet de "soldat errant", est à la veille d'accuser formellement son unité de désertion.

Son odyssée commença à Camp Dix, N. J. Il se trouvait là, au milieu de mars, avec son régiment, lorsqu'il tomba malade et fut conduit à l'hôpital. Lorsqu'il quitta l'hôpital, il constata que son régiment l'avait plaqué.

Bien plus, le régiment n'avait pas laissé d'adresse à son soldat et cette manie de l'Armée de tenir le mouvement de ses troupes secrets, fonctionna si bien que malgré des jours de recherches, il lui a été impossible de localiser son unité.

Moore fit alors un paquet de ses effets et partit pour le camp Claiborne, La., où il avait déjà stationné avec ses camarades. Pendant qu'il était en route, il fut arrêté par la police militaire à qui il expliqua la situation.

La police militaire le remit entre les mains des autorités de Keesler Field, qui tentèrent à leur tour de trouver le régiment "déserteur". Ils n'y purent réussir mieux que Moore, qu'ils envoyèrent alors au centre de réception de Shelby. Il est encore là, solitaire et rêvent aux trois mois de solde qu'il recevra en retrouvant sa compagnie.

Gros convoi allié arrivé en Egypte

New-York, 29. — (P.A.) La B. B. C. a annoncé, hier soir, en français, qu'un "grand nombre de navires chargés de matériel de guerre sont arrivés en Egypte, venant d'Amérique". C. B. S. capta la nouvelle qui ajoutait : "On dit à Londres cet après-midi que ces navires transportaient, entre autres choses, de nouveaux tanks du type General Grant".

Presque chaque abri antibombe de l'île de Malte est muni de lumière électrique et de radio.

NAVIRES DE L'AXE COULES

Moscou, 29. — (P. A.) Huit navires ennemis ont été coulés dans le golfe de Finlande par des forces navales et aériennes soviétiques, ont annoncé les Russes hier soir.

Une dépêche de la flotte rouge du nord à la Pravda dit que des bombardiers, lancés à l'assaut d'un port du nord, envoyèrent par le fond un pétrolier ennemi, trois transports et une barge, et détruisirent plusieurs entrepôts.

Le communiqué de minuit dit que des vaisseaux soviétiques ont coulé trois transports ennemis jaugeant un total de 19,000 tonneaux.

Les Japonais resserrent leur emprise à Shanghaï

La déclaration de guerre dans la concession internationale. — Les Japonais craignent d'ameuter les 5,000,000 de civils chinois. — Le sort des habitants français de la concession.

(Par Morris-J. Harris et James-D. White, correspondants de la Presse Associée)

Lourenço Marques, 24 (Dépêche retardée) (P.A.) — Tout en maintenant leur traditionnelle attitude de "très peinés pour vous mais nous avons besoin de cela", les Japonais ont constamment resserré leur emprise sur l'historique concession internationale de Shanghaï.

Pour sauver les apparences, les Japonais se rappelaient et rappelaient au public de temps à autre, que la concession était peut-être encore supposée d'être internationale, mais cela ne les a jamais empêchés en aucune façon de faire ou de s'approprier tout ce qu'ils désiraient.

Immédiatement après la déclaration de la guerre les tentacules du contrôle japonais s'étendirent aux coins les plus reculés de la concession pour y contrôler son existence journalière.

Ces tentacules étaient les agents, comme la marine et l'armée, les gendarmes et les consulats. Les tentacules s'attachaient aux choses qui sont rares au Japon et essentielles à son effort de guerre.

Les Japonais sont allés lentement à Shanghaï et l'on croit que la principale raison en a été la peur de provoquer la panique parmi les 5,000,000 de Chinois de la ville qui bien que sans armes constituent une menace possible assez dangereuse.

Sans le moindre avertissement, la ville de Shanghaï fut éveillée à l'aurore du 8 décembre (le jour de l'attaque sur Pearl Harbor d'après le temps de cette partie de l'Asie) par le rugissements des canons japonais détruisant la seule canonnière britannique qui était encore dans les eaux de la rivière Whangpoo, la H. M. S. Petrel.

Le navire refusa de se rendre promptement et il coula en proie aux flammes. Un marin britannique fut tué.

La canonnière américaine Wake se rendit et son équipage fut interné avec celui du Petrel.

Des avions laissèrent tomber des pamphlets sur la concession internationale annonçant la déclaration de guerre et le fait que la concession serait envahie, et enfin, demandant aux résidents de rester calmes.

Des milliers de civils japonais acclamèrent les soldats, et les gendarmes japonais en uniformes bleus, lorsqu'ils firent leur apparition à bord de camions. Des affiches imprimées avec soin, probablement préparées longtemps à l'avance, proclamaient l'occupation de la concession et donnaient instruction aux nationaux alliés de s'enregistrer le jour suivant.

Les Français semblent jusqu'ici avoir échappé au contrôle des Japonais, mais ils ne gardent pas d'illusion pour l'avenir, sentant bien qu'ils seront mûrs pour la récolte lorsque viendra le temps.

Ils reçoivent de petites faveurs comme par exemple du combustible pour les édifices, chose qui est interdite aux autres. Mais les gendarmes entrent et fouillent les résidences et les édifices dans la concession française accompagnés quelquefois par des policiers français, ce qui signifie la coopération dans le meilleur sens japonais du mot.

Les Français se montrèrent aimables et aidèrent les nationaux alliés lorsque la chose leur fut possible.

Le pillage continue en pays occupés

Les nazis s'accaparent des trésors artistiques des pays qu'ils occupent.—Ils "achètent" tout ce qu'ils peuvent.

Londres, 29 — Les Allemands poursuivent le pillage des trésors artistiques des pays qu'ils occupent. Leur méthode consiste à organiser des ventes à l'enchère où ils sont les acheteurs assurés de la possession des articles qu'ils convoitent grâce à leurs fameux marks d'occupation. Ils n'ont pas encore confisqué les richesses des musées, mais ils profitent de la misère des pays occupés pour acheter les collections privées.

On craint à Londres, parmi les réfugiés, que la menace d'ouverture d'un deuxième front ne pousse Hitler à ordonner la confiscation massive des trésors artistiques des Pays-Bas, de la Belgique et de la France, en prétextant qu'il faut les protéger de la destruction.

On rapporte que la collection Goudsticker, en Hollande, a été appauvrie d'une grande partie de ses richesses. Mlle trois cents pièces d'art ont été raflées, 250 pour la collection privée d'Hitler et 250 pour le maréchal Goering. M. Goudsticker, un commerçant, se noya en tentant de s'évader en Grande-Bretagne.

De Hollande on apprend encore qu'une riche collection de gravures des vieux maîtres a disparu. Son propriétaire était en Suisse au moment de l'invasion et son secrétaire, qui était un agent nazi, n'a pas perdu de temps pour disposer des plus beaux morceaux.

On dit que les Allemands, sans regarder à la dépense, dépouillent Paris de tout ce qu'ils peuvent transporter. Plusieurs commerçants au service de l'ennemi ont fait des fortunes avec ce trafic. Le respect des musées nationaux des pays occupés n'est pas partout appliqué. Le musée de Guernesey a été dépouillé. Plusieurs trésors artistiques de Pologne furent vendus aux Etats-Unis avant l'entrée en guerre de ce pays.

L'Association Parent

L'Association libérale Parent a tenu, lundi soir, une assemblée, à son local, 266, rue Franklin. En l'absence du président du comité d'organisation le vice-président de l'Association, M. Albert Bérubé, présida cette assemblée, au cours de laquelle plusieurs questions de routine furent discutées.

Le président de l'Association, M. Samuel Grégoire, profita de l'occasion pour remercier les organisateurs du grand pique-nique qui eut lieu dimanche, le 19 juillet, au cours duquel on présenta à M. Grégoire une jolie bourse ainsi que plusieurs cadeaux à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. M. Grégoire lui-même travailla ferme à l'organisation de ce pique-nique, mais dans l'ignorance complète qu'il s'agissait en même temps de le fêter. Il remercia également tous les membres de l'Association qui se sont rendus si nombreux au pique-nique, ainsi que tous les charretiers qui ont bien voulu mettre leurs chevaux et voitures à la disposition des pique-niqueurs. Enfin, il eut des mots de remerciements à l'adresse de tous ceux qui ont assisté au pique-nique, spécialement aux membres des autres clubs libéraux de la ville et aux rédacteurs des journaux qui ont bien voulu prêter leur concours par une magnifique publicité.

LE QUARTIER LATIN

L'Ecole des Sciences sociales de Laval

Nous avons publié hier le premier d'une série d'articles destinés à mieux faire connaître les différentes facultés et écoles de l'Université Laval. Nous devons ces renseignements aux différents annuaires des facultés, annuaires qui nous ont été gracieusement fournis par M. l'abbé Aimé Labrie, secrétaire de l'Université. Pour faire suite aux quelques notes historiques publiées hier sur l'Ecole des Gradués, voici un bref aperçu des origines et des activités de l'Ecole des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval.

Le 8 avril 1932, par un arrêté de son Conseil, l'Université Laval fondait une Ecole de Sciences sociales qu'elle annexait à la faculté de Philosophie.

Une dizaine de chaires étaient instituées et le cycle des études était fixé à deux ans, les cours se donnant le soir seulement et à raison d'un par semaine pour chaque matière. A la fin du cycle, un diplôme était décerné à l'élève qui, ayant suivi assidûment les cours, passait des examens satisfaisants.

Six années s'écoulèrent. L'Université Laval, toujours soucieuse de développer ses institutions pour mieux répondre aux besoins intellectuels de la population, décida de réorganiser cette Ecole en vue d'un enseignement beaucoup plus complet et plus approfondi. C'est ainsi que par un autre arrêté en Conseil, en date du 1er avril 1938, l'Ecole des Sciences sociales devenait l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques. Le nombre des chaires en était considérablement augmenté et le cycle des études était désormais porté à trois ans, les cours devant avoir lieu régulièrement l'avant-midi et l'après-midi, à raison de trois ou quatre par jour, comme dans les autres facultés.

Ainsi réorganisée, l'Ecole décida d'ouvrir ses portes dès septembre 1938.

L'Ecole a pour but de donner un enseignement social supérieur basé sur les principes de la philosophie thomiste et de la doctrine chrétienne, et adapté aux conditions et nécessités particulières à notre pays. Les leçons qui y sont reçues assurent donc tout d'abord, à chaque citoyen d'élite, la culture personnelle vraiment sociale qui lui est indispensable aujourd'hui plus que jamais. L'Ecole s'occupe en outre, de préparer tout spécialement ceux qui se proposent d'éclairer et de diriger la Société, soit par la plume ou la parole, soit par l'exercice de fonctions publiques, v.g. futurs journalistes, professeurs, aumôniers professionnels, apôtres sociaux, hommes politiques, etc.

Le directeur de l'Ecole des Sciences sociales, Politiques et Economiques, est le R. P. Georges-Henri Lévesque, O. P. Les autres membres du bureau de direction sont : M. Paul Lebel, secrétaire ; M. Paul-Henri Guimont, administrateur ; MM. Charles de Koninck, doyen de la faculté de Philosophie, les abbés A.-M. Parent et C.-Omer Garant, et M. Léo Pelland, membres.

Thèses soutenues prochainement

Demain après-midi, à 3 heures, Mlle Eleanor-L. Michel soutiendra publiquement, dans le petit salon de l'Université, une thèse pour l'obtention du doctorat ès lettres. La thèse de Mlle Michel est intitulée : "Les Canadiens français, d'après le roman canadien-français contemporain". M. l'abbé Maurice Laliberté présidera le jury qui sera aussi composé de M. l'abbé Emile Bégin, et de M. le professeur Maurice LeBel, de la Faculté des Lettres de Laval.

Vendredi soir, ce sera au tour du R. P. Jetté, c. s. v., de présenter une thèse pour l'obtention de son doctorat en philosophie, à l'Université Laval. Le Père Jetté a intitulé sa thèse : "La perception chez Bergson et saint Thomas".

Le jury sera composé de M. Charles de Koninck, Doyen de la Faculté de Philosophie, président, de M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, M. Eugène Babin, et MM. les abbés Stanislas Cantin et Maurice Dionne.

Les officiers de la Fédération des gardes paroissiales

La Fédération interdiocésaine des Gardes paroissiales du Canada ainsi que l'union diocésaine des gardes paroissiales de Chicoutimi ont tenu leur deuxième congrès annuel à Jonquière, les 26 et 27 juillet.

Les élections de la Fédération interdiocésaine des Gardes paroissiales du Canada ont donné les résultats suivants :

Patron, S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec ; aumônier général, M. l'abbé Antonio Laliberté, de Québec ; président général, le lieutenant-colonel Emile Caron, de Québec ; commandant en chef, le lieutenant-colonel Jos. Nolin, de Québec ; vice-président, le major J.-A. Dion, de Jonquière ; secrétaire, le major A.-S. Martel ; trésorier, le lieutenant-colonel Donat St-Georges, de Joliette, chef de protocole, le major Georges Poirier, de Valleyfield nord ; chef de liaison, le lieutenant-colonel Alb. Milot, de Drummondville ; conseiller juridique, le lieutenant-colonel Leblanc, de St-Hyacinthe ; adjudant, le major J.-E. Sylvain, de Québec ; ordonnance, le major Kirouac, de Québec ; inspecteur, le colonel L.-G. Roy, d'Ottawa ; quartier-maître, le major Gaston Lachance, de Québec ; médecin-major, le Dr Joachim Jobin, de Québec ; secrétaire adjoint, le capitaine Alexandre Morin, de Jonquière. Le comité de discipline de la Fédération se compose du lieutenant-colonel Simon Lapierre, de Kénogami, du major T. Côté, des Trois-Rivières et du Dr Marcel Picard, de L'Epiphanie, l'Assomption.

Volontaires pour le second front

Par Ross Munro, correspondant de la Presse Canadienne.

Quelque part en Angleterre, 29 — (P.C. — câble) — Il existe une multitude de volontaires, si toutefois on en a besoin, parmi les membres des régiments d'infanterie outremer, pour former un bataillon de troupes de choc, selon le projet annoncé par le Dominion du Canada.

La nouvelle, annoncée par le ministe de la Défense nationale, M. Ralston, à l'effet qu'une unité de l'air, composée de Canadiens, serait formée, a été bien accueillie dans les camps de l'armée, cantonnée en Angleterre. On réalise que la création de cette unité peut-être le premier pas en vue de la création d'une force considérable de troupes canadiennes de l'air qui comprendra des unités de glisseurs et de troupes de transport par avions géants.

L'armée canadienne de terre, cantonnée ici, est considérée comme étant en mesure de faire face à n'importe quelle force armée de canonniers ou d'infanterie, mais il est d'opinion générale, parmi les autorités militaires, que la formation d'unités de l'air sera nécessaire pour toute entreprise de quelqu'importance en Europe.

Certaines unités canadiennes ont accompli des manoeuvres avec des troupes de choc venant d'Angleterre et elles ont réalisé quelle pourrait être la valeur de ces troupes de l'air dans les opérations. Durant plusieurs jours, ces troupes de l'air et les Canadiens ont partagé les mêmes camps et les forces armées venant du Canada ont pu avoir une idée de ce qu'étaient des troupes de choc.

Les E.-U. ont 4,000,000 d'hommes sous les armes

Washington, 29. — (P. A.) Le président Roosevelt a déclaré aux journalistes, hier, que les Etats-Unis avaient actuellement, environ 4,000,000 d'hommes sous les armes. Prenant pour acquis que ce chiffre embrasse toutes les forces armées du pays, on considère que cette affirmation peut vouloir dire que l'armée a atteint le total de 3,600,000 hommes que le secrétaire Henry Stimson avait déclaré, il y a plusieurs mois, devoir être l'objectif des Etats-Unis pour la fin de 1942.

On réglera le problème du blé

Ottawa, 29. — (PC) On a appris, hier, que des mesures seraient prises pour que le plus haut prix qui sera payé pour le blé au cours de l'année commençant le 1er août ne soit pas exposé à subir de baisse par la suite du plafonnement des prix qui frappe les produits dans lesquels entre le blé.

La commission du blé canadien et la commission des prix et du commerce en temps de guerre se sont entendues et on croit qu'une entente au sujet des prix sera annoncée par le ministre du Commerce, M. MacKinnon, avant le 1er août.

On a appliqué l'an dernier le plafonnement des prix lorsque la commission du blé payait 70 cents le boisseau de qualité No 1 venant de la partie nord de Fort-William. Avec la nouvelle récolte, les prix sont augmentés à $0.90 le boisseau.

De sources dignes de foi, on dit que les meuniers, les manufacturiers de denrées et les autres acheteurs domestiques de blé ont clairement déclaré qu'ils ne pouvaient continuer leurs opérations en tenant compte du plafonnement des prix lorsqu'ils doivent payer le blé dont ils ont besoin sur une base de 90 cents le boisseau.

Hommes, Femmes, passés 40 ans ! Usés, Vieillis ?

Cherchez-vous une Vitalité Normale?

Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez Ostrex, contenant des toniques et stimulants souvent précieux entre 30 et 40 ans: fer, calcium, phosphore, vitamine B1. Vous aide à retrouver vigueur et vitalité normales. Paquet d'essai de tablettes toniques Ostrex, seulement 35c. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

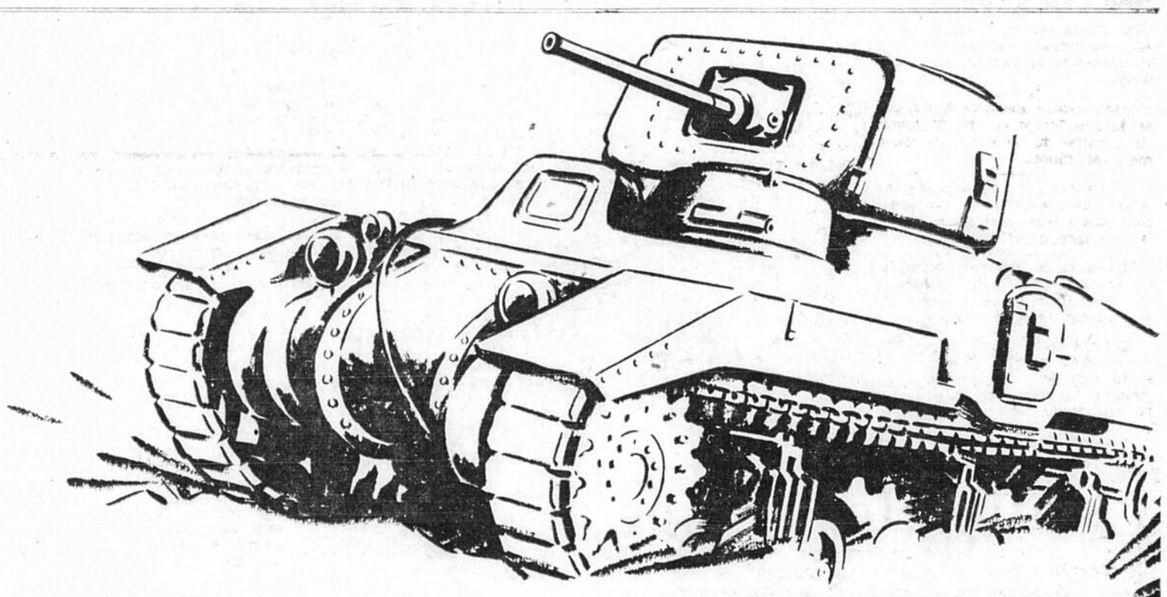

La Turret franchit le SOMMET quant à la VALEUR!

CIGARETTES Turret

Carnet Mondain

Madame A.-C. Hill passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa mère, lady Fitzpatrick.

M. et madame Gabriel Boivin recevaient à un cocktail, dimanche, à leur résidence d'été de Ste-Pétronille, I.O.

Le lieutenant René Matte et madame Matte sont retournés à Borden, après avoir passé une quinzaine, les invités des parents du lieutenant, M. et madame Arthur Matte.

M. J.-B. Dupuis est de retour de Montréal, où il a passé quelques jours, l'invité de sa soeur, madame Louis Rousseau.

M. et madame Lucien Morin, des Trois-Rivières, qui ont passé quelques jours à Québec, sont partis pour le Laurentide Fish and Game Club, où ils demeureront une quinzaine.

Mademoiselle Cairine Estrup est à Notre-Dame-du-Portage, l'invitée de sa grand'maman, lady Langelier.

Madame René Bernier, du Bic, passe quelques jours dans notre ville.

Mademoiselle Louise Thomas, de Montréal, passe la saison estivale à Notre-Dame-du-Portage, l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et madame W.-H. Martinette.

Mademoiselle Berthe Fortin, g.m.g., de Montréal, fait un séjour dans notre ville et loge à l'hôtel Clarendon.

Madame Thomas Levasseur, de Clair, N.-B., est de passage en notre ville.

M. Jean Martinette, de Montréal, fait un séjour de quelques semaines à Notre-Dame-du-Portage, l'invité de son oncle et de sa tante, M. et madame W.-H. Martinette.

Madame Fernand Thibaudeau et ses enfants, Louise et Jacques, ont passé la fin de semaine à Deschambault, les invités de mademoiselle Georgette Bédard.

Madame Ernest Garneau est partie pour le Lac St-Joseph, où elle sera, pendant quelques jours, l'invitée de madame Jacques Auger. Mademoiselle Mary Gosselin est également l'invitée de madame Auger, au Lac St-Joseph.

M. et madame François Jobin annoncent les fiançailles de leur fille, Marguerite, au sous-lieutenant William-G. Mylett, B.C.N.V.B., fils de M. et madame W.-J. Mylett, de Vancouver, C.C.

Le lieut-colonel Arthur Gaboury, de Montréal, fait actuellement un voyage autour de la Gaspésie.

M. Clovis Barbin, d'Albany, N.-Y., est actuellement au Lac St-Joseph, l'invité de M. et de madame Jacques Auger.

Mademoiselle Eléonore Aubin passe quelque temps au Lac St-Augustin, l'invitée du docteur et de madame J.-M. Elliott.

Le docteur et madame Sylvain Auger, de Ste-Croix de Lotbinière, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Jacques.

Mademoiselle Eugénie Poulin fait un séjour à Mont-Joli, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Armand Gagné.

Madame Gaby Boivin a reçu à sa maison d'été de l'île d'Orléans, lundi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Lucette Létourneau et de M. Paul-Emile Côté.

Madame Desmond Clarke passe quelque temps à La Malbaie, au Manoir Richelieu.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à L'Evénement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant : 3-1212 ou 7116.

Mesdemoiselles Françoise Lainé et Jeanne Paquet, de Québec, ainsi que M. François Huard, de Lévis, ont passé la fin de semaine au chalet de M. Antonio Gervais, C.R., et de madame Gervais.

Mademoiselle Carol Morency est de retour du Lac St-Joseph, où elle a été l'invitée de mademoiselle Joan Ross, à la résidence de ses parents, M. et madame William Ross.

Mesdemoiselles Alice Guntensperger et Virg. Robinson sont à Toronto où elles suivent un cours au Radio College du Canada.

Mademoiselle Suzanne Cloutier passe quelques semaines à Rimouski, l'invitée de mademoiselle Lucile Gagnon.

Madame W. St-Aubin, de Québec, est de passage à Montréal.

Montréal et ailleurs

Le gouverneur-général et la princesse Alice accompagnée du lieutenant l'honorable E. Chafield ont visité, samedi, l'"Ottawa Tennis and Lawn Bowling Club", alors que Son Excellence présenta le trophée du gouverneur-général.

Sir William et lady Glasgow ont passé une dizaine de jours aux Lacs Muskoka.

Sir Richard et lady Tute, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine au Club Seigneurial, Sir Richard est un ancien gouverneur des îles Bahamas.

Madame Albert Lallemand, de Montréal, sa fille Jacqueline, et son fils Fred, font une villégiature de quelques semaines à Trois-Pistoles.

Mesdemoiselles Laurette Rollin et Georgette Bertrand sont retournées à Ottawa, après avoir passé une quinzaine à Cornwall et à Montréal.

Madame H.-A. Blagdon, d'Outremont, est actuellement à Ottawa, l'invitée de sa soeur, madame J.-A. Chagnon, et de sa nièce, madame L.-O. Payette.

Madame René Moncel, de Montréal, accompagnée de sa fille madame Ronald Graham, jr., est revenue d'Halifax où elle a assisté au baptême de sa petite-fille, Renée-Antoinette, fille du major et de madame Robert Moncel. Madame Graham demeure avec ses parents, M. et madame René Moncel, au Mont-Bruno, pour la durée de la guerre.

M. et madame Paul L'Anglais, et leurs deux fillettes, Constance et Marguerite, sont à la Malbaie, à St-Sauveur-des-Monts, pour une quinzaine.

Madame C.-A. Mullineaux, de Montréal, partira le 1er août pour le lac Manitou, l'invitée de sa mère, madame J.-A.-L. Strathy, avec qui sa fille, mademoiselle Marianne Mullineaux, passe l'été.

Votre Horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

JEUDI, 30 JUILLET

21 mars au 20 avril (Bélier) — Un des jours les meilleurs de cette semaine. Accomplissez le plus possible aujourd'hui, car tous vos projets sont sous de bons auspices et progresseront dans la mesure de votre activité.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Des vibrations favorables devraient vous encourager, surtout si vous êtes dans l'industrie ou le commerce, ou la construction d'édifices importants. Les cultivateurs sont aussi sous de bonnes influences ces jours-ci.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Votre avancement est marqué si vous avez de la volonté et si vous contrôlez vos émotions. Il va certainement vous falloir chercher l'harmonie avant tout dans votre entourage, si vous voulez réussir à quelque chose.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre conduite et votre attitude envers vos associés sont tout ce qui doit vous servir aujourd'hui. C'est donc sur vous seul que vous devrez faire tomber le résultat de votre journée quel qu'il soit.

24 juillet au 22 août (Lion) — L'enthousiasme et l'optimisme sont forts che zles gens du Lion aujourd'hui et c'est un bon signe, mais que vos forces ne s'épuisent pas inutilement, mais distribuez-les intelligemment où le besoin est plus grand.

23 août au 23 septembre (Vierge) Les professions artistiques, les études, la correspondance sont sous d'heureux augures. Vos affaires d'argent sont au contraire moins favorisées et demanderont toute votre attention.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ce jour est favorable au plaisir aussi bien qu'au travail. Mais comme le devoir presse toujours plus que les amusements, il vaudrait mieux faire passer l'utile avant l'agréable.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Les bénéfices sont indiqués dans l'occupation qui vous est particulière, mais ne changez pas de travail aujourd'hui, car tout ce qui serait nouveau ne serait pas chanceux.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — De bonnes occasions sont autour de vous mais vous ne semblez pas les apercevoir. Sachez que la fortune ne court pas souvent après les gens mais que ce sont les gens qui courent après elle.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Des bonnes nouvelles s'en viennent prochainement si ce n'est pas aujourd'hui même. De nouveaux avantages aussi viendront bientôt améliorer votre situation et vous encourager dans votre travail.

22 janvier au 20 février (Verseau) Si vous ne faites pas un jour parfait d'aujourd'hui c'est que vous manquez d'initiative ou de bonne volonté. Les étoiles vous favorisent particulièrement et le succès vous attend.

21 février au 20 mars (Poissons) Vous trouvez peut-être que les choses ne vont pas assez vite quand il s'agit de votre avancement financier, mais prenez courage, car de bons résultats viendront bientôt couronner votre effort continuel.

L'enfant né le 30 juillet 1942 aura une pensée claire et entière. Il sera incapable de petits moyens et de tromperie. Il aimera le plaisir, mais ne dérangera pas sa vie par des aventures ou des folies. Il sera sérieux, agréable et facile d'accès.

Les avis de naissances et de mariages, quelle que soit la formule publiée dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

"Voici comment ménager le thé et le café"

• Vous aimerez la saveur du Postum. C'est un breuvage salutaire, qui fait épargner du thé, du café, du sucre et de l'argent. Se fait instantanément dans la tasse.

POSTUM

P282F

BOITE DE 4 ONCES — 50 TASSES
BOITE DE 8 ONCES — 100 TASSES

BILLET DU MATIN

Pompadour

O mode toujours ancienne et toujours nouvelle, pourrait-on dire en parlant du pompadour qui date du 17e siècle, alors qu'Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, donna son nom à ce genre de coiffure qui la rendait extrêmement séduisante, si on veut bien s'en tenir aux historiens de cette époque.

J'aime à croire que cette marquise devait être ravissante sans cette coiffure, qui ne sied bien d'ailleurs qu'à de jolies têtes. Le pompadour, qui dégage entièrement le visage, met tous les traits en relief; or, si vous êtes jolie, ça va, mais si vous ne l'êtes pas, il n'est pas pratique. Il faut aussi avoir un beau cou et une belle nuque pour porter cette coiffure avantageusement.

Madame de Pompadour, dont je ne fais pas ici l'appréciation morale, était au moins une beauté et pouvait bien s'approprier tous les genres et toutes les modes, mais

A quoi sert d'avoir un jour
Eu tant de charme et tant d'amour
Pour ne laisser qu'un seul atour :
Une coiffure en pompadour !

EVE.

Le Conseil fédéré contre la libération des communistes

(Suite de la page 3)

Une lettre sera envoyée au ministre de la Justice, l'honorable Louis St-Laurent, qui est député de Québec-est, pour lui demander de faire les démarches nécessaires pour obtenir des compagnies de chemins de fer l'arrêt du train de l'arsenal à la gare de Limoilou. Cet arrêt est réclamé depuis longtemps par les employés de l'arsenal de Valcartier qui résident dans le quartier Limoilou.

Le Conseil a décidé d'attirer l'attention de la Commission du Commerce et des Prix en temps de guerre, sur les ordonnances qui régissent le rationnement du sucre. Le président Jos. Matte émit l'opinion que la quantité de sucre allouée, soit une demi livre par personne à chaque semaine, n'était pas suffisante pour les enfants de plus d'un an, et pour les familles ouvrières où la bonne quantité de sucre doit être employée pour la confection de pâtisseries que l'ouvrier ne peut se procurer au magasin.

Promotion au commodore de l'air W.-A. Curtis

Ottawa, 29. — (P.C.) On a appris, hier, que le commodore de l'Air W.-A. Curtis, commandant en second des quartiers généraux du C.A.R.C. outre-mer, avait été promu au rang de vice-maréchal de l'Air. Ce grade vient en second lieu parmi les hautes promotions que peuvent atteindre les officiers du C.A.R.C. Le vice-maréchal de l'Air Curtis est venu au Canada, récemment, après être passé par les Etats-Unis pour assister à la conférence du Royaume-Uni, qui a été tenue ici et qui comptait un grand nombre de représentants des forces de l'Air. Le nouveau vice-maréchal est sous le commandement direct du maréchal Harold (Gus) Edwards, officier en chef de l'aviation canadienne à Londres.

Contrôle plus rigide des huiles

Washington, 29. (P.A.) Un représentant du bureau du contrôle des huiles a annoncé hier, un contrôle plus rigide dans l'usage de l'huile à chauffage et de la gazoline pour l'hiver prochain, dans les états de la côte de l'Atlantique.

Augmentation de la ration du fromage

Londres, 29 — (P.C.) Lord Woolton, administrateur de l'alimentation, a doublé pour une période de deux semaines les rations de fromage, étant donné qu'en Grande-Bretagne l'on a trop de fromage parce que les gens négligent de réclamer la part qui leur revient.

Le consommateur ordinaire recevra 1-2 livre par semaine, les agriculteurs et ceux qui sont employés à de durs travaux recevront 1 livre par semaine.

POUR LES GOURMETS

COEUR DE BOEUF BRAISE

Faites tremper le coeur dans de l'eau froide pendant 1 heure; rognez, lavez, essuyez à sec et remplissez la cavité de la farce suivante: 1 tasse de miettes de pain, un petit oignon haché fin, ½ cuillerée à thé de sel, ¼ cuillerée à thé de poivre, ½ cuillerée à thé d'assaisonnement à volailles, 3 cuillerées à soupe de graisse de bacon ou de porc, du bouillon ou de l'eau pour humecter. Frottez le coeur avec la graisse, faites cuire au four, à feu lent, dans une casserole couverte, pendant 2½ ou 3 heures. Servez avec de la sauce aux tomates.

CROQUETTES AUX POMMES DE TERRE

Faire une belle purée de pommes de terre, l'assaisonner de jus d'oignon. Elle doit être plutôt ferme mais légère. La laisser refroidir, en façonner des croquettes au goût. Passer ces croquettes dans l'oeuf battu, puis dans la panure, et cuire à grande friture.

CREME D'ORANGE AU MIEL

2 oeufs,
3 cuillerées à thé de farine
4 cuillerées à soupe de miel
2 cuillerées à soupe d'eau
¼ cuillerée à thé de sel
1 tasse de lait
Jus et zeste râpé de 1 orange

Battez les jaunes d'oeufs, ajoutez le zeste d'orange râpé. Faites une pâte lisse de farine et d'eau, ajoutez le miel, combinez avec le mélange de jaunes d'oeufs. Battez les blancs d'oeufs en neige ferme, ajoutez le lait au mélange de jaunes puis incorporez dans les blancs. Faites cuire au four pendant 45 minutes à une chaleur de 275 à 300 degrés Fahrenheit.

Il y a mille façons d'utiliser le miel. Sur cette table, on a réuni des douceurs préparées au miel: gâteaux, pains, muffins, bonbons, desserts, crèmes, biscuits, etc. Nous publions aujourd'hui une délicieuse recette de crème d'orange au miel.

Art que les Esquimaux rapprennent

C'est celui de la construction des iglous. — Refuges contre les raids aériens.

Kotzebue, Alaska, 29 (P.A.) — La guerre est en train de faire renaître ici, au bout du monde, un art qui était en voie de disparition, celui de construire des iglous. Les Esquimaux se sont mis à en construire pour servir de refuges contre les raids aériens.

Les nouvelles de la guerre intéressent passionément les habitants de ce petit village perdu dans la nuit pendant la moitié de l'année. Pendant l'hiver, la neige peut recouvrir presque entièrement les cabines, mais on aperçoit encore les antennes de radio. Le Père Paul C. O'Connor estime que plus de la moitié de sa paroisse possède des radios modernes pour toutes les ondes.

Lorsque se produisit l'attaque contre Peard Harbour, le 7 décembre, Kotzebue, dont la vie est généralement calme et paisible, a réagi rapidement aux nouvelles. Les Esquimaux crurent que les Japonais allaient immédiatement les attaquer; ils en voyaient partout et prenaient les aurores boréales pour des feux d'avions ennemis.

Des réunions sans nombre furent convoquées. Une garde civile fut organisée. Ils demandèrent au missionnaire de ne plus faire sonner les cloches de sa chapelle qu'au cas d'alerte aux avions.

On mobilisa les vieillards du village pour la préparation de plans de construction d'iglous de neige par les jeunes Esquimaux, qui en avaient perdu le tour, afin de se protéger contre les bombes.

En peu de temps, les jeunes gens commencèrent la construction des bungalows arctiques à deux chambres. Les Esquimaux commencent à se rassurer: lorsque les avions japonais viendront dans la nuit arctique, eux et leurs possessions seront en sécurité dans leurs abris impossibles à deviner sur le sol.

En temps de guerre, les instants comptent

Kansas City, 29. (P.A.) — Mme Arthur Klammer termina son tour de nuit à l'avionnerie qui l'emploie, et elle se fit conduire à l'hôpital. Une heure plus tard, elle donnait naissance à une fillette pesant cinq livres et huit onces.

La Crème Cire Mercolisée fait garder à votre peau son apparence de jeunesse

Le soin régulier à la Crème Cire Mercolisée donne à votre peau cette apparence satinée que vous avez toujours enviée chez les femmes élégantes et bien mises. La Crème Cire Mercolisée est depuis plus de 30 ans la crème faciale des belles femmes. Sa technique embellissante fait tomber en fines particules la couche extérieure d'épiderme décolorée que remplace la peau sous-jacente douce, sans défaut et d'apparence juvénile. Vous trouverez dans la Crème Cire Mercolisée suffisamment d'action embellissante pour éclaircir la peau et la faire paraître jeune.

La Saxolite Astringente rafraichit la peau. Faites tous les jours usage de cet astringent antiseptique réconfortant pour donner à votre peau une nette et vivante apparence de fraicheur. La Saxolite se dissout dans une demi-chopine d'hamamelis et s'applique sur le cou et sur le visage.

Chaque jour, plusieurs centaines d'avions iront jeter des tonnes de bombes au coeur de l'Allemagne

C'est ce que l'organisateur des énormes raids déjà effectués contre des villes du Reich promet aux Allemands, à moins qu'ils renversent les nazis et fassent la paix. — Pas un coin du Reich n'est à l'abri.

Londres, 29 — (PC — Par Alan Randal, de la Presse Canadienne) — Le maréchal de l'Air Arthur Travers Harris, amplifiant sa récente remarque à l'effet que s'il "pouvait envoyer mille bombardiers en Allemagne chaque nuit, cela gagnerait la guerre avant l'automne", a déclaré hier aux Allemands, par la voix de la radio. "Nous allons ravager le Reich d'un bout à l'autre".

"Vous n'aurez pas de répit", dit-il au peuple allemand. "Bientôt nous arriverons chaque nuit et chaque jour, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige — nous et les Américains.

"A vous de mettre fin à la guerre et aux bombardements. Vous pouvez renverser les nazis et faire la paix".

Le maréchal de l'Air est l'organisateur des énormes raids anglais contre l'Allemagne et les pays sous occupation. Cette théorie qu'il pourrait mettre fin à la guerre en disposant de mille bombardiers chaque nuit a été contestée par des critiques militaires, dont le général Sir Robert Gordon-Finlayson qui a déclaré:

"Les zones à attaquer sont tellement nombreuses, éparpillées et souvent tellement distantes que, à moins d'une période d'années, nous ne pouvons pas espérer obliger l'Allemagne à capituler simplement en la bombardant du haut des airs".

Toutefois, le maréchal de l'Air a servi hier cet avertissement à l'Allemagne: "Déjà 1,000 bombardiers survolent une ville comme Cologne et ils en détruisent un tiers en une heure de bombardement. Nous le savons, nous avons des photographies.

"Par les temps nuageux nous bombardons vos usines et vos chantiers navals en plein jour. Nous avons fait cela aussi loin que Dantzig. Pas un coin du Reich n'est à l'abri.

"Je vais vous dire franchement si nous bombardons uniquement les objectifs militaires ou les villes entières.

"Evidemment nous préférons frapper les usines, les chantiers et les voies ferrées. Cela endommage davantage la machine de guerre d'Hitler. Mais ceux qui travaillent dans ces usines habitent près d'elles. Par conséquent, nous atteignons vos maisons et vous-mêmes".

Poursuite pour morsure de requin

Philadelphie, 29. — (P. A.) Un marin qui a été projeté dans des eaux infestées de requins alors que son navire a été torpillé et coulé, a pris action dans une cour de district des Etats-Unis, hier, pour un montant de $40,000 de dommages, accusant les propriétaires du bateau de négligence et de manque de jugement en vue de maintenir un service de sauvetage au moyen de radeaux.

E.-I. DuPont de Nemours and Company Inc., compagnies de distillerie de Cuba ainsi que l'International Freighting Corporation Inc., sont les deux compagnies poursuivies.

Le marin, Davis-E. Jones, de Philadelphie, a déclaré que le chef officier l'avait empêché de quitter le bateau après la première explosion et que, lorsque la seconde torpille frappa le bateau, l'équipage n'était plus capable de détacher les radeaux de sauvetage et ne put atteindre les chaloupes de sauvetage. Jones a déclaré que le bateau avait chaviré, qu'il avait été précipité à la mer et mordu par les requins.

Une femme trouvée morte dans une chambre d'hôtel

Vancouver, 29. — (P.C.) La dépouille d'une femme qui, au dire de la police, aurait apparemment été étranglée dans une chambre d'hôtel de la partie basse de la ville, tard lundi, a été identifiée, hier, par David Sloan, de Vancouver, comme étant celle de sa femme, Mme Elexia Hillora Sloan, âgée de 42 ans. Dans l'intervalle, la police de la ville continue ses recherches pour retrouver les deux hommes que l'on recherche pour les questionner au sujet de cette affaire. Norman-J. Thompson, propriétaire de l'hôtel, a trouvé le cadavre de la femme étendu sur un lit, à plat ventre, lundi matin. M. Thompson a déclaré que la femme avait les pieds et les mains liés et qu'elle avait un bâillon sur la bouche.

HOLT - RENFREW

Nouveautés en fourrures

Manteaux Kangourou avec un fini castor

Fourrure solide, d'une longue durée, teinte et traitée pour faire ressortir la beauté du castor... convertie en superbes manteaux.

Prix modérés à notre vente annuelle

rue Buade

Le savoir-faire joint à l'initiative de la Canadienne lui permettront de traverser la crise actuelle sans trop d'ennuis.

JAMAIS VOTRE COUP VOUS NE MANQUEREZ SI VOUS PORTEZ DES ROBES LUX-LAVÉES

Gardez vos robes *Fraîches et Pimpantes*

Pour être populaire, une jeune fille doit veiller à sa fraîcheur. Une robe qui trahit la transpiration peut faire périr l'amour!

La femme avisée Lux-lave souvent ses robes d'été lavables. Lux en fait disparaitre l'odeur de transpiration désagréable—garde les robes gaies et pimpantes . . . comme neuves, ce qui allège beaucoup votre budget de guerre. Prenez dès maintenant l'habitude de Lux-laver vos robes régulièrement.

LUX-lavez-les souvent LUX

UN PRODUIT LEVER

Tarif d'Abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

MOTS CROISÉS

No 420

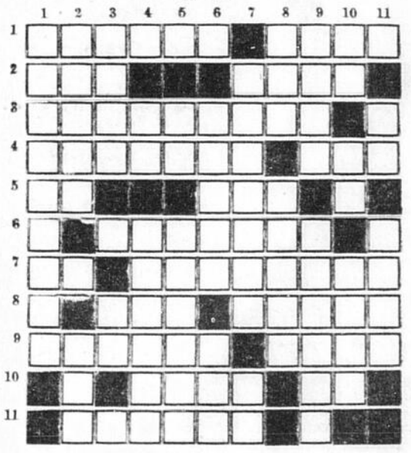

HORIZONTALEMENT

1. — Manière d'aller ou de parler; tribu indigène du Far-West.
2. — Forme périmée de loup; ce qu'une personne doit.
3. — Eruption de la peau.
4. — Peuple indigène d'Amérique; patriarche.
5. — Pronom relatif anglais; roue à gorge.
6. — Légèrement pâle.
7. — De la troisième personne; chanteras les exploits de quelqu'un.
8. — Diminutif canadien; use les vêtements, réduit au fil à force d'usage.
9. — Sans consistance; qui a la même valeur.
10. — Prénom féminin; en les.
11. — Essayer (néologisme).

VERTICALEMENT

1. — Métal de base dans cette guerre.
2. — Genre de petit loir; camps armé.
3. — Instrument de musique (ancien); placer, abrv.
4. — Deux ou onze; abaissés.
5. — Centimètres cubes; caché.
6. — Frère de Moïse; vois, anglais.
7. — Dîner, dans le langage des enfants; symbole strontium.
8. — Instrument du chasseur; singe d'Amérique.
9. — Néant; construits, élevés.
10. — Pronom relatif anglais ou latin; métal; tas.
11. — Symbole Béryllium; production des abeilles.

Solution du problème d'hier

P	A	R	A	L	L	E	L	E	S	■
E	M	I	R	■	■	V	O	T	E	S
R	E	T	A	B	L	E	S	■	■	A
I	N	U	S	E	■	N	■	S	E	L
S	■	E	■	U	R	E	T	E	R	E
C	A	L	O	R	I	M	E	T	R	E
O	C	■	T	R	■	E	L	O	I	■
P	I	P	E	■	N	■	N	O	S	■
E	D	E	N	■	A	T	H	■	N	I
S	E	R	T	I	S	S	E	■	S	A
■	S	E	■	L	E	■	M	U	■	M

QUEL SERA LE VERDICT?

Par L. Allen Heine

L'ETRANGE AFFAIRE DE: "LA PLUME-RESERVOIR DE TONY NAILATI"

EN SIX EPISODES

No 3

Les noms de lieux et de personnes dans ce récit sont fictifs.

Le bénéfice net de U. S. Steel a diminué de près de la moitié. -- Les recettes du C.P.R. ont augmenté en juin

LA TENDANCE ETAIT STABLE, HIER, SUR LA BOURSE DE NEW-YORK

FERMETE DANS LES OBLIGATIONS

Les obligations de la province de Québec étaient en demande, hier. — Int. Hydro a gagné une fraction. — Les chemins de fer attiraient l'attention à N.-Y.

Montréal, 29 — Les titres ont continué à être fermes dans un marché terne, hier, sur le marché des obligations canadiennes. Les obligations du Dominion étaient très en demande dans la section des valeurs de grande classe. Les Canadien National étaient également stables mais ternes. Les obligations provinciales étaient fermes et l'on a rapporté quelque demande pour les Province de Québec et les Colombie-Britannique, tandis que les titres municipaux se maintenaient stables sans beaucoup de changement. La liste des valeurs de corporations était généralement ferme quoique calme. Les Gatineau A et B étaient en demande ; International Hydro se montrait très actif et ce titre a gagné une fraction ; Montreal Tramways 5% 1955 a baissé de ½ de même que Power Corporation 4½% dans les utilités. Les papeteries ont avancé légèrement. Abitibi a monté de ½ ; Consolidated était stable ; M & O était ferme et Donnacona a gagné une fraction. Dominion Tar était en demande, tandis que Maple Leaf et Canadian Vickers a fléchi légèrement.

A NEW-YORK

New-York, 29 — (P.A.) — Les obligations ferroviaires ont continué à attirer l'attention des acheteurs, à New-York, hier. Les gains variaient de quelques fractions à un point étaient très bien distribués dans la division des transports, à la fin, alors que les fluctuations étaient extrêmement étroites et la tendance incertaine ailleurs. L'activité a été à peu près égale à celle de la veille. Les ventes se sont totalisées à $5,188,500, valeur au pair, au lieu de $5,113,000. Le cours moyen de la Presse Associée n'a changé que légèrement dans un sens ou dans l'autre. Les obligations canadiennes ont varié. Les Canada 5% 1952 sont demeurés stationnaires tandis que les 4% 1960 ont monté de ½ et les 2½% 1945 ont perdu ¼. Les obligations des services publics étaient mélangées. Les titres du gouvernement américain étaient calmes mais stables. Les obligations étrangères étaient calmes et légèrement irrégulières.

E. I. Du Pont de Nemours & Co.

New-York, 29. — (P.A.) Le rapport semi-annuel de E. I. Du Pont De Nemours & Company publié hier démontre que le revenu net pour les six mois terminés le 30 juin se totalise à $25,953,444 ou $2.09 par action commune, après le paiement des dividendes sur les actions privilégiées, comparativement à $43,761,797 ou $3.75 par action pour le premier semestre de 1941. La réserve pour l'impôt sur le revenu fédéral pour la période s'est chiffrée par $63,320,000 à rapprocher de $46,920,000 l'an dernier.

Le revenu net de la compagnie pour le trimestre terminé le 30 juin s'est établi à $11,643,287 ou 91 sous par action commune, à comparer à $23,007,636 ou $1.98 par action au cours du second trimestre de 1941.

Marchés aux bestiaux

Montréal, 29. — (P. C.) Il y avait 110 bêtes à cornes, 462 moutons et agneaux, 499 porcs et 555 veaux en vente sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal, hier.

Les prix des agneaux ont fléchi. Les veaux étaient fermes et les autres catégories de bestiaux étaient stables.

Il n'y avait pas de bouvillons. Les taures de qualité commune à moyenne variaient entre $6.00 et $9.25. Les bonnes vaches se vendaient de $8.00 à $8.25 en majorité; deux vaches de choix ont donné $8.50; les moyens cotaient de $7.00 à $8.00 et les vaches de boucherie communes rapportaient $6.50. Les vaches pour la mise en conserve se vendaient de $5.00 à $6.00. Les boeufs communs étaient cotés entre $6.50 et $8.50.

Les veaux de lait étaient fermes entre $10.00 pour les communs légers et $14.00 pour les veaux de choix. La majorité des veaux de lait de vendaient entre $11.00 et $12.50. Les veaux nourris au seau et les veaux des champs légers variaient entre $8.00 et $9.50, la majorité entre $8.50 et $9.25. Les veaux de l'année rapportaient de $6.00 à $7.00.

La majorité des agneaux se vendaient $13.00. Les moutons variaient entre $5.00 et $7.50.

Les porcs B-1 abattus se vendaient $16.25. Une prime de $1.00 a été accordée pour chaque porc de la catégorie "A" tandis que l'escompte a été chargé sur les hors-poids. Les truies étaient cotées entre $10.00 et $11.00, pesées vivantes.

SISCOE GOLD MINES LIMITED

AVIS de DIVIDENDE No 42

AVIS est par le présent donné qu'un dividende d'Un sou et demi (1½c) par action sur le capital-actions de SISCOE GOLD MINES, Limited, a été déclaré payable le 15 septembre 1942 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 12 août 1942.

Par ordre du bureau d'administration

H. E. GREEN,
secrétaire-trésorier.

Montréal, le 24 juillet 1942

Renseignements financiers

Les cercles financiers des Etats-Unis semblaient être immunisés contre les nouvelles de guerre défavorables, hier, et les tendances étaient très bien équilibrées sur les marchés mobiliers de New-York. Les titres canadiens étaient mélangés. Pacifique Canadien et International Nickel ont gagné 1-8 et Canadian Bell Telephone a monté de 3-4. Hiram Walker a baissé de 1-4 cependant que Hollinger et Brazilian Traction n'ont pas bougé. Pour la quatrième séance consécutive, le cours moyen de 60 titres représentatifs de la Presse Associée est demeuré stationnaire à 36.7. Le virement a été de 264,940 actions, au lieu de 259,530 la veille. Les titres ferroviaires ont mijoté. Toutefois, Santa Fe a de nouveau réussi à toucher une nouvelle cime depuis 1938. Chesapeake & Ohio ont également terminé la séance avec de légers gains. A la suite de la publication d'un rapport financier démontrant que les revenus pour le trimestre terminé le 30 juin et le premier semestre de 1942 ont diminué de près de la moitié, comparativement à 1941, General Motors a reculé de 1-8 de point. Columbia Pictures a touché un nouveau sommet pour l'année. Les cours se sont légèrement raffermis dans Johns-Manville, Bethlehem, U. S. Rubber, Sears Roebuck, Douglas Aircraft, Anaconda, U. S. Gypsum et Philip Morris. Les prix ont fléchi dans Great Northern, Chrysler, General Motors, Kennecott, Western Union, Dow Chemical, Du Pont et Westinghouse. Les options du coton ont baissé de 15 sous ou elles ont monté de 5 sous la balle, sur le marché de New-York. Le blé américain a fléchi de 1 à 1 3-8 sou le boisseau, à Chicago.

• • •

Les tendances étaient à la hausse hier, sur la place de Montréal. Toutefois, un certain nombre de titres n'ont pas réussi à emboîter le pas. Dans le groupe industriel, Steel of Canada privilégié a enregistré un gain de 2 points. Building Producs et Dosco "B" ont fléchi. Consolidated Smelters, qui toucha un nouveau bas, retrouva son équilibre dans les métaux. Hudson Bay Mining s'est raffermi. International Petroleum enrégistra une perte dans les huiles. Shawinigan a avancé dans le groupe des utilités cependant que Canada Northern Power et Bell Telephone ont baissé. Montreal Power recouvra une perte. Pacifique Canadien s'est raffermi quelque peu dans les transports. Canadian Cottons privilégié s'est mis en vedette dans les divers; Imperial Tobacco a également avancé. Dominion Textile a perdu 2 points. Le virement a été de 3,800 actions industrielles et de 7,700 actions minières pour un total de 11,500 actions.

L'on notait une réaction défavorable aux nouvelles de guerre, sur le marché minier de Toronto, hier, et l'on a signalé des pertes dans tous les groupes. Les métaux et les raffineries de l'ouest ont touché de nouveaux bas pour l'année. L'action a été plus lourde dans les mines d'or et des pertes nettes de 3 à 5 sous ont été enrégistrées par Macassa, Malartic Gold Fields, McKenzie, Pamour et Premier; Broulan, Chesterville, East Malartic et Pickle Crow ont enrégistré des pertes moins considérables. Kerr-Addison a monté de 5 sous à $3.90, tandis que Sylvanite, Lake Dufaut, Preston et Teck Hughes se sont raffermis quelque peu. Steep Rock a fléchi de 3 sous à 1.27. Ontario Nickel a continué à se montrer actif mais le titre a baissé de 3-8 à 14¼. International Nickel et Hudson Bay ont perdu de petites fractions. Les raffineries de l'Ouest ont enrégistré un virement peu considérable. Le volume a été de 105,000 actions.

Recettes du P. C. en juin 1942

Montréal, 29. (P.C.) — La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien rapporte que les revenus nets se sont chiffrés par $4,174,365 en juin, comparativement à $4,068,304 au cours de la période correspondante de 1941. Ces chiffres représentent une augmentation de $106,061. Les recettes brutes ont augmenté de $2,748,401 à $21,244,666 et les dépenses d'exploitation ont augmenté de $2,642,340 à $17,070,301.

Les recettes nettes pour les six mois terminés le 30 juin ont augmenté de $2,028,389 à $21,948,083.

Tendance des marchés

SEANCE DU 28 JUILLET 1942

Cours moyens à Montréal

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Hier	43.7	54.7	51.0	52.66	39.20
Av.-hier	43.6	54.7	51.0	53.12	39.34
Sem. der.	43.2	55.4	51.3	52.74	39.79
Mois der.	42.7	56.0	51.5	54.73	41.90
1941	45.3	59.4	54.7	70.44	71.94
Haut 1942	44.8	60.5	54.7	77.18	54.82
Bas 1942	39.6	54.7	50.0	52.65	36.94

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Hier	53.4	16.4	23.5	36.7
Avant-hier	53.4	16.3	23.5	36.7
Mois dernier	51.6	15.1	22.2	35.3
1941	63.1	18.5	32.4	44.2
Haut 1942	56.0	17.6	27.3	38.7
Bas 1942	46.0	14.4	21.1	32.0
Haut 1941	63.9	19.0	35.5	45.0
Bas 1941	51.7	13.4	24.5	35.4

La sphaigne est rare aux E.-U.

Depuis que s'est déclenchée la guerre, et surtout depuis que les Etats-Unis se sont joints aux Nations unies, il y a, dans ce pays, une rareté de sphaigne. Cette rareté pourrait intéresser les gens sur la propriété desquels on trouve cette substance particulière. Antérieurement à la guerre, d'après un rapport reçu récemment de M. D.-S. Cole, commissaire du Commerce du Canada à New-York, les Etats-Unis se procuraient la plus grosse partie des approvisionnements de cette matière de sources européennes — quatre pour cent seulement de la demande étant alimentée par le Canada. A la suite du déclenchement de la guerre et de la perte des sources d'approvisionnement européennes, les importateurs des Etats-Unis se sont tournés vers le Dominion pour en obtenir tout ce que ce pays pouvait leur vendre. La plus forte demande de sphaigne canadienne se maintiendra probablement pour la durée de la guerre et même ensuite.

La production de tourbe aux Etats-Unis en 1939 a été de 55,483 tonnes courtes d'une valeur de $326,066, une augmentation de 27 pour cent en valeur sur la production de 1938. La valeur par tonne moyenne à la tourbière en 1929 fut de $6.53. La production a consisté en 51 pour cent d'humus tourbeux, en 38 pour cent de tourbe de roseau ou de carex, et en 11 pour cent de sphaigne et d'autres tourbes. Avant la guerre, les principales sources d'approvisionnement de sphaigne étaient l'Allemagne, les Pays-Bas, les pays baltes, et le Canada. Les importations totales pour 1940 comprenaient 1,736 tonnes de la variété pour volailles et étables, dont 1,629 tonnes furent fournies par le Canada et 107 tonnes par le Royaume-Uni. En 1940, les importations totales de sphaigne ont représenté 11,979 tonnes. De cette quantité, le Canada a fourni tout près de 46 pour cent, bien qu'en 1938 et en 1939 il n'avait expédié que 5 et 8 pour cent, respectivement. Quoiqu'il n'ait pas été publié de chiffres relatifs à l'année entière 1941, pour les premiers neuf mois on attribue au Dominion 20,347 tonnes, ou 95 pour cent des importations totales.

LE BLE A BAISSE DE NOUVEAU

Le blé américain a fléchi de 1 à 1 3/8 sou le boisseau, hier, à Chicago. — Cargaison de blé canadien vendue à la Suisse. — Le blé à terme était stationnaire à Winnipeg.

Winnipeg, 29. — (P.C.) On a rapporté d'autres ventes à l'exportation, hier, sur la Bourse de Winnipeg. La Suisse a acheté une cargaison de blé canadien. Le blé à terme est demeuré stationnaire, juillet à 81 1-2 sous le boisseau et octobre à 90 sous le boisseau. Le blé américain a baissé de 1 à 1 3-8 sou le boisseau. Quelques wagons d'avoine et d'orge de catégorie inférieure ont été expédiés dans l'est. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juil	81⅛	81⅛	81⅛	81⅛
Oct	....	....	....	90 a
AVOINES:				
Juil	....	....	....	51½b
Oct	47⅜	47⅜	47⅛	47⅛a
Déc	46¼	46¼	46⅛a	46⅛a
ORGE:				
Juil	....	....	....	60½b
Oct	61¼	61¼	61	61
Déc	....	....	....	60⅞a
SEIGLE:				
Juil	....	....	....	55⅛b
Oct	57	57⅛b	56¾	56⅞

A CHICAGO

Chicago, 29. — (P.A.) On a noté une pression des ventes dans les options de blé et d'autres grains, hier, à Chicago, par suite de l'augmentation de l'activité antiinflationnaire à Washington et de nouvelles défavorables venant de Russie, et les prix ont baissé d'un sou et plus à la fin. Au début de la journée, les avoines et le maïs montrèrent de la résistance, mais ils fléchirent plutôt brusquement à la fin. Le blé clôtura en perte de 1 à 1 3-8 sou, septembre $1.17 7-8 - $1.18, décembre $1.21 1-4-3-8, et le maïs a baissé de 1-2 à 3-4 de sou, septembre 89 1-2 - 5-8. Les avoines fléchirent de 5-8 de sou à 1 sou, le seigle fléchit de 5-8 à 3-4 de sou et les fèves soya demeurèrent stationnaires en perte de 1-8 de sou. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Sep	118¾-½	118⅞	117⅞	117⅞-18
Déc	122¼-⅛	122¼	121¼	121¼-⅜
Mai	126⅛	126⅝	125½	125½-⅝
MAIS:				
Sep	89⅞-90	90⅛	89½	89½-⅝
Déc	93-92¾	93	92⅜	92⅜
Mai	97¼	97¼	96⅞	96⅞
AVOINES:				
Sep	50½	50¾	49¾	49⅞
Déc	53	53	51¾	51⅞
Mai	55½-⅝	55⅝	54⅜	54⅜
FEVES SOYA:				
Oct	170¾	171⅜	170⅝	171
Déc	173¼	173½	172⅝	172⅞
SEIGLE:				
Sep	68¼	68⅜	67⅝	67⅝
Déc	71⅞	72¼	71⅝	71⅝
Mai	77¼	77½	76¾	76⅞

Dividendes

Dominion Bridge Co. Ltd. 30 sous par action, dividende trimestriel, payable le 25 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Production de fromage

Ottawa, 29. — (P.C.) Le ministère fédéral de l'Agriculture rapporte que la production de fromage pendant la semaine terminée le 25 juillet s'est totalisée à 76,331 boites comparativement à 61,540 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. La production, du 1er décembre au 25 juillet, s'est chiffrée par 1,089,732 boites, à rapprocher de 645,507 pendant la période correspondante de 1941.

BENEFICE ACCRU DE CANADA BREAD

Le profit net consolidé s'est totalisé à $183,465 au cours de la période fiscale terminée le 30 juin. — Augmentation de $33,438 comparativement à l'année précédente.

Toronto, 29. — (P. C.) Canada Bread Company Limited a annoncé, hier, que le bénéfice net consolidé pour la période fiscale terminée le 30 juin, s'est chiffré par $183,465, ce qui représente une augmentation de $33,438 sur la période fiscale précédente.

Déduction faite du dividende sur les actions de première priorité, le bénéfice était égal à $3.02 par action privilégiée de classe B, après participation, comparativement à $2.50 l'année précédente, alors que le profit, sur la base de la participation, était égal à 16 1-2 sous par action commune comparativement à 10 sous.

Les disponibilités courantes sont de $642,228 et les exigibilités immédiates de $506,708. Le fonds de roulement se chiffre par $135,520, comparativement à $29,759 l'année précédente. Cette réduction est attribuable au retrait d'obligations pendant l'année.

C.-H. Carlisle, président, a déclaré aux actionnaires, au cours de l'assemblée annuelle, que la compagnie avait réalisé des économies volontaires et donné un bon exemple d'effort de guerre. Les ventes continuent à augmenter substantiellement.

La production d'or en mai

La production d'or en mai s'établit à 425,160 onces fines d'une valeur de $16,368,660, comparativement à 420,795 onces en avril et 449,185 en mai l'an dernier. Par province, la production est la suivante (chiffres de mai 1941 entre parenthèses) : Ontario, 250,252 (271,252) onces fines ; Québec, 94,241 (89,884) ; Colombie-Britannique, 40,418 (49,927) ; Manitoba et Saskatchewan, 24,483 (23,692) ; Yukon, 5,230 (5,986) ; Territoires du Nord-Ouest, 9,991 (5,726) ; Nouvelle-Ecosse, 530 (2,795).

La production des cinq mois terminés en mai atteint un total de 2,066,452 onces fines d'une valeur de $79,558,403, en regard de 2,182,259 onces fines d'une valeur de $84,016,971 la période correspondante de l'an dernier.

NOUVEAU PROCEDE DE ATLANTIC REFINING

Cette compagnie américaine a découvert un nouveau procédé chimique pour la fabrication du caoutchouc synthétique. — Son application serait plus coûteuse mais permettrait de produire plus.

New-York, 29. — M. Robert-H. Colley, président de Atlantic Refining Company, a annoncé que la compagnie a découvert un nouveau procédé chimique qui servira à hâter l'exécution du programme du gouvernement en ce qui concerne la production du caoutchouc synthétique. Le produit du nouveau procédé est le benzine éthylique, un intermédiaire dans la production de styrène, un des deux principaux ingrédients du caoutchouc synthétique du type Buna S.

M. Colley a déclaré que le benzine éthylique est un produit de l'alcool éthylique, provenant de grains, et du benzol, un sous-produit du charbon bitumineux distillé. Il a dit que le nouveau procédé était en réalité un "raccourci" dans la fabrication du benzine éthylique et qu'une quantité substantielle de la capacité des raffineries est actuellement disponible pour sa fabrication, rendant ainsi inutile la construction d'usines dispendieuses, quoi que quelques matières stratégiques seront nécessaires pour équiper les fabriques. La compagnie a offert le procédé gratuitement pour la durée de la guerre à tout manufacturier désirant l'utiliser en vertu du programme de production du caoutchouc synthétique.

La compagnie a déclaré que le procédé ne présentait qu'un inconvénient : le coût de production. Elle estime que le coût de fabrication du caoutchouc, avec le nouveau procédé, sera supérieur d'environ 5 pour cent, par rapport au coût de production actuel, mais elle fait remarquer que le nouveau procédé permettrait l'accélération de tout le programme de production du caoutchouc synthétique.

Bourse de Londres

Londres, 29. — (P. C.) Le marché de Londres affichait une piètre tenue, à la fin de la séance, hier, et l'activité était restreinte. Les titres industriels se sont améliorés et les chemins de fer domestiques ont fléchi. Les huiles étaient ternes et les kaffirs stables. Les fonds britanniques n'ont pas été actifs et ils ont fléchi.

Marché du coton

New-York, 29. — (P. A.) Les options du coton ont baissé de 15 sous ou elles ont monté de 5 sous la balle, hier, sur le marché de New-York. Voici les fluctuations de la journée :

	Haut	Bas	Ferm.
Octobre	18.38	18.25	18.35
Décembre	18.51	18.41	18.48-49
Janvier	18.55	18.48	18.52n
Mars	18.65	18.54	18.63-64
Mai	18.70	18.60	18.70
Juillet	18.75	18.64	18.75n

BILAN DE UNITED STATES STEEL CORP.

Revenu net de $5,945,373 pendant le trimestre terminé le 30 juin, comparativement à $27,921,534 au cours du trimestre précédent. — Un dividende de $1 par action commune.

New-York, 29. — (P.A.) United States Steel Corporation a annoncé, hier, que le revenu net pour le trimestre terminé le 30 juin s'est chiffré par $5,945,373 ou $1.65 par action commune, comparativement à $27,921,534 ou $2.48 par action commune dans le trimestre précédent et à rapprocher de $24,814,751 ou $2.12 par action dans la période correspondante de 1941.

Les directeurs ont déclaré un dividende de $1.00 par action commune, soit le même montant que pendant les trimestres précédents.

Pour les six mois terminés le 30 juin, le revenu net s'est totalisé à $3,866,907 ou $2.44 par action commune, comparativement à $61,374,746 ou $5.60 par action commune au cours de la période correspondante de 1941.

Le dividende sur les actions communes sera payable le 19 septembre aux actionnaires enregistrés le 20 août. Le dividende trimestriel régulier de $1.75 par action privilégiée sera payable le 20 août aux actionnaires portés aux registres le 31 juillet.

Nouvelles minières

McKenzie Red Lake

Au cours du deuxième trimestre de l'année courante, McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd a usiné 21,104 tonnes de minerai d'une valeur totale de $209,494, à comparer à 21,439 tonnes valant $272,571.

Hallnor Mines Limited

Le bénéfice net de Hallnor Mines Ltd. pour le premier semestre de 1942, se chiffre par $439,230 ou 24.66 sous par action, comparativement à $645,786 ou 32.29 sous par action pour la même période de l'année dernière. Le président, M. J.-Y. Murdock, déclare que cette diminution du bénéfice provient d'un déclin dans la teneur du minerai et de l'expiration des exemptions sur l'impôt du revenu. La production est de $1,192,226, après déduction des frais de ventes, et l'usinage s'établit à 68,287 tonnes de minerai, à rapprocher de $1,257,503 et 64,333 tonnes l'année dernière.

Pamour Porcupine

Au cours du premier semestre de l'année courante, cette compagnie a réalisé des bénéfices nets de $230,564 ou 4.6 sous par action, comparativement à $263,100 ou 5.26 sous par action pendant la période correspondante de 1941. Le président a déclaré qu'un petit dividende sera probablement payé plus tard au cours de l'année. La rareté de la main-d'oeuvre devient un facteur critique. Les réserves de minerai cassé sont de 575,000 tonnes. La compagnie traite 1,612 tonnes de minerai chaque jour.

Aunor Gold Mines

Cette mine, contrôlée par la Noranda, annonce que les profits nets se sont chiffrés par $263,723 ou 13.14 sous par action au cours du premier semestre de l'année courante, comparativement à 9 sous par action pendant la période correspondante de l'an dernier. La compagnie a payé deux dividendes trimestriels de 4 sous à date et déclare un autre dividende de 4 sous, payable le 1er septembre. Les récents amendements à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu augmentent substantiellement les taxes sur les excédents de bénéfices payés par la compagnie. Environ une tonne de minerai de tungstène de haute teneur est expédiée chaque mois. C'est essentiellement une contribution de guerre non rémunératrice.

Waite Amulet Mines

Le profit net de Waite Amulet Mines Ltd. pendant les six mois terminés le 30 juin, s'est chiffré par $103,620 ou 3.15 sous par action. La part de la compagnie de Amulet Dufault Mines Ltd a été de 31.93 sous par action. Le bénéfice net total a été de 35.08 par action, comparativement à 22.6 sous par action pour la période correspondante de 1941. La compagnie annonce aussi le paiement d'un dividende de 10 sous par action, payable le 10 septembre aux actionnaires enregistrés le 18 août.

BON SEMESTRE DE HUDSON BAY MINING

Le bénéfice net de la compagnie s'est chiffré par $3,492,540 ou $1.27 par action, comparativement à $3,296,993 ou $1.19 par action, en 1941. — Aucun chiffre sur la production.

Au cours du premier semestre de 1942, le bénéfice net de Hudson Bay Mining and Smelting Co., Ltd, s'est chiffré par $3,492,540 ou $1.27 par action, après déduction des frais, y compris la dépréciation et les taxes mais non la réserve contre épuisement. Pendant la période correspondante de 1941, le bénéfice net s'était totalisé à $3,296,993 ou $1.19 par action.

Au cours du premier trimestre, le bénéfice net s'élève à $1,662,050 et est l'équivalent de 60 cents par action. D'après le bénéfice net des six premiers mois, le bénéfice net du deuxième trimestre s'établirait donc à $1,830,486 ou 67 cents par action.

Durant le premier trimestre de 1941, le bénéfice net s'élevait à $1,662,135 ou 60 cents l'action, soit à peu près le même qu'en 1942, tandis qu'en 1940, il se montait à $1,383,823 ou 50 cents par action.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'an dernier se traduisait par $1,634,859 ou 59 cents l'action et le même trimestre de 1940, par $1,226,909 ou 45 cents par action.

A cause de la guerre, la compagnie ne publie aucun chiffre sur sa production. En 1941, on estime que la mine a usiné une quantité record de minerai et sa production de métaux pour cette année-là est sans précédent. Le bénéfice net, déduction faite de tous frais, s'établit à $6,992,630, soit l'équivalent de $2.53 par action.

Les denrées

Montréal, 29. — (P. C.) Le beurre au comptant et à terme a fléchi, hir, sur le marché canadien des denrées. Les prix des oeufs sont demeurés stables. A la fermeture, le beurre du Québec, marque 92, était coté 34 3-8 sous la livre au comptant. Les ventes: 1,100 boites à 34 3-8 sous.

Voici les prix publiés hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs classés, A-gros, 34 sous ; A-moyens 33 1-2 à 33 sous; A-de poulettes 29 sous; B, 28 1-2 à 29 sous; C, 25 1-2 à 26 sous. Arrivages : 1,731 caisses.

Beurre de fabrique, première qualité, prix des commerçants, 35 1-2 à 36 sous; première qualité, en tinette, prix des commerçants, 35 à 35 1-2 sous; arrivages courants, beurre pasteurisé du Québec no 1, 34 1-8; no 2, 33 1-8 sous; prix de gros du beurre pasteurisé du Québec no 1, 34 1-2 sous; no 2 33 3-4 sous; arrivages : 2,019 boites.

Fromage: arrivages courants, fromage blanc de l'Ouest et du Québec, 19 5-8 sous franco, livré à Montréal; prix de gros du fromage blanc de l'Ouest et du Québec, 20 sous; arrivages: 8,768 boites.

Patates du Québec, $1.60 à $1.75 le sac de 75 livres; de l'Ontario, $2.00.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 28 JUILLET 1942

	Off.	Dem.		Off.	Dem.		Off.	Dem.
OBLIG. DU DOM.:			St John 4 1-2 71	103	106	Brown 5½ 46	64	67
2 1 Juin 44	100¼	101¼	Three R 4 53	98½	101	Brown 5½ 59	77½	79½
2½ 1 Juin 43	101	101¾	Tor 4½ 45	105	108	Burns 5 58	67½	70
2 15 Dec 46	99¼	100	Vanc 4½ 68	99½	103	Can Can 4 51	101	104
2¼ 1 Mai 48	99¼	100	Winn	108½	..	Can Cem 4¼ 51	103	105
2½ 15 N 44	101¾	102½	TRANSPORT:			C P and P Inv 5 58	64½	....
2 1 Ju 50-55	99¼	100¼	Can Alt 4 55	101	103	Can Int P 6 49	103	105
Do 53-58	99¼	100¼	CPR 3 45	100¾	102¾	Can Loco 6 53	93½	96
3 15 Oct 42	100¼	101	Do 3½ 51	97	99	Can Vick 6 47	97	100
3 perps	94	95	Do 4 49	101	103	Cons P 5½ 61	64	66
3¼ 1 Ju 48-49	102⅜	103⅜	Do 4½ 46	104½	....	Dom Coal 4½ 52	97	100
3 1-4 15 N 48-51	101⅞	102⅞	Do 4 perps	83¼	85¼	Dom S and C 6½ 55	103	106
3¼ 1 Ju 56-66	101⅛	102⅛	Do 4½ 60	103½	105½	Dom Tar 4½ 51	103½	105½
3½ 15 O 44-49	102⅜	103⅜	Do 5 54	109½	111½	Dom W and W 6 53	96	99
4 15 Oct 43-45	102½	103½	Can SS 5 57	101½	103½	Donn P 4½ 56	73½	76
Do 47-52	105⅜	106⅜	UTILITES:			Dryden P 6 49	100	..
4½ 15 Oct 44	105¾	106¾	Ass T and T 5½ 55	67½	70	E Dair 6 49	75	80
4½ 1 Fev 46	108	109	Bell Tel 5 57	123½	....	Fam Play 4½ 51	101	103
4½ 1 N 46-56	106½	107½	Do 5 60	124½	....	Fed Gr 6 49	103½	....
Do 47-57	107½	109½	BC Pow 4¼ 60	99	101	GS War 4½ 52	102	104
Do 48-58	108	109	BC Tel 4½ 61	105¼	107¼	Gl Pap 5 55	92	94½
Do 4½ 49-59	109	110	Calg Pow 5 60	109	111	Gurney 5½ 49	87	90
5 15 Oct 43	103⅛	104⅛	Do 5 64	104½	....	Gypsum 5½ 48	102	105
EMPRUNTS de GUERRE:			Can Nor Pow 5 53	101	104	Ind Acc 4 52	81	84
3 15 Ju 50-51	100⅛	101⅛	Dom G El 6½ 45	102	....	Int C Bak 5½ 48	101	..
3 1 Oct 49-52	99⅜	100⅜	Gat P 3¾	100	102	Int Pap 6 55	114½	..
3¼ 1 F 48-52	102	103	Do 5 49	100	102	Ip of Nfld 6 68	95	98
3 1 Mar 52-54	99⅜	100⅜	Gt Lak 4½ 56	101	103	La St John 5 61	50	54
GAR. par le DOM.:			Do 5 57	98½	101	Do 5½ 61	78	82
CNR 2 43	100¼	101	Int H 6 44	32	34	Maple L M 3 58	84	87
Do 2¼ 44	101	101¾	Int Pow 6 55	101	....	Massey 4¼ 54	97	99
Do 2¼ 46	100½	101½	Do 6 57	96	....	McColl 4¼ 49	99	102
Do 3 44	102¼	103	Do 6½ 57	100	....	Mersey P 5 57	94	97
Do 3 45-50	99¾	100¾	Mar El 4½ 56	99½	....	Do 6 49	94	98
Do 3 48-52	99	100	Do 5½ 56	99½	....	M and O 5 60	98	100
Do 3 48-53	98¾	99¾	Maclaren 4 59	100	103	Moirs 6 57	79	..
Do 3 54-50	98¾	99¾	Mtl Pow 3½ 56	103¼	105¼	Mtl Dryd 6 48	83½	86
Do 4½ 51	117½	119	Do 60	102½	....	NS S and C 3½ 63	82	85
Do 4½ 56	118½	120½	Do 63	101¼	103	Price 5 57	92	95
Do 4½ 57	119	120½	Do 73	100¾	102¾	Do 4 57	..	78
Do 4¾ 55	120	122	Mtl Tram 5 51	101½	103½	Reg Knit 4 52	93	97
Do 5 54	118	119	Do 5 55	80½	83	Restie 6 48	102	..
Do 5 49-69	121½	123	Nat L P 4 49	101½	104	Roll Pap 4½ 51	102	104
CNWISS 5 55	121½	122½	Nfld L P 4½ 56	100	....	Simps 4¼ 51	100	102
M Har 5 49-69	122	124	Do 5 56	100½	....	Smith H 4¼ 51	103	105
GTP 3 62	100	102½	NS L P 4 57	101	....	Unit Amu 5 56	100	....
PROVINCIALES:			Ott P 4 57	102	....	Un Gr 5 48	100½	....
Alberta 4 54	67	70	Ott Vp 4 64	105½	....	Do 5½ 49	101½	....
Do 4½ 56	70	73	Do 5 59	101	103	Wabasso 4½ 51	100	..
BC 4½ 53	108½	111	Porto R 6 50	100	....	W Grain 5 49	62½	65
Do 5½ 45	104	107	Pow Corp 4½ 59	93	96	IMMEUBLES:		
Man 4½ 56	101	104	Que Pow 5 62	103	105	Alex Bldg 6 47	36	....
Do 5 47	106½	109	Sag Pow 4¼ 66	107	....	Acad Apt 4 59	56½	59
NB 3 51	94½	97	Shaw 4 61	103	105	Dom Sq 4 59	58	62
Do 4½ 61	108	110½	Do 4½ 67	109½	111½	Glen Inv 5 44	53	57
NS 3 50	97	99	Do 4½ 70	109½	111½	Godf R 4 52	52	55
Do 4½ 60	112	115	Do 4 69	103	105	Ins Ex 4 51	50	53
Ont H 3¼ 50-53	100	102	St M Pow 5 56	98	100	Mtl Apts 1st 4 54	50	54
Ont 3 47-50	99	101	Do 4½ 70	104	106	O Real 5½ 61	55	60
Do 4½ 49	107½	109½	Unt Secs 5½ 52	92½	94	Que Apt 5 50	81	..
Do 3½ 49-51	100¼	102¼	Wpg El A 5 65	84	87	Queens H 5 53	66	..
Que 3 51	97	99	Do B	71	73	Sherb St 3½-4 52	50	54
Do 3½ 49	98	100	INDUSTRIELLES:			St Cyr 3-3½-4 57	60	64
Do 3½ 51-53	98½	101	Abitibi 5 53	58½	60½	Wild P 5 53	55	..
Do 4½ 45-50	111½	114	Do COD	58½	60½	Wind H 4½ 53	68½	71
Mont 5 54	98	101	Acad S 4½ 55	101	103	OVER THE COUNTER:		
PEI 3 45	97	100	Do 5 54	94	97	M and O Com	3	....
Sask 4½ 51	91	94	Alta Pac Gr 6 46	103½	....	Brown pfd	21½	22½
Do 5 58	88½	92	Alg Stl 5 48	103½	105	Brown Com	130	150
MUNICIPALES:			Alt Sug 4 51	101	..			
Calg	96½	99½	Bowater 5 68	88	92			
Edmon 4½ 67	95	99	Brand H 6 56	57	61			
Halif 4½ 52	106	109	BC Pulp 6 50	88	92			
Do 4½ 71	95½	98½						
MCS 4 48	98½	101						
Mtl Met 4½ 62	98	101						
Do 4 47	97	100						
Que 4½ 50	101	104						
Regina 5 45	96	99						

TITRES MOBILIERS INACTIFS A MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec — Tél: *2-1521

SEANCE DU 28 JUILLET 1942

	Off.	Dem.		Off.	Dem.		Off.	Dem.
Acme Glove	3	4	Do priv	150	....	Do priv	151¼	....
Do priv	....	50	Dryden Pap	4	4¼	Ont Steel Prod	....	10
Agnew Surp	11	12	East Dair	30	....	Do priv	110	115
Do priv	10½	....	Electrolux	4⅞	6	Ottawa Car	....	6
Alb Pac Gr pr	25¼	....	Enamel and H	2½	3	Ottawa Elec Ry	15½	....
Algoma Steel	8	8¾	English El B	3	....	Ottawa Pow	5	5½
Do priv	....	86	Fam Play	....	18	Do priv	80	....
Amal Elect	6	....	Foundation	11⅝	13	Penmans	....	47
Asbestos Cp	17¼	....	Gatin Power	6	6½	Do priv	118	....
Ass Brew of Can	13½	14½	Do priv	77	....	Power Corp	3¾	4
Do priv	111	....	Do Droits 5½	....	80	Placer Devel	5¼	8
Bulolo	....	7⅞	Gen Steel W	5	5⅜	Price Bros	7¼	8
Bath Pap A	11½	12	Do priv	83¾	86	Do priv	....	60
Bell Telep	135	....	Gurd Char	2½	3	Que Pow	12	13
Braz Tract	9⅞	10	Do priv	70	75	Regent Kn M	4	5
B C Power A	20½	21	Gypsum	2⅝	3	Do priv	19	21
Do B	100	200	Ham Bridge	3⅜	3½	Rolland Pap	6	7
Bruck Silk	4⅝	5	Hollinger	715	745	Do priv	90	92
Build Prod A	12½	13	How Smith	8½	9½	Sag Pow pr	104	....
Can Bronze	30	31½	Do priv	97	98	Shaw Pow	12¾	13
Do priv	105	....	Hudson Bay M	23	23⅜	Sher Wills pr	110	115
Can Car	6	6½	Imp Oil	8⅞	9	South Can Pow	10	....
Do priv	25	26	Imp Tob	10	10⅛	St Law Corp	110	115
Can Celan	21½	23½	Do priv	6¾	....	Do priv	9¾	10
Do priv	121½	....	Indust Acc A	8¼	8½	St Law Pap pr	25	....
Can Cement	4⅜	4½	Intern Bron	11	....	St Law Flour	24	....
Do priv	93	95	Do priv	22	22¼	Do priv	115	....
Can Conv	15	....	Intern Nick	29½	29¾	Steel of Can	61	63
Can Cot	96	107¼	Int Petrol	13	13¼	Do priv	64	71
Do priv	115	....	Int Power	2	....	Tooke Bros	100	....
Can Ind Alc A	3⅛	3¼	Do priv	....	88	Do priv	13½	20
Do B	3	3¼	La of Woods	15	16½	Tuckett priv	150	....
Can North Pow	4¾	5	Do priv	....	117	Twin City	2½	....
Can Pac Ry	5⅜	5½	Lang	8¼	9¾	United Steel	3½	4
Can Steams	6	....	Legaré priv	8	....	Wabasso Cot	....	36
Do priv	26¼	27⅜	Mackin Ste pr	55	75	Western Gro pr	110	113
Cocksh Pl	5¼	....	Mas Harris	3	3⅜	Wilsil	....	15
Cons Smelt	33¾	34	McColl Front	3⅛	3½	Winn Elect A	115	....
Crown Cork	20¼	....	Mont Cot pr	116	....	Do B	115	....
Dist Seag	23¼	....	Mont Pow	21¾	21½	Do priv	....	12¼
Do priv	89	....	Mont Tram	16¼	18	Zellers	11	12
Dom Bridge	23	23¼	Mont Loan	13	....	Do priv	24½	25
Dom Coal pr	10	10½	Mont Telegr	21¾	....			
Dom Glass	113	....	Nat Brew	23¾	25	BANQUES:		
Do priv	152	....	Do priv	37	39	Can Nat	134	135
Dom Steel B	7¾	7¾	Nat Steel Car	....	29¾	Commerce	....	130
Dom Ter	3½	4	Niagara W W	12	13¼	Montréal	135	148
Do priv	82	90	Noranda	42½	42⅞	N Ecosse	....	265
Dom Textile	....	71	Ogilvie Fl M	18	19	Royale	120	128

CURB DE MONTREAL

	Off.	Dem.		Off.	Dem.	Century Min	71	83
Abitibi	55	65	Fairchild	2	2½	Dome Mines	12	....
Do 6 priv	4½	5	Fleet Airc	2¾	3	East Malart	105	110
Alumin	87½	88	Ford of Can A	17¾	18¼	Eldorado	....	46
Bathurst B	160	162	Foreign Pow S	....	25	Fed Kirk	1¼	2½
Beauharn	9⅝	10	Fraser	....	10	Francoeur	16	22
Beld Cort	80	86	Do Vot Tr	9	10	Goldale M	8½	11
Do priv	115	....	Gen St War pr	4	....	Graham Bousq	1⅛	....
Brew and D	4½	5	Inter City Bak	25½	35	Inspiration	....	32
Bright	6½	....	Inter Paints A	160	162	J M Cons	½	1
B A Oil	14¾	15	Do priv	12½	15	Joliet Q	1½	2
B C Pack	13½	14½	Int Util A	2⅛	2¾	Lake Shore	800	...
Calg Pow pr	97½	102	Do B	2	15	Lebel Oro	⅝	....
Can Bread	100	....	Inter Sta Roy A	....	10	Lee Gold	49	56
Can Bud Br	5¾	....	La St John Pow	5½	6	Malart G F	125	130
C N Power pr	85	....	Lake Sulph	1	15	Normetal	60	68
Can Vineg	4¾	5¾	Loblaw Gro	18½	19½	O'Brien	50	53
Can and D S	12½	13½	Maclaren Pow	12½	14	Pamour	31	40
Canad Brew	105	....	Mas Harris pr	....	12	Pato Cons	210	250
Do priv	27	28	McColl Front pr	75¼	78	Pend Ore	100	....
Can Dredge	11	14	Melchers	100	200	Perron	....	95
Can Gen Inv	7	7½	Do priv	6	6¼	Pickle Crow	160	....
Can Indust B	140	144	Mitchell	14	14½	Prest East D	154	164
Can Indust pr	150	158	Moore Corp	75	....	Que Gold	20	....
Can Int Inv Tr	....	15	Noord Aviat	2	3	Red Crest	....	3
Can Light	13	....	Page Hersey	....	92½	San Anton	145	163
Can Malt	....	36½	Paton Mfg	30	....	Shawkey	1	1¾
Can Marc	50	60	Power Cp priv	83	....	Sher Gord	64	....
Cdn P and P I	15	20	Prov Trans	5	6	Siscoe	33	....
Do priv	125	200	Quebec Tel A	4	....	Sladen Malart	21	22
Can Westing	....	39¾	Rogers Maj	3⅛	....	Sullivan	53½	54
Cdn Vick	2¾	3⅜	Sarnia Brid	7	9	Teck Hugh	148	163
Do priv	23	23¼	So Can Pow pr	103	103½	Ventures	....	430
Catelli Food	....	5¾	Thrift Stor	2¼	....	Waite Amulet	405	435
Do priv	....	10	United Amus A	12½	....	Wood Cad	1⅞	2
Celtic Knit	150	....	United Dist	100	....	Wright H	200	....
City Gas	15	20	United Secur	2¼	....			
Claude Neon	....	5	Walkerv Br	110	115	HUILES:		
Comm Alc	2⅛	2⅜	Walker Gd	42¼	....	Acme Gas	3½	7½
Do priv	6	6½	Do priv	18½	....	Ajax Oil	9½	16
Cons Pap	170	180	MINES:			Anaconda Oil	2	....
Cons Baker	8	11	Aldermac	7⅛	8	Anglo Can	40	....
David A	9	10	Arno Mines	....	1¼	Brown Oil	3½	....
Do B	75	150	Beaufor	2¼	3	Calm Oil	12½	....
Dom Engin	18	23	Bidg-Kirk	4½	6	Commonw	17	20½
Dom Oilcl	20	22	Bobjo Min	6	....	Dalhousie	16	18
Dom Wool	110	125	Bouscadil	1⅛	2¼	Home Oil	220	228
Do priv	7	7½	Brazil Gold	....	2¾	Homestead	2	....
Donnacona A	2¾	3	Cart Malart	....	1	Pacalta Oil	3	4½
East Dair pr	6	9	Cent Cadil	2	3	Royalite	17	....

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-1521

Séance du 28 juillet 1942

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
10	Alg Stl Pr	83	83	83	83
101	Bell Tel	135½	135½	135	135
245	Braz Trac	10	10	10	10
25	B C Pow A	21	21	21	21
200	Buil Pro A	12½	12½	12½	12½
15	C Cement	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
25	Do Pr	93	93	93	93
20	C Cotton Pr	116	116	116	116
50	C Nor Power	4¾	4¾	4¾	4¾
150	Can Pac Ry	5½	5½	5½	5½
135	Cons Smel	33⅞	34	33⅞	34
116	Dom Bridge	23	23	23	23
125	D Steel B	7¾	7¾	7¾	7¾
25	Dom Tar Pr	86	86	86	86
115	D Textile	69	69	69	69
15	Dryd Paper	4	4	4	4
100	Hud B Min	23¼	23¼	23¼	23¼
755	Imp Tob	10	10⅛	10	10⅛
20	Int Nickel	29½	29½	29½	29½
125	Int Petrol	13¼	13¼	13¼	13¼
2	Mas Harris	3	3	3	3
220	Mont Power	21½	21½	21⅜	21½
75	Nat Brew	24	24	24	24
35	Niag W W	13	13	13	13
150	Nor Mines	42¾	42¾	42¾	42¾
128	Shawin Pow	13	13	13	13
25	St Law Cor	115	115	115	115
30	Do Pr	10	10	10	10
50	St Law P Pr	25	25	25	25
30	Steel of Can	62	62	62	62
70	Do Pr	70	70	70	70
	BANQUES:				
5	Commerce	128	128	128	128

CURB DE MONTREAL

Séance du 28 juillet 1942

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
120	B A Oil	15	15	15	15
50	B C Packers	14	14	14	14
160	C & D Sugar	13	13	13	13
50	Can Brew	105	105	105	105
10	C Vicks L Pr	23¾	23¾	23¾	23¾
1	Cons Paper	130	130	130	130
10	Dom Engin	19	19	19	19
20	Donnacona A	2¾	2¾	2¾	2¾
50	Ford of C A	18	18	18	18
300	Massey H Pr	11⅞	12	12	12
	MINES:				
2000	Aldermac	08	08	07½	07½
100	East Malar	108	108	108	108
200	Macassa	205	205	205	205
300	Malar G F	130	130	130	130
500	McKen R L	55	55	55	55
100	Normetal	69	69	69	69
300	O'Brien	53	53	53	53
700	Siscoe	34	34	34	34
500	Sunloch Min	21	21	21	21
2100	Sullivan	54	54	54	54
	HUILES:				
600	Home Oil	225	225	225	225

mais vous pouvez voyager confortablement!

Faites un voyage en bateau à MONTREAL

Vous ne sauriez voyager de façon plus agréable — dans une atmosphère de fraîcheur, confort et tranquillité. Vous quittez Québec à 7 h. 30 du soir, vous prenez un excellent souper à bord, vous passez une soirée charmante, à danser ou causer, et vous dormez ensuite dans une confortable cabine extérieure. Vous arrivez à Montréal le lendemain matin — frais et dispos. C'est vraiment la façon idéale de voyager!

PASSAGE ALLER-RETOUR
Bon pour la saison......$10.15 — Week-end......$7.10
(Repas, couchette et taxe en plus)

Pour renseignements, imprimés descriptifs et location, s'adresser aux agences de voyage ou à la

CSL
CANADA STEAMSHIP LINES

12, rue du Fort, Québec — Téléphone 2-6801
Bureau du Château Frontenac, 2-1840
Bureau des quais, 48, rue Dalhousie, 2-7416

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec — Tél *2-7006

Séance du 28 juillet 1942

Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduction	32⅞	32⅞	32⅞	32⅞
Allis Chalmers	25	25	25	25
American Can	64	64	64	64
Am Radiator	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Am Smelting	39¾	39¾	39¾	39¾
Amn T & T	115¾	115¾	115½	115¾
Anaconda Copper	25⅝	25½	25½	25½
Atchison Ry.	42½	42⅞	42½	42⅞
Baldwin Loco	11½	11½	11½	11½
Bethlehem Steel	53½	53¼	53¼	53¼
Boeing Aircraft	15½	15½	15½	15½
Canadian Pacific	4½	4½	4½	4½
Ches & Ohio	31½	31½	31	31½
Chrysler	61⅜	61¼	60⅞	60⅞
Coca-Cola	76⅝	76⅝	76⅜	76⅜
Com Solvents	8½	8¼	8¼	8¼
Cons Edison	13⅛	13⅜	13⅜	13⅜
Crown Zeller	11	11	11	11
Curtis Wright	6½	6½	6½	6½
Do "A"	19⅜	19⅜	19⅜	19⅜
Douglas Aircraft	59½	59⅞	59⅞	59⅞
Dupont de Nem	117	116	115	115
Eastman Kod.	133	133	133	133
Gen Electric	26½	26⅝	26½	26½
Gen Motors	38	38⅜	37⅞	37⅞
Goodrich Tire	19¼	19¼	19¼	19¼
Goodyear Tire	18⅛	18	18	18
Int Harvester	48⅛	47½	47½	47½
Int Nickel	25⅞	25⅞	25⅞	25⅞
Int Paper	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
Do Pr	49¼	49¼	49¼	49¼
Kennecott	30	30	30	30
Lowe's Inc	42⅜	42¾	42⅜	42⅜
Montgom Ward	30⅜	30⅛	30	30
Nat Biscuit	14¾	14¾	14¾	14¾
Nat Distillers	23	23	23	23
N Y Central	9⅛	9⅛	9	9
Param Publix	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
Penn R R	20⅝	20⅝	20⅝	20⅝
Philipps Pete	39¾	39¾	39¾	39¾
Pub S N J	9¾	10	10	10
Radio Corp.	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Republic Steel	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
Sears Roebuck	55¼	54¾	54¾	54¾
Socony Vacuum	8	8	8	8
Southern Pac	13½	13½	13⅜	13½
Southern Ry.	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
Sperry Corp	23½	23½	23½	23½
Stand Oil of N J	38½	38½	38½	38½
Union Carbide	67¼	67¼	67¼	67¼
Union Pacific	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝
United Aircraft	25⅞	25¼	25¼	25¼
U S Rubber	18	18	18	18
U S Steel	48¼	48⅛	47⅞	47⅞
Western Union	25½	25½	25½	25½
Westing Electric	68⅞	67¾	67¾	67¾
Woolworth	28⅝	28⅝	28⅝	28⅝
Yellow Truck "B"	11	10⅞	10⅞	10⅞
Youngstown Sheet	30½	30½	30½	30½

Revenus provenant des véhicules-moteur

Les revenus provinciaux provenant de l'enregistrement des véhicules automobiles en 1941 se chiffrent à $31,559,944. Les revenus dérivés des taxes sur la gazoline s'élèvent à $59,579,356. Par province, les revenus provenant de l'enregistrement des véhicules automobiles sont les suivants : Ile du Prince-Edouard, $155,588 ; Nouvelle-Ecosse, $1,776,691 ; Nouveau-Brunswick, $1,518,312 ; Québec, $7,807,741 ; Ontario, $10,437,274 ; Manitoba, $1,363,881 ; Saskatchewan, $2,163,737; Alberta, $2,901,651 ; Colombie-Britannique, $3,430,728. Les revenus provenant des taxes sur la gazoline sont les suivants, par province : Ile du Prince-Edouard, $284,722 ; Nouvelle-Ecosse, $3,031,449 ; Nouveau-Brunswick, $2,052,234 ; Québec, $12,260,427 ; Ontario, $27,461,457 ; Manitoba, $2,736,158 ; Saskatchewan, $3,340,357 ; Alberta, $4,212,305; Colombie-Britannique, $4,005,947 ; Yukon (où la taxe est imposée pour la première fois en 1941), $14,300. Les revenus globaux provenant de l'enregistrement des véhicules automobiles, des permis de conduire, des amendes, etc., et ds taxes sur la gazoline se placent à $91,139,300 contre $85,479,893 en 1940.

BOURSE DE TORONTO

Séance du 28 juillet 1942

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1000	Aldermac	08	08	08
700	Anglo Can	40	40	40
900	Aunor	108	105	105
500	Base Metal	05	05	05
700	Beattie	59½	59½	59½
3000	Bidgood	05½	05½	05½
500	Bobjo	09	09	09
2500	Bonetal	07½	07	07
200	Bralorne	610	610	610
395	Brazil	10⅛	10	10⅛
2400	Broulan	37	37	37
310	Buff Ank	115	115	115
25	Can Malartic	35	34	35
275	C P R	5⅜	5⅜	5⅜
3000	Cent Pat	77	75	75
4100	Chesterville	61	60	60
125	Cochenour W	60	59	59
1000	Denison	04¼	04¼	04¼
1100	East Malartic	106	105	106
1200	Eldorado	48	48	48
110	Falcon	245	245	245
360	F Farmer	16	16	16
600	Francoeur	20½	20½	20½
1100	God's Lake	09⅝	09⅜	09⅝
600	Goldale	09	09	09
6000	Gold Eagle	05	05	05
1500	Gunnar	07½	07½	07½
300	Hard Rock	35	35	35
200	Hollinger	720	720	720
750	Home Oil	225	224	224
290	Imp Oil	9	9	9
500	Inspiration	30	30	30
615	Int Nickel	29⅝	29½	29⅝
335	Int Pete	13	13	13
1600	Kerr Addison	390	385	390
1700	Lake Dufault	57	55	57
200	Macassa	205	205	205
400	MacLeod	117	117	117
600	Madsen	42½	42½	42½
2350	Malartic	128	125	126
1800	McKenzie	55	53½	53½
2000	McWatters	09¾	09¾	09¾
400	Mining Corp	96	95	95
1000	Moneta	25	25	25
50	Nipissing	85	85	85
45	Noranda	42¾	42¾	42¾
500	O'Brien	50	50	50
18500	Ont Nickel	14⅞	14½	14½
4000	Pacalta	03¾	03½	03¾
5300	Pamour	34	32	32
6525	Paymaster	15	15	15
710	Pickle Crow	165	165	165
500	Premier	44	44	44
100	Preston	160	160	160
1000	Roche	02¾	02¾	02¾
50	San Antonio	151	151	151
400	Sheep Ck	68	67	67
200	Sherritt	63	63	63
3300	Sladen	20	20	20
2300	Steep Rock	130	126	127
3100	Sullivan	53	52	53
750	Sylvanite	140	140	140
15	Tamblyn	9⅞	9⅞	9⅞
200	Teck Hughes	155	155	155
190	Unit Gas	6¼	6¼	6¼
400	Upper Canada	70	68	70
50	Ventures	380	380	380
350	Wendigo	15	15	15
1000	Ymir	03⅜	03⅜	03⅜
	CURB :			
100	Dalhousie	16	16	16
1000	Pawnee	00½	00½	00½
1500	Temisk	03	03	03

Total des ventes : 150,000 actions.

Investment trusts

Séance du 23 juillet 1942

	Off.	Dem.
Can Int Tr	3.50	4.25
Quarterly Income Share	4.20	5.00
N Am T S 1953	1.54	-
Do 1955	1.88	-
Do 1956	1.84	-
Do 1958	1.48	-
Cumulative T S	3.38	-
Corp T S Orig	1.73	-
Do Cum	1.65	-
Do Cum Mod	1.99	-

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 28 juillet 1942

	Off.	Dem.
Argentine 4½ 71	79½	80⅛
Australia 5 55	65	68
Belgium 6 55	95½	100
Bolivia 7 58	9⅞	10¼
Brazil 6½ 57	30	32
Do 7 52	....	31
Do 5 51	53	55
Buenos Aires 4⅜ 77	61	61⅞
Chile 6 61	15¼	15¾
Colombia 3 70	34½	35½
Denmark 4½ 62	34⅝	35½
French Rep 7 49	80	....
Minas Geras 6½ 58	15½	16⅝
New South W 5 57	71	74½
Norway 4½ 56	59	....
Peru 6 60	11½	12¼
Rio de Jan 6½ 53	13¾	14
San Paulo 7 40	61	63½
Serbs 7 62	6¼	8

Curb de New-York

Séance du 28 juillet 1942

	Haut	Bas	Ferm.
Am Cyanamid B	35	35	35
Am Gas	1-16	1-16	1-16
Brazil	8⅜	8⅜	8⅜
El Bond Share	1⅛	1	1
Gulf Oil	31	30¼	30¼
Humble Oil	50¼	49½	50¼
Niagara Hudson	1¼	1¼	1¼

Pêcheries en Nouvelle-Ecosse

Les produits des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse ont une valeur totale de $12,634,832 en 1941 ; ce chiffre est le cinquième plus considérable dans l'histoire de cette province. Le montant donné représente la valeur du poisson tel que mis sur le marché, soit pour consommation à l'état frais, soit en boite, apprêté, etc. La pêche à la morue est la première en importance avec une valeur marchande de $5,500,881 ; celle du homard vient au deuxième rang avec une valeur de $2,129,258 et celle de l'èglefin occupe la troisième place avec une valeur de $1,361,488. La morue et le homard laissent voir des augmentations sur l'année précédente tant au point de vue de la prise que de la valeur marchande, mais l'èglefin accuse des diminutions dans les deux cas.

Les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse prennent 2,736,573 cwt de poissons de toutes sortes, y compris les mollusques et crustacés, pendant l'année, d'une valeur de $6,931,650 au point de débarquement, comparativement à une prise de 2,813,628 cwt d'une valeur de $5,800,297 en 1940.

L'actif de Lake Sulphite Company

Toronto, 29. — (P.C.) A la demande de The Royal Trust Company, F.-H. Barlow, greffier de la Cour suprême de l'Ontario, a passé hier les comptes de G.-S. Currie, administrateur et liquidateur de Lake Sulphite Pulp Co. Ltd, et il a ordonné la distribution de l'actif aux créanciers. J.-L. Stewart représentait M. Currie.

En vertu de l'ordre, les créanciers nantis recevront une part proportionnelle de $475,000 de débentures de Brompton Pulp & Paper Co. Ltd, l'acheteur de l'actif de Lake Sulphite Company, et les créanciers chirographaires recevront une somme proportionnelle de $50,000 en argent.

Organisée en 1937 pour entreprendre l'érection d'un moulin devant produire quotidiennement 200 tonnes de pulpe et de produits de même nature, la compagnie ne réussit pas dans son entreprise et, le 22 février 1938, l'hon. juge W.-D. Roach ordonna sa mise en liquidation, à la demande de M. J.-Edwin Dewar.

H. F. Wood, âgé de 82 ans est décédé. Il avait été durant plus de 60 ans membre de la galerie de la presse comme chroniqueur parlementaire. Le soir qu'il fit ses débuts à la galerie de la presse, il fit le reportage du discours de Disraéli à la Chambre des Lords, ainsi que celui du discours de Gladstone à la Chambre des Communes.

Chronique de la Radio

Ecoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 29 JUILLET

7.30 CHRC—Debout c'est l'heure
8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CHRC—Prière du matin
8.30 CBF—Pot-pourri musical
9.00 CBF-CBV—Carte blanche
9.00 CKCV—Programme féminin
9.15 CKAC—Radio questionnaire
9.15 CBM—Hank Lawsen et ses musiciens
9.30 CBF-CBV—Les chansons que vous aimez
9.30 CBM—"Daily Dozin"
9.45 CKAC—Au rythme de la valse
10.00 CBF-CBV—Métairie Rancourt
10.15 CBF-CBV—Le courrier du jour
10.15 CKAC—L'heure récréative
10.30 CBF-CBV—Le vieux maitre d'école
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
10.45 CBF-CBV—Chansonnettes
10.45 CHRC—La chanson d'autrefois
10.45 CBM—Airs d'opérettes
11.00 CHRC—Récital de violon
11.00 CKAC—Radio-potins
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.15 CHRC—Histoire d'amour
11.15 CBF—Le moulin de la chanson
11.15 CBV—Radiomonde
11.30 CKAC—La pension Velder
11.30 CKCV—En cuisinant
11.30 CHRC—Musique de concert
11.45 CBF-CBV—Vie de famille
11.45 CKAC—L'heure ensoleillée
11.45 CHRC—L'heure agricole
12.00 CBF-CBV—Jeunesse dorée
12.15 CBF-CBV—Quelles nouvelles avec Jovette
12.30 CHRC-CKAC—C'est la vie
12.35 CBV-CBVF—Le réveil rural
12.45 CHRC—Orgue et piano
12.45 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
1.00 CBV-CBF—Rue principale
1.00 CKCV—Fantaisie moderne
1.15 CHRC—Sieste musicale
1.30 CHRC—Folklore
1.30 CBF-CBV—Tante Lucie
1.30 CKAC—Radio concert
1.45 CHRC—Musique de fanfare
1.45 CBM—Le trio Toronto
1.45 CBF-CBV—Orchestre de Vincent Lopez
2.00 CKCV—Nouveautés sur disques
2.00 CHRC—Les demandes spéciales
2.00 CBF-CBV—Patricia Poitras, L. Langlois
2.15 CKAC—Entre vous et moi
2.30 CKAC—Un peu de tout
2.30 CBF-CBV—Music-Hall
2.53 CHRC—Musique d'orgue
3.30 CKAC-WABC—L'orchestre de concert Columbia sous la direction de Bernard Herrmann
3.30 CBF-CBV—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.30 CKCV—Musique de danse
4.00 CHRC—L'orgue enchanté
4.00 CKAC—Les événements sociaux
4.00 CKCV—Le Dilettante
4.00 CBM—Les plus beaux disques
4.15 CBF—Récital de chant
4.30 CKCV—Charlie Kunz au piano
4.30 CBV-CBF—Musique de chambre
4.45 CBM—Orchestre de Cugat
.45 CKAC—Tante Lucie
4.45 CKCV—La casa del amor
5.00 CKAC—Grande-Soeur
5.00 CBV-CBF—Musique légère
5.00 CHRC—Le thé dansant
5.15 CBF-CBV—Fémina
5.15 CKCV—Valse viennoises
5.30 CKCV—Hawaï nous appelle
5.30 CBV-CBF—Les plus beaux disques
5.30 CKAC—La rue principale
5.30 CBM—Trio vocal
5.45 CKCV—Paris qui chante
5.45 CBM—Orchestre
6.00 CBF-CBV—A Radio-Canada, ce soir
6.00 CKAC—Vie de famille
6.15 CKAC—Etes-vous au courant ?
6.30 CBV-CBF—Lionel Parent chante
6.30 CKCV—Musique du souper
6.30 WABC—Frank Parkers, ténor
6.30 GSC—Londres War Review
6.45 CKCV—Un quart-d'heure avec . . .
6.45 CHRC—Variétés musicales
7.00 CBF-CBV—La pension Velder
7.00 CBM—Causerie
7.00 CKAC—Mélodies à l'orgue
7.00 WABC—Amos'n Andy
7.15 CBM—Leon Pommer, pianiste
7.15 CKAC—Le Don Juan de la chanson
7.15 CBF-CBV—Un homme et son péché
7.15 WABC—Glen Miller et son orchestre
7.30 CHRC-CKAC—Nazaire et Barnabé
7.30 CBF-CBV—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.30 CBM—Carribbean Nights
7.45 CBF-CBV—M. Balthazar
7.30 CKCV—Cadence et romance
7.45 CBM—La boite aux questions
7.45 CKAC—Lionel Parent chante
7.45 CKCV—L'organiste
8.00 CBF-CBV-CBM—Marius, Olive et Cie
8.00 CHRC—Convocation régionale des Tertiaires. Causerie du Rév. Père Emile, O.F.M.
8.00 CKCV—Au camp de Bohémiens
8.00 WABC—Nelson Eddy
8.05 CBM—Sketch radiophonique en anglais
8.15 CKCV—Monique Soulard pianiste
8.30 RKE—Nouvelles de Moscou
8.30 CBF-CBV-CBM—Musique des Canadian Grenadier Guards
8.30 CHRC-CKAC—La course au trésor
8.30 CKCV—Les as de la danse
9.00 CBV-CBF—Le répertoire des vacances, avec Simone Quesnel, chanteuse de genre
9.00 CKCV—L'Auberge de la bonne franquette
9.00 CKAC—Le capitaine Bravo
9.00 CBM—Relais de Londres
9.00 CHRC—L'Album populaire
9.15 CHRC—L'orgue du rêve
9.30 CBF-CBV-CBM—Orchestre et choeur dirigés par Georges Stewart
9.30 CHRC-CKAC—Le ralliement du rire
9.35 TGWA—Musique latine-américaine
10.00 CHRC—Le carrousel
10.00 WABC—"Great moment in music" On entendra "Naughty Marietta de Victor Herbert, avec Jean Tennyson, soprano, Jan Peerce, ténor et Robert Weedle, baryton
10.00 CKCV—Campagne de recrutement
10.00 CKAC—"Great moments in music"
10.15 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
10.15 CBV-CBF—Jean-Baptiste s'en va t'en guerre
10.30 CKAC—Orchestre de danse de Jack Forbes
10.30 CKCV—Les événements du jour, par Jean-Louis Gagnon
10.45 CHRC—Will Brodrigue et son orchestre du Kent
10.45 CKCV—Musique de danse
11.00 CHRC—Informations de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CBF—Trio vocal
11.15 CHRC—Variétés
11.15 CBM-CKCV—Britain speaks
11.15 CKAC—Musique de danse
11.30 CBF-CBV—Poèmes symphoniques
11.30 CHRC—L'heure de la valse
11.45 CHRC—Danses modernes

PRAOGRAMMES D'ANGLETERRE

6.45—Nouvelles
7.15—Nouvelles en français
8.15—London Calling
9.15—Fanfare militaire
11.00—Programme musical

Ecoutez, demain

JEUDI, 30 JUILLET

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CHRC—Prière du matin
8.30 CKCV—Nouvelles
9.00 CBF-CVV—Carte blanche
9.15 CKAC—Radio-questionnaire
9.30 CBF-CBV—Les chansons que vous aimez
9.30 CKAC—Chansons de Burl Ives.
10.00 CBF-CBV—Métairie Rancourt
10.15 CHRC—Le courrier de Margot
10.15 CBV-CBF—Le courrier du jour
10.15 CBM—Sammy Kaye et son orchestre
10.15 CKAC—L'heure récréative
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
10.30 CBF-CBV—Détente avec Gérard Duranleau
10.45 CBF-CBV—Chansonnettes
10.45 CHRC—Votre chanteur, Madame
10.45 CBM—Airs d'opérettes
11.00 CHRC—Musique de concert
11.00 CBF-CBV—Grande Soeur
11.15 CKCV—La Bohème sur les ondes
11.15 CKAC—Histoire d'Amour
11.15 CBV-CBF—Poèmes symphoniques
11.30 CKCV—Le Moulin Rouge
11.30 CHRC—Le moulin de la chanson
11.30 CKAC—La pension Velder
11.45 CBF-CBV—Vie de famille
11.45 CKCV—Le moulin de la chanson
12.00 CBF-CBV—Jeunesse dorée
12.00 CHRC—Chansons françaises
12.00 CKAC—Quickies
12.15 CBF-CBV—Quelles nouvelles avec Jovette
12.30 CHRC—C'est la vie
12.30 CBV—Le Réveil Rural
12.45 CHRC—Musique populaire
12.45 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
1.00 CKCV—Fantaisie moderne
1.00 CBF-CBV—Rue principale
1.15 CBF-CBV—Radio-Journal français
1.15 CHRC—L'album français des disques Victore
1.30 CKAC—Coffret musical
1.30 CHRC—Déjeuner-causerie du Club Kiwanis
1.30 CBF-CBV—Tante Lucie
1.45 CBM—Le trio Toronto
1.45 CBV-CBF—Orchestre de Lopez
2.00 CBV-CBF—Récital conjoint (Ottawa)
2.00 CKAC—Un peu de tout
2.15 CBF—Chansonnettes
2.30 CKCV—La parade CKCV
2.30 CKAC—Musique militaire
2.30 CBV-CBF—Musique enrégistrée
2.30 CBM—Les maitres de la musique
3.00 CKAC—La revue des modes
3.30 CHRC—Musique Hawaienne
3.30 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.30 WABC-CKAC—Concert des Fusillers marins américains
3.30 CKCV—Musique de danse
4.00 WABC—Kay Kyser et son orchestre
4.00 CHRC—L'orgue enchanté
4.00 CKAC—Les événements sociaux
4.00 CKCV—Le dilettante
4.00 CBM—Les plus beaux disques
4.30 CKAC—Swingphonettes
4.30 CKCV—Arthur Fiddler et les Boston Pops
4.30 CBV-CBF—Musique de chambre
4.45 CKAC—Tante Lucie
5.00 CKAC—Grande Soeur
5.00 CHRC—Le thé dansant
5.00 CBF-CBV—Musique légère
5.15 CBF-CBV—Fémina
5.30 CKAC—La rue principale
5.30 CBV-CBF—Les plus beaux disques
5.45 CKCV—Paris qui chante
5.45 CBM—Orchestre de Toronto
6.00 GSC—"Hello Children" 9.58 meg., 31.3 m.
6.00 CKAC—Vie de famille
6.05 CKCV—Tangos du soir
6.15 CHRC—Les mélodies qu'on aime
6.30 CBF-CBV—Lionel Parent
6.30 WABC—Vera Barton
6.30 CKAC—Opérette pour tous
6.45 CKCV—Un quart-d'heure avec . .
7.00 CBF-CBV-CBJ—La pension Velder
7.00 WABC—Amos'n Andy
7.00 CKAC—Le vagabond qui chante
7.00 CHRC—Le chant du crépuscule
7.00 CKCV—Programme de C.B.C.
7.15 CBF-CBV—Pour plus ample information
7.15 CHRC—Mélodies populaires
7.15 WABC—Orchestre de Glenn Miller
7.15 CBM—Deux pianos
7.30 CKAC-CHRC—Nazaire et Barnabé
7.30 CKCV—L'Organiste
7.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CHRC—La mélodie du jour
7.45 CBV-CBF—M. Balthazar
7.45 CKAC—Lionel Parent
8.00 CKCV—Concert vocal
8.00 CBV-CBF—Le théâtre de la peur "Le Scarabé d'Or"
8.00 CHRC—Convocation régionale des Tertiaires. Causerie de Mlle Julie-Anne Bureau.
8.15 CKCV—Cowboys et Montagnards
8.30 RKE—Nouvelles de Moscou
8.30 CKCV—Musical Whistle
8.30 CBF-CBV—Sur les boulevards avec Lucienne Delval et l'orchestre Durieux
8.30 CHRC—Le fox chanté
8.30 CKAC—Batez Quatre As
8.30 HVJ—Nouvelles du Vatican
8.45 CKCV—Au camp des Bohémiens
8.45 CHRC—La musique la plus aimée
9.00 CKAC—Sergent Swing
9.00 WABC—L'heure amateur du Major Bowes
9.00 CBF-CBV—Orgue
9.00 CBM—Bob Crosby et l'orchestre de Johnny Trotter
9.00 CHRC—Concert de fanfare sur la Terrasse
9.00 CKCV—Cavalcade musicale
9.30 CKCV—Cadence et romance
9.30 HVJ—Nouvelles en anglais 9.6 meg., 31.06 m.
9.30 CBF-CBV—Mexicana, orchestre sous la direction d'Henri Miro Jacques Navarre, ténor, soliste
9.30 WABC—"Stage Door Canteen"
9.40 TGWA—Echos d'Hollywood
9.45 CKCV—Indiscrétion, avec Jean Bender.
10.00 CBF-CBV—Radio-Journal
10.00 CKCV—Campagne de recrutement
10.00 CKAC—Images de guerre
10.00 CHRC—L'orchestre de danse du Kent House
10.15 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
10.15 CBV-CBF-CBM—Les concerts symphoniques de Montréal, sous la direction de Jean Beaudet. Au programme, la cinquième symphonie en mi mineur, opus 64, de Tschaikowsky.
10.30 CKAC—Récital de chant
10.30 CHRC—Le reporter
10.30 CKCV—Les événements du jour par Jean-Louis Gagnon
10.45 CKCV—Musique de danse
10.45 CHRC—Orchestre de danse du Château Frontenac
11.00 TGWA—Concert de musique de chambre
11.00 CHRC—Information de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CKAC—Orchestre de danse
11.15 CBM-CKAC-CKCV—Britain Speaks
11.15 CHRC—Variétés
11.30 CBF-CBV—Musique symphonique
11.30 CBM—Nouvelles de la B.B.C.
11.30 CHRC—Troise t eses mandoliers
11.45 CHRC—Danses modernes
12.00 TGWA—Concert de marimba

PROGRAMMES D'ANGLETERRE

5.15—London Calling
6.00—Message pour les enfants évacués au Canada
6.15—Musique légère
7.15—Nouvelles en français
7.30—"Freedom Forum"
8.15—London Calling
10.45—Nouvelles
11.00—Fanfare
11.15—"Britain Speaks"

ECOUTEZ LE REPORTER de L'EVENEMENT-JOURNAL à CHRC tous les jours à 11 heures du soir

AMUSEMENTS

Jolie comédie musicale au Cartier

On voit ici Walter Huston au piano et la nouvelle chanteuse de 15 ans Gloria Warren avec l'orchestre des Harmonica Rascals, une des scènes musicales de "Always in my heart" à l'affiche du Cartier en programme double commençant aujourd'hui.

"The Great Waltz" au Rialto

Luise Rainer, Fernand Gravey et Miliza Korjus dans une scène du merveilleux film "The Great Waltz" à l'affiche du Rialto commençant aujourd'hui.

A l'Impérial

Don Ameche et Joan Bennett à l'écran de l'Impérial commençant aujourd'hui dans le film d'actualité: "Confirm or Deny".

Au Capitol

Aujourd'hui

Patric Wnowles et Irene Dunne introduisent une nouvelle forme de romance dans "Lady in a Jam" dont les représentations commencent aujourd'hui, au théâtre Capitol.

Au Princesse

John Kimbrough au Princesse, commençant aujourd'hui dans le film "Sundown Jim".

Au Cinéma de Lévis

Danielle Darrieux dans "Un Mauvais Garçon" au Cinéma de Lévis jusqu'à vendredi soir, en programme double.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes à 2.00, 6.35 et 8.05 hrs. "Pacific Rendez-Vous" (76 min.) à 2.05 et 8.05 hrs. Actualités à 3.20 et 9.20 hrs. "A Lady in a Jam" (86 min.) à 3.35, 6.35, 9.35 hrs.

CARTIER : — "Dangerous Cargo" 1.25, 4.50, 8.10 hrs. "Always in My Heart" 2.55, 6.15, 9.40 hrs. Nouvelles, 2.40, 6.00, 9.25 hrs.

CAMBRAI : — "San-Francisco Docks", 2.03, 7.10, 10.07 hrs. Série, 1.45, 4.41, 8.14 hrs. "Our Town", 3.13, 8.39 hrs.

CANADIEN : — "La Tragédie Impériale", 2.55, 6.16, 9.30 hrs. Actualités 2.36, 5.49, 7.44 hrs. "Le Porte-Veine" 1.10, 4.32, 8.13 hrs. Actualités canadiennes 2.27, 4.23, 6.07, 8.04 hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE PARIS : — "Forfaiture", 12.30, 3.30, 6.30 9.30 hrs. Journal et annonces, 2.05, 8.05 hrs "Etes-vous jalouse ?" 2.25, 8.25. Fin à 11.15 hrs.

EMPIRE : — "All Through the Night" à 1.00, 3.55, 6.30, 9.30 hrs. Cartoon et nouvelles à 2.45, 8.15 hrs. "All American Co-Ed" à 3.05, 5.45, 8.40 hrs. Représentation continue tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

FRANÇAIS : — "Their First Mistake" (Laurel & Hardy) 1.30, 7.00, 10.23 hrs. "Musical Bandit" (Ray Whitley) 1.48, 7.18, 10.41 hrs. "Some More of Samoa (3 Stooges) 2.05, 7.35, 10.58 hrs. "Meet Roy Rogers" 2.30, 8.00 hrs. "Calling All Tars (Bob Hope) 2.40, 8.10 hrs. "My Pop, My Pop" (Popeye) 2.58, 8.28 hrs. "The Milky Way" (en couleurs) 3.05, 8.35 hrs. "The Shadow, ép 7 3.25, 8.55 hrs. "South of the Boudoir (Charlie Chase) 3.43, 9.13 hrs "Love's Intrigue" (Billy Bevan) 4.00, 9.30 hrs. "Fireman, Save My Choo-Choo" (Andy Clyde) 4.20, 9.50 hrs. "With Poopdek Poppy" (Popeye) 4.38, 10.08 hrs. "The Superman (en couleurs) 4.45, 10.15 hrs. Fermé vendredi après-midi.

IMPERIAL : — "Fugitive From a Prison Camp" 1.00, 4.06, 7.00, 10.06 hrs. "Confirm or Deny" 2.53, 8.53 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts, 1.00, 7.00 hrs "Sundown Jim" 2.24, 8.24 hrs. "Two in a Taxi" 1.20, 7.20 hrs. "Flying Cadets", 3.42, 9.42 hrs.

RIALTO : — Nouvelles, 1.30, 8.00 hrs. "Prête-moi ta Femme" 1.55, 6.40, 10.00 hrs. "The Great Waltz" 3.15, 8.20 hrs.

VICTORIA : — "Feather Your Nest", 2.29, 5.45, 8.50 hrs. "Honolulu Lu", 1.00, 4.16, 7.05, 10.20 hrs. Nouvelles, 2.18, 5.34, 10.10 hrs. "March of Time", 3.50, 8.30 hrs. Sujets courts, 4.08, 8.23 hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE LEVIS : — "Ringside Maisie, 7.00, 9.40 hrs. Nouvelles Olympiques, 8.10 hrs. "Un Mauvais Garçon" 8.20 hrs. Fermé jeudi après-midi.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Nouvelles Movietone, 7.45 hrs. "Popular Science No 5, 7.55 hrs. "The Green Archer", ép. 11, 8.05 hrs. "Glove Birds" (comédie) 8.25 hrs. "Belle Starr" 8.45 hrs.

Au Cambrai

Geo. Burns et Gracie Allen dans "College Swing", un des films qui prendront l'affiche samedi à ce théâtre.

Au Victoria

W.-C. Fields et Gloria Jean dans "Never Give a Sucker an Even Break" qui prend l'affiche vendredi à ce théâtre.

A l'Empire aujourd'hui et demain

Une des scènes émouvantes de "All Through the Night", avec Humphrey Bogart à l'Empire aujourd'hui et demain seulement avec une grande comédie musicale.

Au Français

3 heures de comédie

Laurel & Hardy dans "Their First Mistake", l'une des attraction au programme de comédies, du Cinéma Français, commençant aujourd'hui.

Académie de Lévis

Gene Tierney joue le rôle de 'Belle Starr", la reine du banditisme, dans le film du même nom, en technicolor, qui prend l'affiche de l'Académie de Lévis aujourd'hui.

CAMBRAI
AUJOURD'HUI
Mat. 14c— Soirée 26c—Plus taxes
Toutes les passes acceptées
Burgess Meredith, Irene Hervey, Barry Fitzgerald dans
"SAN FRANCISCO DOCKS"
Martha SCOTT, William HOLDEN Thomas MITCHELL, dans
"OUR TOWN"
Aussi : Episode 2
"JUNGLE"

PRINCESSE
"SUNDOWN JIM"
avec John KIMBROUGH
"TWO IN A TAXI"
avec Anita Louise et Russel Hayden
"FLYING CADETS"
avec William Cargan et Peggy Moran
Dernier ép. — "SEA RAIDERS"

VICTORIA
Aujourd'hui — 1 hre continue
TOUTES PASSES ACCEPTEES
Lupe Velez, Bruce Bennett Leo Carillo, dans
"HONOLULU LU"
GEORGE FORMBY dans
'FEATHER YOUR NEST'
Commençant vendredi :
" SABOTEUR "

RIALTO
AUJOURD'HUI
Une épopée enlevante . . . tant sous le rapport musical que dramatique . . que cette histoire de la vie de Johann Strauss, le roi de la valse.

The GREAT WALTZ
LUISE RAINER · FERNAND GRAVET · MILIZA KORJUS
PIERRE BRASSEUR COLETTE DARFEUIL et LARQUEY dans PRETE-MOI TA FEMME

CANADIEN
HARRY BAUR dans
Raspoutine
La TRAGÉDIE IMPÉRIALE
En Programme double avec
Lucien BAROUX dans
LE PORTE-VEINE
avec MARIE GLORY

EMPIRE Mat. .22 plus Soir: .35 taxe
JUSQU'A JEUDI SOIR
KILLER BOGART CONRAD VEIDT KAAREN VERNE
"ALL THROUGH THE NIGHT"
Aussi
FRANCES LANGFORD
ALL AMERICAN CO-ED
CARTOON et NOUVELLES

FRANCAIS
3 heures de fou-rire avec les plus grands comédiens du monde !
15 NUMEROS
LAUREL & HARDY dans
"Their First Mistake"
3 Stooges: Some More of Samoa
Ray Whitley dans Musical Bandit
Billy Bevan : "Love's Intrigue"
Andy Clyde : Fireman, Save My Choo-Choo"
Roy Rogers, Bob Hope, Charlie Chase Popeye, THE SUPERMAN, etc. "The Shadow", ép. 7.

CINEMA DE LEVIS
DANIELLE DARRIEUX
HENRI GARAT dans
"UN MAUVAIS GARCON"
Ann Sothern, George Murphy, dans
"RINGSIDE MAISIE"

ACADEMIE
GENE TIERNEY dans
"BELLE STARR"
en technicolor
Comédie — "THE GREEN ARCHER"

CINÉMA de PARIS
VICTOR FRANCEN SESSUE HAYAKAWA dans
FORFAITURE (LA TRICHEUSE)
LISE DELAMARE LOUIS JOUVET
En programme double avec
SUZY PRIM et ANDRE LUGUET dans
ETES-VOUS JALOUSE?

IMPERIAL
L'action de ce film se passe à Londres au milieu des bombardements aériens. Bonne distribution.
Don AMECHE, Joan BENNETT, et Rorry McDOWALL
dans
"CONFIRM OR DENY"
aussi
"Fugitive from a Prison Camp"
avec Jack Holt, Marion Marsh
Ep. 7—"Holt of the Secret Service"
Jeudi soir passera comme troisième film : "Day Time Wife" avec Tyrme Power et Linda Darnell.

CAPITOL
Matinée 25c. Soirée 30-40c. Plus taxes
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
3 jours comm. aujourd'hui
à 3 h. 35, 6 h. 35, 9 h. 35
Voyez cette comédie de Gregory La-Cava où tout conduit à l'hilarité, tout comme le fut "My Man Godfrey".
IRENE DUNNE
Lady in a Jam
PATRIC KNOWLES
RALPH BELLAMY
EUGENE PALLETTE
Queenie Vassar
Produced and Directed by GREGORY LaCAVA
Aussi à 2hrs 05 et 8 hrs 05
Une Mata Hari moderne vs un couple d'amoureux américains !
LEE BOWMAN JEAN ROGERS
"PACIFIC RENDEZ-VOUS"

EXTRA SPECIAL
CARTIER
3 JOURS Commençant aujourd'hui
PRESENTATION D'UNE NOUVELLE ETOILE DU CHANT . . .
Ne manquez pas d'entendre cette brillante artiste... cela vous réchauffera le coeur et vous enchantera.
GLORIA WARREN
à 2.50 6.10, 9.40

KAY FRANCIS WALTER HUSTON
"Always in my Heart"
Entendez-la dans des airs d'opéra et autres
En plus, un beau film rempli d'action et d'aventures
"DANGEROUS CARGO" aussi Laurel et Hardy "Oliver the Eighth"

Le Québec remporte une 2ème victoire consécutive en battant le Pittsfield par 10 à 2

Bruno Shedis affiche une tenue de maître sur le monticule ; il complète son travail en cognant un magistrat circuit de 2 points. — Charlie Small conduit l'attaque des vainqueurs avec trois simples en quatre voyages. — Belle tenue des vainqueurs tant à l'attaque que sur la défensive

UN DOUBLE CE SOIR A 7 h. 30

Les Athlétiques de Québec ont remporté leur deuxième victoire consécutive dans la ligue Canado-Américaine, hier soir, quand ils ont disposé des Electrics de Pittsfield par 10 à 2, en présence de quelque 1,500 amateurs.

UN DOUBLE CE SOIR

Les deux mêmes clubs continueront leur série ce soir en présentant un double, lequel débutera à 7 heures 30. Il est probable que Meyer

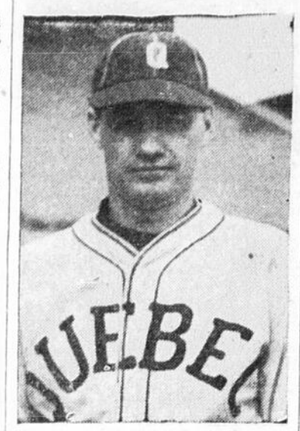

BRUNO SHEDIS

lancera la première partie et que Metro travaillera dans la seconde.

Nous rappelons aux jeunes que, "faute d'estrade en bois", ils seront admis dans l'estrade principale moyennant le prix de la taxe.

x x x

Nos porte-couleurs ont affiché une tenue de maitres pour en arriver à ce résultat; ils se sont montrés puissants tant à l'attaque que sur la défensive. Bref, ils ont fourni une catégorie de jeu qui conduit une équipe à la victoire. En autant que nos joueurs continueront à jouer de la sorte, les choses iront pour le mieux.

Un seul accident a marqué la rencontre en question : Navrocki, premier-but des Electrics, s'est fait blesser à un doigt, à la 4e manche, sur un roulant de King; il reçut "les premiers et derniers soins" de l'entraineur du Québec, Roland Beaupré, et retourna au jeu quelque cinq minutes après.

Bruno Shedis a espacé neuf coups sûrs aux visiteurs et il reçut un brillant support de ses co-équipiers qui, tout en totalisant 12 "hits" contre Hibbard, ne commirent qu'une légère erreur à la fin de la rencontre. Le grand lanceur droitier des vainqueurs compléta son travail en retirant sept joueurs au bâton et en frappant un magistral circuit à la 6e manche. Bruno réussit ce coup alors que Serot était sur les sacs après avoir cogné un simple dans le champ droit; Shedis expédia la balle pardessus la clôture du champ droit.

Charlie Small, gérant "pro-tempore" du club local, a conduit l'attaque du Québec en cognant trois simples en quatre voyages au bâton. Joe Trotta et Serot y allèrent chacun pour deux hits au cours de la rencontre; exception faite du circuit de Shedis, Trotta et Gorman frappèrent les plus longs coups de la soirée, un triple et un double.

Du côté des Electrics, Moore et Cohen, respectivement 2e-but et champ centre, ont été les seuls joueurs de cette équipe à cogner deux fois en lieu sûr. Tous les coups sûrs des visiteurs ont été des simples.

Les visiteurs ont laissé 12 coureurs sur les sacs contre six pour le Québec. Il y eut huit buts gratuits au cours de la rencontre, dont cinq furent accordés par Hibbard.

Pour une fois, depuis le début de la saison, les arbitres ont fait du bon travail; il est bon de signaler qu'il n'y eut aucune discussion sur les décisions que ces "offici[illegible] ont rendues au cours du duel [illegible]uestion.

On remarquera également que Eddie Albertson ne faisait pas équipe avec le Québec, bien qu'il ait été en uniforme. Il est probable que ce joueur sera en mesure de "lutter" contre les Electrics ce soir.

Soulignons également le travail intéressant que sont appelés à faire les quatre lanceurs des As' : Shedis, Meyer, Metro et Maguire. Ces quatre athlètes ont la lourde tâche de lancer toutes les parties des Athlétiques en attendant "le renfort promis", ce qui devrait arriver sous peu.

Charlie Small, qui dirige temporairement le club local, s'acquitte bien de sa tâche. Il existe, au sein du club, un esprit de groupe comme on a rarement vu à Québec; souhaitons que les choses continuent à marcher de la sorte et tout ira pour le mieux.

CHARLIE SMALL

Les amateurs sont invités à continuer leur encouragement à la nouvelle direction du Québec : on se félicitera d'avoir agi de la sorte sous peu.

Voici les détails des rencontres d'hier soir :

PITTSFIELD	AB	P	CS	R	A
O'Neil, ca	3	1	1	2	2
Moore, 2b	5	0	2	1	4
Mueller, 3b	4	0	1	0	2
Navrocki, 1b	5	0	0	16	0
Mullen, rec	3	0	1	1	1
Waitkoski, cd	4	1	0	1	0
Cohen, cc	4	0	2	2	0
Pollock, cg	4	0	1	1	0
Hibbard, lanc	4	0	1	0	4
	36	2	9	24	13

QUEBEC	AB	P	CS	R	A
Trotta, 2b	4	2	2	1	2
Gorman, 1b	4	1	1	8	1

Suite à la page 9

Double victoire des Giants sur les Cubs par 9-5 et 3-0

Ils ont réussi sept coups sûrs successifs bons pour six points. — Les Cardinals triomphent des Dodgers par 9 à 1, après avoir perdu 7-6. — Boston l'emporte 4-3 sur les Pirates de Pittsburgh.

New-York, 29. — (PA) Les Giants de New-York ont remporté les deux parties d'un programme double avec les Cubs de Chicago hier. Dans la première, ils réussirent 7 coups sûrs successifs bons pour 6 points pour gagner ensuite par 9 à 5, et ils gagnèrent la seconde 3 à 0 lorsque Hal Schumacher triompha de Johnny Schmitz et Tot Pressnell dans un duel de lanceurs.

A Brooklyn, les Cardinals de St-Louis enregistrèrent 7 points dans la 7e manche pour triompher des Dodgers de Brooklyn par 9 à 1 dans la 2e partie d'un programme double après que les champions de la ligue Nationale eurent remporté la 1ère par 7-6 devant une assistance à capacité de 33,212.

A Boston, après avoir été blanchis par le lanceur Johnny Sain pendant 8 manches, les Braves de Boston durent remplir les buts pour enregistrer le point décisif dans la 9e manche et battre les Pirates de Pittsburgh par 4 à 3.

A Philadelphie, Johnny Vander Meer, Eric Tipton, Dick West et Ray Starr ont fait montre d'habileté individuelle au monticule pour conduire leurs co-équipiers des Reds de Cincinnati à 2 victoires sur les Phils de Philadelphie par 8 à 1 et 3 à 1.

Première partie—	P	CS	E
St-Louis	101 022 000—	6	9 3
Brooklyn	500 100 01x—	7	8 3

White, Pollet et W. Cooper ; French, Davis et Owen.

Seconde partie—	P	CS	E
St-Louis	001 000 701—	9	16 0
Brooklyn	010 000 000—	1	6 2

Lanier et O'Dea ; Higbe, Head, Rowe et Owen.

Première partie—	P	CS	E
Chicago	110 001 011—	5	12 0
New-York	600 110 10x—	9	17 0

Olsen, Errickson et McCullough; Hubbell et Danning.

Seconde partie—	P	CS	E
Chicago	000 000 000—	0	3 1
New-York	000 100 02x—	3	4 1

Schmitz, Pressnell et Scheffing ; Schumacher et Mancuso.

	P	CS	E
Pittsburgh	000 000 003—	3	5 2
Boston	000 001 021—	4	10 0

Butcher, Lanning, Wilkie, Dietz et Lopez ; Sain, Tost et Kluttz.

Première partie—	P	CS	E
Cincinnati	003 000 320—	8	12 1
Philadelphie	100 000 000—	1	2 2

Vander Meer et Lamanno ; Johnson, Nahem, Beck et Livingston.

Seconde partie—	P	CS	E
Cincinnati	020 001 000—	3	5 0
Philadelphie	000 000 001—	1	5 3

Starr et West ; Melton, Pearson et Warren.

Ephémérides

Il y a cinq ans

La commission sportive et athlétique de Québec, siégeant en assemblée spéciale, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Tancrède Gignac a décidé d'autoriser la tenue d'un match-revanche entre K.O. Labbé et Fenley Dames, pour vendredi soir le 3 août prochain, à La Tour.

x x x

Le St-Sauveur, le seul club qui n'a aucune chance de participer à la série de détail de la ligue Interparoissiale, a causé une surprise hier soir en battant le St-François au score de 2-1 devant environ 3000 personnes.

x x x

Un grand tournoi "jitney" réunira aujourd'hui tous les membres du club de tennis St-Louis. Le tournoi pour les membres juniors commencera ce matin, et celui des seniors se jouera ce soir.

Il y a dix ans

Deux parties ont été jouées hier après-midi dans le tournoi handicap du Quebec Tennis Club. Pierre Roy a défait G.-A. Falardeau, 6-2, 3-6, 7-5, et Jacques Miquelon a disposé de Bernard Fortier 6-4, 4-6, 6-2. Cet après-midi, Léo Turcotte rencontrera Jean Miquelon à 3 heures, sur le court no 2 et Arthur Scott jouera à 5 heures sur le même court, avec Jacques Miquelon.

x x x

Les régates du Lac Trois-Saumons qui furent remises dimanche dernier à cause de l'inclémence de la température, auront lieu dimanche. Le même programme est à l'affiche, mais on peut être assuré d'un succès complet, étant donné qu'on a eu une semaine pour mettre la dernière main à l'organisation.

x x x

Deux parties sont à l'affiche pour dimanche après-midi au terrain de C.N.R.A. aux Usines St-Malo, dans la ligue Intermédiaire L'Atkinson et le National se rencontreront à 1h. 30. Immédiatement, le Royal-Québec et le Leboeuf et Houde en viendront aux prises.

Il y a quinze ans

Trois parties ont été jouées hier dans le tournoi de tennis de Saint-Romuald. Paul Barrette a défait J.-B. Morin, P. Barette et L. St-Hilaire ont défait J. Bélanger et L. Rochette; Mlle G. St-Hilaire et A. St-Hilaire ont défait Mlle V. Williams et R. Lambert.

x x x

Le match-retour entre les clubs de golf de Loretteville et de l'île d'Orléans aura lieu le 7 août à l'île. Ce match a lieu annuellement, et les deux clubs se rendent visite à tour de rôle.

x x x

Le club de baseball Jeune St-Louis a défait le Jeune Voltigeur par 17 à 7, dans une partie régulière, hier après-midi au Parc Victoria.

Le tennis à Everell

Voici la cédule des parties qui seront jouées ce soir dans le tournoi de tennis d'Everell:

8.00 — Thérèse Therrien et Henri Simard vs les gagnants de Mariette Bouchard et Edouard Drapeau vs Gilberte Cantin et Jacques Cloutier.

9.00 — Françoise Racine et J.-P. Turcotte vs Gilberte Lessard et Robert Côté.

On prie les amateurs de tennis qui veulent s'inscrire dans les doubles d'hommes choisis de donner leur nom d'ici à samedi prochain à J.-P. Racine.

DIMAGGIO, GORDON ET KELLER FONT GAGNER LES YANKEES 8-3

Joe Dimaggio et Joe Gordon ont réussi chacun trois points. — Keller et DiMaggio ont tous deux enregistré leur 15e circuit. — Les Yankees gagnent six parties sur sept dans cette tournée.

Chicago, 29. — (P. A.) Les bâtons de Joe DiMaggio, Joe Gordon et Charlie Keller ont frappé d'une façon décisive et les New York Yankees, meneurs de la ligue Américaine, ont remporté une victoire de 8 à 3 sur les White Sox de Chicago, pour remporter leur sixième victoire en sept rencontres au cours de la présente tournée.

DiMaggio et Gordon réussirent chacun trois points et Keller en ajouta un autre. DiMaggio réussit ses trois points avec son 15e circuit, un trois-buts et une paire de simples.

Gordon réussit un seul coup en lieu sûr, mais il en retira les mêmes résultats que les quatre de DiMaggio, car c'était son neuvième circuit et deux hommes étaient alors sur les buts. Keller réussit son point par son 15e circuit de la saison et Tommy Henrich ajouta l'autre point au moyen d'un double dans la première manche.

New York	204 010 001—	8	10 0
Chicago	000 110 010—	3	10 1

Bonham et Hemsley ; Smith, Haynes (4) et Turner.

Boston	030 000 000—	3	8 0
Cleveland	000 100 000—	1	7 1

Dobson, Ryba (9) et Conroy; Bagby et Desautels, Hegan (8).

DATES DES JOUTES REMISES DE LA CANADO-AMERICAINE

La direction de la Ligue Canado-Américaine a annoncé les dates auxquelles se joueront les parties qui, depuis le début de la saison, ont dû être remises. Voici le tableau que nous a adressé le secrétaire de la Ligue, Albert-E. Houghton :

MAI

13—Québec à Oneonta	7 sept.
20—Pittsfield à Amsterdam	7 août

JUIN

1—Trois-Rivières à Pittsfield	6 sept.
14—Québec à Utica (1)	16 août
14—Québec à Utica (2)	16 août
14—T.-Rivières à Gloversville (1)	16 août
14—T.-Rivières à Gloversville (2)	18 août
14—Rome à Oneonta (1)	16 août
14—Rome à Oneonta (2)	17 août
14—Amsterdam à Pittsfield (1)	16 août
14—Amsterdam à Pittsfield (2)	17 août
16—Oneonta aux Trois-Rivières	28 juill.
17—Pittsfield à Québec	29 juill.
17—Oneonta aux Trois-Rivières	30 juill.
17—Gloversville à Rome	15 août
17—Utica à Amsterdam	15 août
19—Oneonta à Québec	4 sept.
19—Pittsfield aux Trois-Rivières	27 juill.
20—Utica à Québec	10 août
30—Gloversville aux T.-Rivières	10 août

JUILLET

8—Québec à Gloversville	4 août
9—Utica à Pittsfield	23 août
11—Oneonta à Utica	23 août
13—Pittsfield à Gloversville	23 août

Houghton complète la lettre circulaire en question en demandant à la direction des clubs "de voir à jouer ces parties aux dates mentionnées ci-dessus. Les clubs, qui ne se rendront pas à cette décision de la Ligue, perdront tout simplement par défaut, à moins qu'ils aient reçu l'autorisation du président de la Ligue d'agir dans un sens contraire".

On fait également remarquer que le programme double du 30 août, Pittsfield à Oneonta, aura lieu, le même jour, mais à Pittsfield.

Les incendies causent annuellement aux Etats-Unis environ 10,000 pertes de vie.

Championnats seniors au club des Employés civils

La première ronde du tournoi en simple masculin se terminera ce soir. — Les dames en quart de finale, demain. — Résultats des parties d'hier et cédule du jour. — Le tournoi intermédiaire.

Le tournoi pour les championnats seniors masculin et féminin du club de tennis des Employés Civils s'est continué avec entrain, hier soir. Chez les messieurs, les trois parties au programme ont été disputées en deux sets relativement contestes pendant que chez les dames, Mlle A. Dumas dut batailler en trois sets avant de triompher de Mlle A. Carpentier 7-5, 6-8, 6-1.

On terminera, aujourd'hui, la première ronde chez les aspirants au championnat senior masculin tandis que les dames atteindront les quarts de finale demain.

On est prié de s'en tenir rigoureusement à la cédule publiée dans notre journal. Les concurrents qui ne seront pas au jeu perdront inévitablement par défaut.

TOURNOI INTERMEDIAIRE

La direction de la section de tennis des Employés Civils invite les joueurs de tennis qui désirent participer au tournoi intermédiaire pour le championnat de Québec et district, de s'inscrire le plus tôt possible, soit au chalet du club ou en s'adressant l'un des officiers. Ce tournoi commencera au début de la semaine prochaine et l'on anticipe que le nombre des concurrents sera imposant.

Voici les résultats d'hier soir, dans le tournoi senior, et la cédule du jour :

Messieurs

G. Adam défait R. Tremblay 6-3, 6-3 ; J.-P. Poulin défait P. Deladurantaye 6-2, 6-4 ; L. Lachance défait R. Trudel 7-5, 6-2.

Dames

Mlle A. Dumas défait Mlle A. Carpenter 7-5, 6-8, 6-1.

CEDULE DU JOUR

5 heures

J. Surveyer vs S. Macdonald.
A. Scott vs C. Jacques.

6 heures

A.-M. Smith vs R. Frew.
Mlle Berthe Houde vs Mlle A. Dumas.

6 heures 30

J. Audet vs S. Murphy.

7 heures

C. Richard vs M. Larocque.
Mlle T. Lapointe vs Mlle C. Dubois.

7 heures 30

Mlle Marthe Lortie vs Mlle F. Trudel.
R. Plamondon vs R. MacDonald.

8 heures

L. Myrand vs L. Lachance.

8 heures 30

R. Thomassin vs A. Gariepy.

9 heures

A. Leblanc vs R. Beland.
T. Fortier vs R. Falconer.

Whitehead avec les Pirates

Toronto, 29. — (P.C.) — On a annoncé hier soir que les Pirates de Pittsburgh avaient acheté Burges Whitehead, 2e-but et capitaine des Leafs de Toronto, de la ligue Internationale. Les termes de la transaction n'ont pas été divulgués.

UNE VICTOIRE DU SAINT-RAPHAEL

St-Raphaël, 29. — (D.N.C.) — Le club de baseball St-Raphaël a continué sa série de succès dimanche dernier en disposant du St-Gervais par 10 à 3. J.-Y. Gosselin, lanceur gagnant, s'est signalé en retirant 21 joueurs au bâton au cours de cette rencontre.

C. Bolduc a joué une partie parfaite avec 4 coups sûrs en autant de voyages.

On annonce pour samedi soir une veillée d'amateurs, à laquelle seront présents plusieurs artistes de renom, dont le soldat Lebrun.

GILBEY'S
ORANGE GIN
S'allie parfaitement avec toute boisson.
25 oz. - $2.60 40 oz. - $3.90
W. & A. GILBEY LTD., LONDRES, ANG. NEW TORONTO, ONT.

Le tournoi Château donne lieu à de beaux matches

Des douze premières rencontres, quatre nécessitèrent trois sets hier soir, à l'ouverture du tournoi pour le titre double masculin au club de la Voirie. — Cédule du jour.

Le tournoi annuel de tennis qui doit décider du championnat en double masculin de Québec et district dont l'emblème est l'historique Château, a débuté hier soir, sur les courts du club Voirie, avec une rivalité qui laisse prévoir de captivants matches entre les concurrents. Des douze rencontres de première ronde, quatre ont nécessité trois sets tous les autres ayant été liquidés en deux sets.

C'est ainsi que nous avons vu le duo Marcoux-Plante l'emporter sur le duo Lafond-Audet 6-4, 4-6, 6-4, au cours d'un échange de services et de coups de toute beauté. J.-E. Beaudin et R. Gignac ont disposé, pour leur part, de A. Renaud et G. Lemieux 6-4, 3-6, 6-2, pendant que Y. Cloutier et A. Henley triomphaient de G. Paquet et R. Morency 6-2, 2-6, 6-3. J. Champoux et Jean-Paul Doré, un formidable duo, gagnèrent leur premier set à 6-0 mais Ulric Tondreau et J.-L. Morency se rallièrent pour gagner le suivant 6 à 2. Champoux et Doré y allèrent avec plus d'ardeur dans le set décisif qu'ils gagnèrent 6 à 4.

Les parties à l'affiche pour ce soir s'annoncent des plus contestées, si l'on en juge par les noms des concurrents que l'on verra en lice. Elles commenceront à 6 heures précises et se dérouleront en présence d'une galerie aussi nombreuse que celle d'hier soir, au club de tennis de la Voirie.

Voici les résultats des premiers matches de la ronde initiale :

Y. Tousignant et R. Turgeon défont R. Watters et C. Jacques 6-4, 6-4; A. Verge et J.-P. Tardif défont Henri Durand et J.-M. Rhéaume 6-1, 6-4; M. Côté et J. Marois défont M. Lortie et B. Bédard 6-0, 6-1; R. Marcoux et R. Plante défont J.-M. Lafond et N. Audet 6-4, 4-6, 6-4; J.-E. Beaudin et R. Gignac défont A. Renaud et G. Lemieux 6-4, 3-6, 6-2; Sabran et Hubert défont Nil Tremblay et A. Matte 6-3, 6-1; J. Savary et J. Lépine défont R. Lapointe et R. Emond 6-1, 6-1; Y. Cloutier et A. Henley défont G. Paquet et R. Morency 6-2, 3-6, 6-3; J. Champoux et J.-P. Doré défont U. Tondreau et J.-L. Morency 6-0, 2-6, 6-4; F. Guay et L. Pednault défont J. Lachance et Mayrand 6-3, 6-3; M. Marois et A. Tardif défont McDonald et Lacroix 6-3, 6-3; J.-P. Poulin et R. Béland défont M. Brown et L. Carpenter 6-4, 6-2.

CEDULE DU JOUR

A 6 heures :

J.-L. Létourneau et L. Cantin vs M. Douville et R. Turgeon.

Sabran et Hubert vs J.-E. Beaudin et R. Gignac.

M. Marois et A. Tardif vs J.-P. Poulin et R. Béland.

A. Racine et J. Cloutier vs A. Gingras et J.-P. Turgeon.

A 7 heures :

J.-Y. Tousignant et R. Turgeon vs A. Verge et J.-P. Tardif.

M. Côté et J. Marois vs R. Marcoux et R. Plante.

J. Champoux et J.-P. Doré vs F. Guay et L. Pedneault.

A 8 heures :

J. Savary et J. Lépine vs Y. Cloutier et A. Henley.

Plaisirs du sport

La voile au lac Beauport

Des périssoires, des esquifs, des yôles et des dinghys, portant des voiles carrées, à livarde, et à corne, se disputaient dimanche dernier, au lac Beauport, la première course à voile de la saison. On chercherait en vain dans une telle variété de péniches, l'uniformité nécessaire à une émulation bien fondée, mais tout en se disant que le choix d'une chaloupe à voile pour un lac est un des cas où l'imitation servile du voisin est préférable à l'originalité, il faut convenir que la course de dimanche fut un véritable succès, garant de l'avenir de la voile au lac Beauport.

Les voiliers ont toujours été en petit nombre en cet endroit et les courses très peu fréquentes. L'altitude des montagnes qui entourent le lac et ses dimensions restreintes l'ont longtemps fait considérer comme impropre au yachting à voile. On aurait tort cependant, de croire que la voile au lac Beauport, est ennuyante. La variété des vents qui soufflent sur le lac et qui rident sa surface étroitement circonscrite exige des nautonniers une patience à toute épreuve. La complexité des vents ne permet pas de tenir le cap longtemps sur un même point, et le pilote se voit forcé de changer ses amers à tous les moments. Par ces caractéristiques particulières, le lac Beauport est un merveilleux endroit d'initiation à la navigation à voile. C'est probablement ce qui a convaincu M. Georges Chalifour de présenter un trophée au vainqueur de trois courses qui seront disputées au cours de l'été.

La course Québec-Montréal

Le cyclisme de compétition n'a pas connu une si grande popularité à Québec. Il a pourtant fallu qu'on enlève à notre cité une des rares occasions qu'elle avait de prendre contact avec les meilleurs pédaleurs du Canada. La course Québec-Montréal qui se disputait chaque année vers la mi-août, n'aura pas lieu cette année. Cette triste nouvelle nous suggère d'amères réflexions sur le sort des courses cyclistes à Québec, que nous éprouvons le besoin d'exprimer.

Le cyclisme de compétition, à Québec, n'a pas toujours été délaissé, mais il s'est heurté à des difficultés d'ordre financier, légal et sportif. Contre vents et marées, cependant, quelques enthousiastes sont parvenus il y a quelques années, à organiser des épreuves qui furent des succès, mais dont la réussite avait suscité de nombreuses critiques, aussi impertinentes que mal fondées. De guerre lasse, les promoteurs entreprenants ont abandonné la partie, et le dernier souvenir de ces louables efforts vient de nous être enlevé.

On dit que la course a été cancellée pour favoriser l'économie de l'essence. Curieux paradoxe: Henri Emond, le seul Québécois qui ait remporté cette épreuve, nous annonçait hier qu'il vient de remplacer sa bécane par un motocyclette.....

GUY LACY NE GERERA PAS LE CLUB PROFESSIONNEL LOCAL

Guy Lacy ne dirigera pas les Athlétiques de Québec ; voilà la mauvaise nouvelle que nous apprenait, hier soir, la direction de notre club professionnel.

Lacy avait accepté de venir dans notre ville pour prendre la succession de Simons à la condition toutefois qu'il puisse amener avec lui cinq joueurs que le président du club local lui avait demandés : "2 lanceurs étoiles, 1 receveur, un 3ème but et un voltigeur".

Voici d'ailleurs le télégramme qu'a adressé Lacy aux directeurs de notre club, hier après-midi :

S. Marceau, président,
Quebec Baseball Club
Québec, Canada.

"Mr Marceau I have tried to get players wanted ; they have jobs and cant get them away from them. I have contacted them from Chattanooga to New York by phone or telegram. I am returning money by air mail. I am sorry I cannot get players wanted.

Guy LACY

(J'ai tenté d'avoir les joueurs demandés mais ils ont tous des positions qu'ils ne peuvent quitter. J'ai communiqué avec eux, de Chattanooga à New-York par téléphone ou télégramme. Je vous retourne l'argent par livraison aérienne. Suis peiné de ne pouvoir me procurer ces joueurs. Guy Lacy)

On constatera que la direction des Athlétiques n'épargne rien dans le but de remanier l'équipe du tout au tout. Dès hier soir, MM. Marceau et Gauvin se sont mis en communications avec des dirigeants de clubs majeurs et on espère obtenir des résultats heureux, d'ici peu de jours.

Meeting de la Ligue des Empl. Civiques

Une importante réunion a été convoquée par le président M. C.-E. Brochu pour les représentants des équipes de cette ligue afin de discuter de sujets de la plus haute importance.

Tous les clubs sont priés d'envoyer leurs représentants sans faute, à cette assemblée qui aura lieu, ce soir, à 5 heures p.m. au bureau du sergt dét. J.-D. Beaudoin, à l'Hôtel de Ville. Tous les officiers de la ligue seront présents et informeront les délégués d'un projet très intéressant.

TARZAN — Episode No 683 — Les canines du lion — *Par Edgar Rice Burroughs* (Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Trois-Rivières et Oneonta se partagent les honneurs: 10-1 et 3-2

CAUSONS SPORT

L'amateur, qui a assisté aux deux dernières rencontres des Athlétiques de Québec, aura certainement constaté que nos joueurs professionnels ont affiché une tenue tout à fait digne de mention. Forts à l'attaque, nos porte-couleurs, dans la Canam, se sont également montrés puissants au bâton ; bref, ils ont fait les choses d'une manière propre à faire gagner un club.

Les dirigeants du Québec ne sont pas chanceux ; il y a deux jours, ils pouvaient compter sur un nouveau gérant et 3 à 4 joueurs additionnels . . . hier après-midi, Lacy leur apprenait que ses démarches n'avaient pas été fructueuses et qu'il ne pouvait remplir les conditions que le Québec exigeait.

La nouvelle direction du Québec s'est immediatement mise en pourparlers avec un club majeur et il y a lieu de croire que les choses s'arrangeront pour le mieux, d'ici peu.

A tout événement, il est bon de constater le travail énorme que font présentement les dirigeants du club professionnel local dans le but de doter notre ville d'un club puissant. Espérons que les amateurs de baseball de Québec comprendront la situation présente et les choses iront certainement pour le mieux.

Un arbitre k.o.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger de ces quelques lignes qui ont été écrites, hier matin, par notre confrère du "Nouvelliste", de Trois-Rivières; savoir: "Les arbitres ont été "pourris", sans autre commentaire et pour finir le plat, l'arbitre Ruskin a failli laisser ses vêtements aux mains d'un groupe de spectateurs les hostilités terminées. Il reçut un coup de poing et en fut quitte pour une peur noire."

"Il n'y a cependant aucune gloire à soutirer de l'attaque contre l'arbitre Ruskin. C'est de la mauvaise publicité pour Trois-Rivières et un manque de gentilhommerie. Qu'un arbitre se trompe à plusieurs reprises, cela se voit souvent, même aux Trois-Rivières, au détriment du club visiteur. Les arbitres sont des gens faillibles et, comme à la bourse, on peut les coter dans notre opinion, mais c'est absolument déplacé que de les frapper ou bousculer, une fois le bal terminé". On se souvient que Trois-Rivières a perdu le double, contre Pittsfield, lundi soir.

Ici et là

Roland Beaupré, instructeur des Athlétiques, a reçu nos joueurs professionnels à diner, hier soir; les As ont fait honneur au plat de résistance: de bonnes fèves cuites au four. La fête a été des mieux réussies. En plus de déclarer que l'entraineur du Québec était un athlète de première valeur, nos joueurs ont été également unanimes à dire "que Roland était le meilleur "cook" qu'ils avaient rencontré à date . . . Alphonse Robitaille fêtera son anniversaire de naissance, jeudi prochain . . . Gérard parle trop fort au micro . . . L'épouse du marqueur officiel du Québec a fait l'acquisition d'une magnifique balle de baseball . . . Le roi des erreurs conserve toujours sa position . . . Serot n'a réussi que deux coups sûrs, hier soir, bien qu'il en eut promis trois . . . Parions sur deux victoires des As . . . Carrier et Goulet ont donné une généreuse souscription aux Athlétiques . . . "Jusqu'à ce quand" demandera-t-on des soumissions pour l'estrade des jeunes . . . De l'action, s.v.p. . . . Les experts du baseball se font nombreux au centre du stade municipal. (André Letarte).

Bataille cancellée

Philadelphie, 29. — (P.A.) La bataille qui devait avoir lieu entre Melio Bettinas et Gus Dorazio de Philadelphie, a été concellée définitivement hier soir, queiques heures avant le temps de la rencontre, à cause des conditions de la température.

Le boxeur qui fut un jour champion mi-lourd a remporté 33 victoires consécutives depuis son entrée dans la division des poids-lourds. Il s'enrôlera dans l'armée jeudi. La bataille avait d'abord été cédulée pour lundi soir mais elle fut remise à hier soir à cause de la température.

Le Québec remporte . . .

Suite de la page 8

Hearn, cc	4	1	1	2	0
Gladu, 3b	3	2	1	1	1
Small, ed	4	1	3	1	0
Metro, cg	3	0	1	2	0
King, ca	4	1	0	2	4
Serot, rec	4	1	2	10	1
Shedis, lanc	4	1	1	0	3
	34	10	12	27	12

	P	CS	E
Pittsfield . . . . . 100 000 010—	2	9	3
Québec . . . . . 100 414 00x—10	12	1	0

Batteries — Hibbard et Mullen ; Shedis et Serot.

SOMMAIRE

Erreurs — Cohen 2, Navrocki, King.
Points produits par Navrocki, Hibbard, Small 2, Shedis 2, Trotta, Gorman, Hearn.
Coup pour 2 buts — Gorman.
Coup pour 3 buts — Trotta.
Coup pour le circuit — Shedis.
But volé — Mueller.
Coup sacrifié — Metro.
Double-jeu — Navrocki, seul.
Laissés sur les buts — Pittsfield 12 ; Québec 6.
Buts sur balles — Hibbard 5, Shedis 3.
Retirés au bâton — Hibbard 2, Shedis 7.
Balle passée — Mullen.
Touchés par le lanceur — Mueller et Mullen par Shedis.
Arbitre au marbre — Serafin.
Arbitre sur les buts — Boston.
Durée de la partie — 1 heure et 52 minutes.
Marqueur officiel — Alph. Robitaille.

LE BASEBALL

HIER

Ligue Canado-Américaine—
Pittsfield 2, QUEBEC 10
Oneonta 10, T.-Rivières 1, 1ère
Oneonta 2, T.-Rivières 3
Rome 2, Amsterdam 11

Ligue Internationale—
Syracuse 8, Montréal 3
Newark 6, Rochester 1, 1ère
Newark 8, Rochester 4
Jersey City 1, Toronto 3
Baltimore 4, Buffalo 2, 1ère
Baltimore 5, Buffalo 2

Ligue Nationale—
St-Louis 6, Brooklyn 7, 1ère
St-Louis 9, Brooklyn 1
Cincinnati 8, Philadelhpie 1, 1ère
Cincinnati 3, Philadelphie 1
Chicago 5, New-York 9, 1ère
Chicago 0, Newark 3
Pittsburgh 3, Boston 4, 1ère

Ligue Américaine—
New-York 8, Chicago 3
Boston 3, Cleveland 1
Washington 9, St-Louis 4

Association Américaine—
Columbus 0, Kansas City 2, 1ère
Toledo 6, Milwaukee 0, 1ère
Toledo à Milwaukee, 2e, remise
Louisville 4, St-Paul 7, 1ère
Indianapolis 11, Minneapolis 9
Columbus 3, Kansas City 2, 2e
Louisville 5, St-Paul 4

AUJOURD'HUI

Ligue Canado-Américaine:
Pittsfield à QUEBEC, 2
Oneonta à Trois-Rivières
Rome à Amsterdam
Gloversville à Utica

Ligue Internationale:
Syracuse à Montréal
Newark à Rochester
Jersey City à Toronto
Baltimore à Buffalo

Ligue Nationale:
Pittsburgh à Boston
Cincinnati à Philadelphie
Chicago à New-York
St-Louis à Brooklyn

Ligue Américaine:
Washington à St-Louis
Philadelphie à Détroit
New-York à Chicago
Boston à Cleveland

LES POSITIONS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	62	41	.602
Jersey City	54	46	.540
Toronto	55	48	.534
Montréal	53	52	.505
Buffalo	52	53	.495
Baltimore	49	52	.485
Syracuse	49	66	.467
Rochester	40	66	.377

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	68	29	.701
St-Louis	60	35	.632
Cincinnati	52	44	.542
New-York	51	46	.526
Chicago	46	53	.465
Pittsburgh	42	51	.452
Boston	40	60	.400
Philadelphie	27	68	.284

La partie d'hier soir n'est pas comprise.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	67	29	.698
Boston	54	42	.563
Cleveland	55	45	.550
St-Louis	52	47	.525
Détroit	47	52	.475
Chicago	40	55	.421
Washington	38	60	.388
Philadelphie	40	63	.388

Les parties d'hier soir ne sont pas comprises.

Les anneaux

La ligue amateur présentera ce soir une autre partie de sa cédule régulière lorsque le Bélanger visitera le Villeneuve. Voici le classement actuel des équipes:

	P.J.	P.G.	P.P.	Pt.S.
Bélanger	13	13	0	26
Villeneuve	12	8	4	16
N. McCarthy	11	6	5	12
S. Coeur	12	3	9	6

LE "COTE DU PALAIS" GAGNE PAR 4 A 3

Le club de balle-molle de la côte du Palais, que dirige Georges Bélanger, a remporté, hier, au parc Dollard des Ormeaux, sa quatrième victoire de suite, aux dépens du club de balle-molle "Machine Shop" de Valcartier, au pointage de 4 à 3.

Les meilleurs frappeurs ont été, pour la côte du Palais, Nollet, avec un trois buts, et un double. Pour les perdants, Patry, Grenon et Moisan.

Un programme double sera présenté ce soir au même endroit. La Fonderie fera face à l'Inspection, et le Garage de Valcartier se mesurera au Drum, du même arsenal.

M. Arthur Godbout, arbitre en chef, est prié de communiquer avec Georges Couture, tél. 8111.

Activités de la Ligue des Chantiers de Québec

Le Bélanger a remporté une victoire de 14 à 5 contre le Babin, détenteur de la première position, dans une joute régulière de la ligue de balle-molle des Chantiers de la Ville.

Une partie aura lieu ce soir, au parc Victoria, à 7 heures, alors que les clubs Ouvrier-Libéral et Bussières en viendront aux prises.

MAURICE BERTRAND ET AL TABAH EN FINALE A LAUZON

Le promoteur Donat Lacroix a annoncé, hier soir, que Al Tabah, brillant lutteur de la métropole, rencontrera Maurice Bertrand, en finale, vendredi soir prochain, au stade Lauzon. Bertrand défendra alors son titre canadien à 142 livres qu'il a remporté, il y a une couple de semaines, en disposant de Maurice Gosselin.

On a également annoncé que Tarzan Chabot prendra part à la semi-finale contre un adversaire que l'on choisira, sous peu.

Le promoteur Lacroix nous a déclaré, hier soir, qu'il "n'avait rien négligé pour présenter aux amateurs de la rive sud un programme de première valeur".

UNE GERANCE

De source bien informée nous avons appris hier soir que Marcel Pouliot, gérant du stade municipal, serait tout probablement choisi à la gérance du Colisée. Pouliot est un sportif avantageusement connu dans les cercles de notre ville et sa nomination à un poste de ce genre serait certainement appréciée des milliers d'amateurs de notre ville.

MANUEL CORTEZ ET ZIMBA PARKER EN FINALE, LE 31

On a annoncé, hier soir, que Manuel Cortez et Zimba Parker feront les frais de la finale, vendredi soir, au club Champlain. Ces deux athlètes en viendront aux prises dans un engagement de 2 dans 3 limité à 90 minutes.

En semi-finale, on verra Frank Valois dans une rencontre de 2 dans 3, 60 minutes, contre un adversaire qui sera choisi plus tard.

Deux combats de vingt minutes ont été bâclés: dans un premier, on verra Mike Demitre contre Joe Maich tandis que l'autre mettra en lice Bill Hunter et George Brown.

Nous devrions être en mesure de donner la liste complète des combats dans une prochaine édition.

Fine est solide pour les Indiens et remporte la 1ère partie par 10 à 1. — Il cogne trois coups sûrs. —La seconde rencontre donne lieu à du jeu serré.

Trois-Rivières, 29, (PC) — Après avoir essuyé une défaite de 10 à 1 dans la première partie d'un programme double, les Renards de Trois-Rivières ont ensuite gagné la seconde partie par 3 à 2 contre les Indiens d'Oneonta, hier soir, dans la Ligue de baseball Canado-Américaine.

Le seul point du Trois-Rivières, dans la partie initiale de ce programme, a été enregistré par Paul Martin qui récolta trois des six coups sûrs qu'accorda Fine au club local.

Les visiteurs ont totalisé 14 coups sûrs contre Farrell, dont trois doubles et deux triples. Fine a complété son travail en cognant trois fois en lieu sûr en quatre voyages.

Les Indiens prirent une avance de deux points, à la 4ème manche de la 2ème partie, avec des simples de Dinges, Kulacek et Byers. A leur tour au bâton, les Renards y allèrent pour un point avec un but gratuit à Debs, un "fielder-choice" et un simple de Quimby. Les Renards s'emparèrent de la partie à la manche suivante en comptant deux fois avec un but gratuit à Reily, un simple de Lepore, un double vol et un simple de Quimby.

Voici les détails de ces rencontres:

1ère PARTIE

ONEONTA

	AB	P	CS	R	A
Hemmingson, 2b	1	2	2	2	1
Chapman, ca	4	2	2	0	4
Barnes, cd	3	1	0	1	0
Dinges, 1b	4	1	2	8	0
Robinson, cc	4	0	1	2	0
Kulock, cg	4	0	1	1	0
Stevenson, rec	3	1	1	6	1
Nascak, 3b	4	1	2	1	0
Fine, lanc	4	2	3	0	4
	34	10	14	21	10

TROIS-RIVIERES

	AB	P	CS	R	A
Reilly, cc	3	1	1	2	0
Lepore, cg	2	0	0	1	0
Biasatti, 1b	2	0	0	6	0
Martin, cd	3	0	3	5	0
Debs, 2b	3	0	0	2	2
Quimby, ca	3	0	0	1	2
Sancomb, 3b	3	0	1	1	2
Morrison, rec	2	0	0	3	2
Farrell, lanc	3	0	1	0	2
	24	1	6	21	10

	P	CS	E
Oneonta . . . . . 002 053 0—10	14	0	
Trois-Rivières . . . . . 100 000 0— 1	6	1	

SOMMAIRE

Erreur — Quimby.
Points produits par Martin, Fine 2, Chapman 2, Robinson 2, Barnes, Dinges.
Coups pour 2 buts — Reilly, Kulocek, Nascak 2.
Coups pour 3 buts — Robinson, Fine.
Double-jeu — Chapman à Hemmingson à Dinges.
Laissés sur les buts — Oneonta 5, Trois-Rivières 9.
Buts sur balles — Fine 2, Farrell 2.
Retraits — Fine 6, Farrell 1.
Coups sûrs — Fine 6 en 7 manches ; Farrell 14 en 9 manches.
Lanceur gagnant — Fine.
Lanceur perdant — Farrell.
Arbitres — Ruskin au marbre ; Prince sur les buts.
Durée de la partie — 1 heure 18 minutes.

2e PARTIE

ONEONTA

	AB	P	CS	R	A
Hemmingson, 2b	3	0	0	5	2
Chapman, ca	4	0	0	0	3
Barnes, cd	4	0	0	4	0
Robinson, cc	4	1	0	1	0
Kulacek, cg	3	1	1	1	0
Byers, rec	3	0	1	6	0
Bailey, lanc	2	0	0	0	0

AU CLUB ROYAL QUEBEC

M. Frank Beaudry a remporté, samedi après-midi, les honneurs de la compétition des "épitaphes" au Royal Quebec Golf Club. Il a réussi le tour de force de faire arrêter sa balle à quatre pouces de la coupe du premier trou, sur son dernier coup.

M. Paul Morisset, le lendemain, se classa en tête d'un champ considérable de concurrents dans le concours pour le trophée Hiram Walker, avec un score net de 139. Il fit 94 le matin et 95 dans l'après-midi, avec un handicap de 25.

A.-F. Muth, son plus proche concurrent, finit avec 146 net, réalisé grâce à deux rondes de 87 diminuées d'un handicap de 14.

Y. ROBERT ATTIRE UNE GRANDE FOULE AU BAZAR DE COURVILLE

La séance de lutte que présentait hier soir le Bazar de Courville a attiré à cet endroit une foule record, qui se pressait autour de l'arène pour assister aux prouesses du champion lutteur canadien-français Yvon Robert.

On estime que 5 à 6,000 personnes s'étaient rendus à Courville hier soir et l'accueil que cette foule a réservé à Robert ne fut pas moins chaleureux que tous ceux que le champion a connus dans toutes les arènes du Canada et des Etats-Unis. L'assistance a aussi porté un intérêt des plus vifs aux autres attractions d'équilibre et d'agilité.

Yvon Robert a pris la chute en 17 minutes sur son adversaire Arthur Legrand. Le combat fut des plus vaudeville qui s'y donnent tous les soirs.

Le bazar de Courville, qui présente quotidiennement des spectacles de lutte et de vaudeville gratuits, sera ouvert jusqu'au 2 août prochain. Les organisateurs, qui sont parvenus à présenter depuis le début des lutteurs de grande envergure, tels que l'on en a rarement vus dans des kermesses de ce genre, ont l'intention de continuer à intéresser le public de la sorte jusqu'à la fin. On est actuellement en pourparlers pour obtenir un lutteur d'une renommée aussi bien fondée que celle de Robert.

St-Mathieu défie

Le club de balle molle St-Mathieu lance un défi au "Chez Lainé" pour jouer un soir de la semaine prochaine. Pour informations, on pourra appeler 6651.

Défi des Patriotes

Le club de baseball Les Patriotes, de la ligue des Employés Civiques, lance un défi à toutes équipes de la ville ou des environs. Pour informations, on pourra communiquer avec Eugène Lamontagne, 2-4276, de 7 heures a.m. à 4 heures p.m.

LES ACTIVITES DE LA LIGUE DE LA GARNISON

Dans une des plus stratégiques parties encore jouées cette saison par la Ligue de balle molle de la Garnison, lundi soir le 27 juillet, au terrain de jeu St-Patrice, l'équipe du Sgt Goureau de l'Aviation remporta la victoire en battant l'equipe de l'Ordonnance par une petite différence de 8 à 7.

Les aviateurs enregistrèrent 8 points dans la première et la quatrième manche comprenant 4 points dans chaque manche y compris un circuit par McCutcheon.

Malgré la rapidité du lanceur Papas, l'Ordonnance a réussi à compter 5 points et un circuit dans la 5e et 7e manche.

Munro au champ, donna un beau spectacle quand il réussit à prendre deux "flys" lesquels semblaient impossible d'attrapper au point de vue des spectateurs. Ces derniers au nombre de 200 environ applaudirent grandement.

LE CHALET JACQUES-CARTIER

Nous avons appris hier soir en assistant à la joute de baseball des clubs Pittsfield et Québec au stade municipal, que le club sportif de la Voirie a complété sa transaction avec le club de curling Jacques-Cartier, Inc., pour l'achat de leur chalet du Parc Victoria. Le contrat à cet effet serait signé aujourd'hui même.

Les membres du Club sportif de la Voirie seront assurément fort intéressés d'apprendre la nouvelle que nous publions en primeur.

La partie fut des plus contestées jusqu'à la fin quand l'Ordonnance ayant 3 hommes sur les buts plaça au bâton Rascord et Perry comme substituts. Ce fut une mauvaise décision car ces derniers ne réussirent pas à toucher à la balle.

Il serait à désirer qu'un plus grand nombre d'officiers et soldats viennent encourager de leur présence les 6 équipes de balle molle de la Ligue de la garnison de Québec.

Lanceur et receveur pour l'Ordonnance : Lobel, Gingras.

Lanceur et receveur pour R. C. A. F. : Papas, Désilet.

Arbitre au marbre : C. Munro. Au but : A. Robitaille.

Pointage : Walter Munro.

Quand on entend le SIFFLET DE MIDI

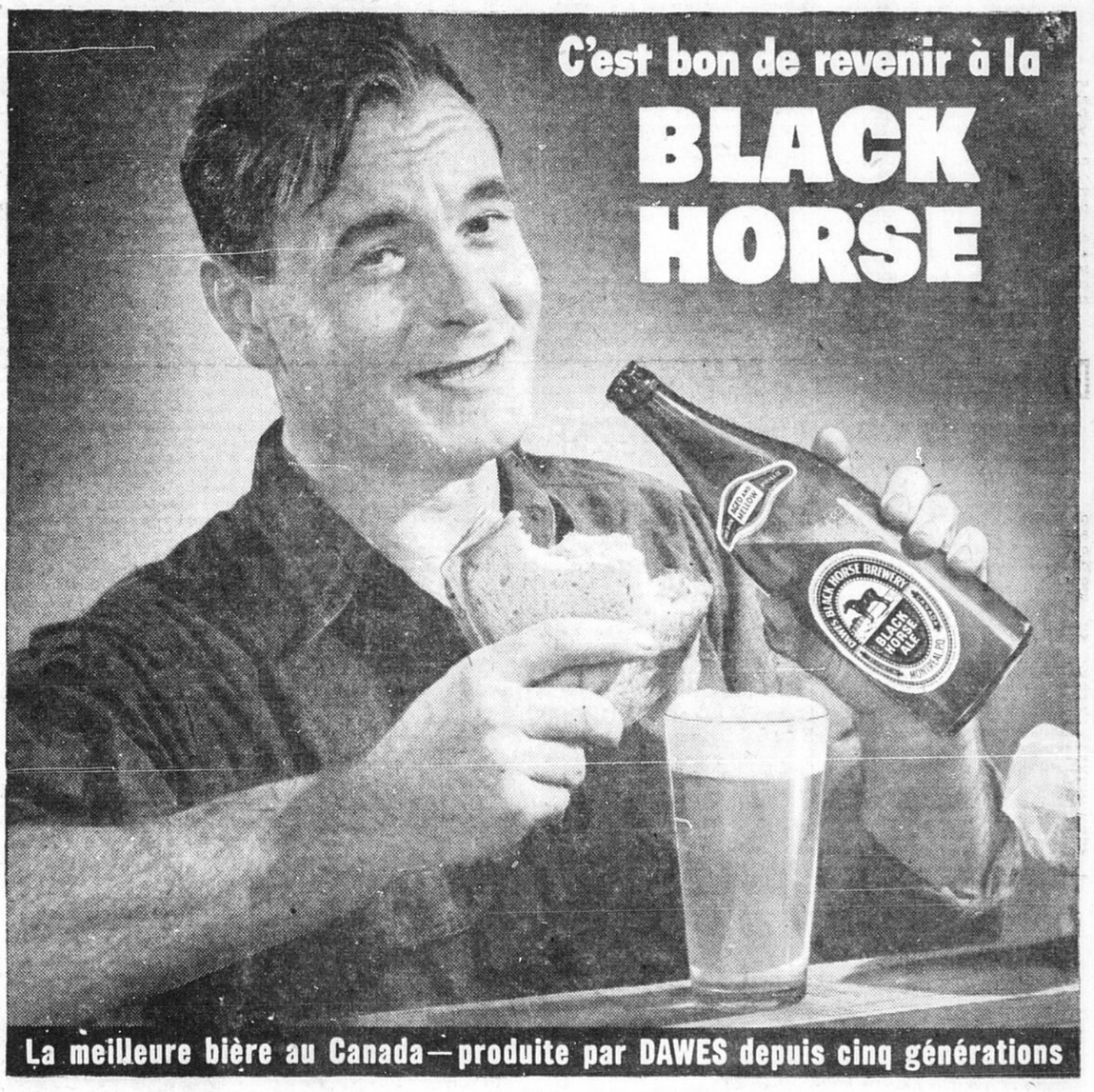

CIGARES Boston

INSURPASSABLES

5¢

B3F

JIGGS par Geo. McManus

L'AGENT SECRET X-9 PAR ROBERT STORM

Episode No 42

(Copyright Public Ledger Inc.)

Pourquoi ne pas essayer une petite annonce dans

L'EVENEMENT-JOURNAL !

Signalez 7116

"L'Evénement-Journal" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . .35c
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 25c
Annonce classée avec vignette : double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an. 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc. sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à .50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6. par année $3.00 pour 6 mois : $1.50 pour 3 mois. A la campagne : $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc. avec endosseur solvable COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 de la Couronne (Ch. 215). Tél.: 2-6488.
18juil-26fs-7H—R85605-C

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque, 5% à 6%
L.-E. Fortier, N.P.
87, DE L'EGLISE, tél. 9450. Rés. 4-5312
4avril-1 an-7R—R75745-E

ARTICLES DE MENAGE

P. DENIS "Seconde Main"
ACHETONS. VENDONS
MEUBLES DE TOUTES SORTES
189, Du Pont Tél. : 4-0388
7fév.-12mois-9H—R71498-C

ACHETONS MEUBLES ET LINGERIE
G. DAIGLE
122, Dollard Tél.: 4-0297
12fév-12mois—71758-C

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE

LUDGER FERLAND
Pièces d'auto neuves et usagées
105, 1ère Avenue. Tél.: 4-2920
1an au 9jan- cc.A.-H.C.—P99405-C

AUTOMOBILES A VENDRE

Voici une occasion
qui ne se présentera certainement pas avant la fin de la guerre

Nous offrons au public acheteur pendant le mois de juillet, un assortiment extraordinaire d'autos usagées, de récents modèles.
Plusieurs de ces automobiles ont été achetées de personnes obligées de joindre l'armée.
Maintenant c'est le temps de penser sérieusement si votre auto actuelle peut vous durer jusqu'à ce que de nouvelles automobiles soient construites.
Achetez l'automobile qui vous donnera le meilleur millage au gallon de gazoline.
Achetez l'automobile avec les meilleurs pneus possible.
Venez faire une visite à notre terrain d'autos usagées

Boulevard Charest
Entre Dorchester et Caron

Vous y trouverez exactement ce dont vous avez besoin.

Nous avons encore des Chevrolet et Oldsmobile 1942

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
450 Boulevard Charest
Tél.: 4-3593
1 juil.-26fs-12H—R84259-C

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN -- Erable merisier, 2 pieds, 2½ pieds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59 Saint-Benoit, résidence 80 avenue Renaud, tél. : 9431. Aussi déménagements à bon marché.
30juin-26fs-34HC-R84171-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas
25 ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. Cours d'été.
3juil-26fs-46R-R84340-E

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Catalogue Gratis
Spécialisons dans linge Neuf, Usagé, Gros et détail. Marchands, Jobbers, Colporteurs, écrivez maintenant pour Catalogue rempli de prix plus bas que bon marché. Une Commande vous convaincra de la Haute Qualité de notre Marchandise et de nos bas prix. Adressez bien vos lettres à la Compagnie Assh, 30 St-Joseph, Québec.
12mai-1an-C.D.H.C.-R79751-E

OCCASION. Linge neuf et seconde main. Prix défiant toute compétition. Gros et Détail. Catalogue Gratis. Attention aux commandes par malle. Quebec New Second Hand Jobbers, 44½ St-Joseph, Québec.
30juin-26fs-C.D.H.-R84172-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

PROVINCIAL JOBBING
37 à 43 SAINT-PIERRE, QUEBEC
NEUF ETAGES
Plus grosse maison au Canada pour commerce de gros
Lingerie seconde main pour hommes, femmes, enfants. Service d'ascenseur. Demandez catalogue. Venez ou écrivez.
30juin-26fs-C.D.R.—R84174-C

Montreal Jobbing
21 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
Adressez-vous directement au plus gros Jobber du Canada pour votre marchandise neuve et usagée. Gros et Détail. Nous vous garantissons 5 étages, 2 entrepôts et un autre magasin remplis à capacité de stock de toute dernière nouveauté. Venez vous en rendre compte par vous-même. Demandez notre catalogue gratis.
27sept-1an-P91568-E

HOMMES DEMANDES

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur employés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

Bûcherons demandés
Mes chantiers de La Dorée (Lac-St-Jean) Port-Alfred (Chicoutimi), et St Raymond, sont maintenant en opérations. A Port-Alfred, cet hiver, nous coupons dans le bas de la rivière à Mars y compris le Bras de l'Enfer et dans le bas de la rivière La Cruche. A ces deux derniers endroits, c'est du bien beau bois et aux bords des rivières. Tous les hommes qui ont passé par Port-Alfred connaissent ces deux endroits et savent qu'il y a du très beau bois et qu'ils se sont toujours fait de gros salaires. S'adresser immédiatement sur les lieux et à Québec, au No 20, rue Lacroix, tél.: 3-0304.
JOHN MURDOCK
Tél.: 2-1132 Chambre 201
267, rue St-Paul, Québec
27juil-26fs-65B—R86157-C

MAISON A LOUER

MAISON A LOUER. Maison Duplex, ultra-moderne, quartier Belvédère, 12 appartements, 3 chambres de bain. Louera ou vendra à bonnes conditions. S'adresser Ferd. Guilmette, tél.: 5115.
7juil-26fs-79H—R84700-C

MAISON A VENDRE

92 AVE PARK, maison à vendre, 40 pds x 30, 12 chambres, terrain 75 pds x 110. S'adresser N. O. Bédard, tél. : 2-6625.
24juil-6fs-80B-R85786-E

MAISON A VENDRE
Maison à vendre, dans Belvédère, maison duplex avec un logement disponible pour acheteur. Deux logements ultra-modernes de 12 appartements, 3 chambres de bain en vitrolite, garage chauffé, parterre et balcon. Maison récemment construite. $15,000 — $5,000 comptant, balance termes faciles. S'adresser Ferd. Guilmette. Tél. : 5115.
7juil.-26fs-80HC—R84701-C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantage religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 chemin Ste-Foy, Québec.
17juil-26fs-Mater.-R.-R85437-E

MEDECINS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes, 59 St-Joseph, appt 101, Québec. Heures du bureau, 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m. Le soir, 7 à 8 heures, tél. : 4-4061.
29juin-26fs-Méd.-R.-R84071-E

PERSONNELLE

"KLEEREX" POUR ECZEMA, psoriasis, impétigo, croup, clous, démangeaison. Soulage pendant votre travail, 50c, $1.00, $2.00. Le demander aux Pharmacies Dubé, 252 rue Saint-Jean, 269 rue Saint-Joseph, 212, 3e Avenue, Limoilou.
23juil-12fs-Pers.-R85852-C

SILHOUETTE svelte avec les tablettes Prescription Ton Ton. Efficaces. Sans drogues nocives. Dans toutes pharmacies.
27juil-6fs-Pers.-R86119-C

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac — Tél. 5347
FRONTENAC MATTRESS, Enrg., manufacturier matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rebourrage meubles. Attentions spéciale aux communautés. 15 rue Boisseau, tél. : 5347. Ulric Pouliot, prop.
23juillet-26fs-C.D.H.C—R85865-C

SALONS DE COIFFURE

SALON DE SALABERRY
Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurées d'une entière satisfaction.
2 coiffeuses d'expérience demandées.
M. Marcotte,
617 St-eJan
Salon DE SALABERRY
Tél. 2-4780
20nov.-1 an-R-57R-1er juillet—P95849-E

SERVANTE DEMANDEE

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à 97, rue Dorchester.
28juil.-2fs-104B-R85964-E

TERRES A VENDRE

SILLERY — Magnifique terrain à vendre, grandeur 45 x 100. Informations, téléphoner 4-0691.
29juil.-6fs-108B-R85800-C

Le parlement rejette la motion de censure

(Suite de la 1ère page)

Comme le premier ministre se levait après le vote pour annoncer que les Communes étudieraient les crédits du ministère des Postes pour le reste de la soirée, il fut de nouveau longuement ovationné.

"Cela prend bien peu de chose pour déclencher les applaudissements," coupa aussitôt l'hon. R.-B. Hanson, chef de l'opposition.

La fin de la discussion sur l'affaire de Hong-Kong a vivement contrasté, hier, par son manque d'imprévu, avec les incidents tumultueux de la veille. Les principaux discours de la journée furent prononcés par l'hon Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, et par l'hon. Angus MacDonald, ministre de la Marine de guerre. M. Saint-Laurent disposa d'accusations portées contre la Gendarmerie Royale au sujet de témoignages donnés à l'enquête présidée par sir Lyman Duff. M. MacDonald affirma que le tumulte soulevé par l'opposition autour de l'expédition de Hong-Kong "aurait été cent fois pire" si le gouvernement avait contremandé l'envoi d'un contingent canadien en Extrême-Orient. Deux députés de la province de Québec ont participé au débat sur l'affaire de Hong-Kong: M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé, dans la matinée, et M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, dans l'après-midi.

A la levée de la séance, à onze heures, alors que la fin de la soirée avait été consacrée à l'étude des crédits du ministère des Postes, l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, présenta deux nouveaux bills refondus en vue d'amender la Loi des surplus de bénéfices et la Loi des droits sur les successions d'après les nouvelles taxes du budget. Les projets de loi originels déposés, la semaine dernière ont été tellement modifiés depuis que le ministre des Finances les retira pour les remplacer par ceux d'hier soir.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT

M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, fut le premier député à continuer le débat sur Hong-Kong dès l'ouverture de la séance de l'après-midi. Il en profita pour suggérer la nomination comme ministre de la Défense nationale de l'hon. Mitchell Hepburn, premier ministre d'Ontario. "Il ne devrait y avoir qu'un seul ministre de la Défense", s'écria M. Pouliot. "Un seul ministre de la Défense qui aurait un contrôle complet sur les trois services de l'armée. Ce ministre-là devrait être Mitchell Hepburn. Car, si on lui donne jamais la direction des trois départements de la Défense (Armée, Aviation et Marine), on peut être certain que notre effort de guerre s'avérera bien meilleur qu'il ne l'a été jusqu'ici".

Le député de Témiscouata affirma quil était "absurde" d'avoir trois ministres à la tête d'autant de départements de la Défense. "D'ailleurs le Canada n'avait qu'un seul ministre de la Défense au cours de la dernière grande guerre", rappela M. Pouliot.

Après avoir suggéré que M. Hepburn devienne ministre de la Défense nationale avec un contrôle unique sur les trois départements existant à l'heure actuelle, M. Pouliot ajouta :

"Si le premier ministre veut faire un succès de l'effort de guerre, il lui faut coordonner les départements de la Défense, et pour assurer cette coordination, il est nécessaire d'avoir un seul homme à la tête de ces départements.

"L'homme que je suggère pour ce poste est un bon libéral qui a accompli un travail remarquable dans sa province. C'est un homme qui ferait plus pour l'effort de guerre qu'aucun autre ministère fédéral jusqu'ici".

L'HON. HERBERT BRUCE

L'hon. Herbert Bruce, député conservateur de Toronto - Parkdale, prétendit que le premier ministre Mackenzie King s'était dit prêt à déposer à la Chambre des Communes la lettre du lieutenant-colonel Georges Drew, chef conservateur ontarien, critiquant le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire de Hong-Kong, "jusqu'à ce qu'un avocat à la solde du gouvernement (M. Georges-C. Campbell, de Montréal) lui eut conseillé de garder cette lettre secrète."

L'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, interrompit immédiatement le Dr Bruce pour lui dire qu'il insinuait que l'avocat montréalais avait été payé pour "l'avis donné au gouvernement concernant la lettre du colonel Drew". "Cette accusation", ponctua le colonel Ralston, "est tout à fait fausse."

"Toute l'affaire serait la plus grande bouffonnerie au monde au lieu d'être une tragédie s'il ne s'agissait de la vie de milliers de soldats canadiens," rétorqua le député de Toronto-Parkdale.

M. G.-G. McGEER

"Ce sont les mêmes gens qui clament à tous vents que le Canada ne faisait pas sa part dans la guerre, qui crient aujourd'hui que l'on aurait dû contremander l'envoi d'un corps expéditionnaire à Hong-Kong," déclara M. G.-G. McGeer, député libéral de Vancouver-Burrard. Il ajouta que longtemps avant les accusations portées par le colonel Drew, "dans un discours électoral," l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, avait ordonné la réorganisation du service du quartier-maître général, "réorganisation qui fut décidée dès le 4 janvier."

M. McGeer ajouta que c'était le devoir des députés d'envisager sous tous ces aspects le rapport de l'enquête royale sur l'affaire de Hong-Kong. "Le parlement," dit-il, "a le droit de critiquer les conclusions d'une commissaire royale. Peu importe si c'est le juge en chef du Canada ou quelqu'un d'autre. Le parlement peut même attaquer la nomination du commissaire enquêteur."

"Mais le rapport de l'enquête a prouvé," dit le député de Vancouver-Burrard, "que sir Lyman est allé au fond de toute l'affaire, tandis que les témoignages donnés à l'enquête royale ont démontré hors de tout doute que le ministère de la Défense nationale ne devait pas tomber sous le coup d'une condamnation pour l'expédition de Hong-Kong. Au contraire, le haut commandement de l'armée a obtenu un succès rare dans les préparatifs forcément hâtifs pour l'envoi du contingent canadien en Extrême-Orient."

"D'ailleurs," continua-t-il, "si le premier ministre Mackenzie King avait refusé l'envoi de troupes à Hong-Kong, on l'aurait accusé ensuite d'avoir été la cause de l'attaque japonaise sur Hong-Kong."

L'HON. LOUIS SAINT-LAURENT

L'hon. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, participa d'une façon tout à fait imprévue au débat sur l'affaire de Hong-Kong. L'hon. Herbert Bruce, député conservateur de Toronto-Parkdale, avait prétendu dans ses accusations "que l'on avait prostitué la gendarmerie royale en lui faisant jouer un rôle inique." Il avait ajouté que le ministre de la Justice était responsable de ce qui était survenu en ce sens au cours des témoignages donnés à l'enquête royale sur l'affaire de Hong-Kong.

"Je n'avais nullement l'intention de prendre part à la discussion", dit M. Saint-Laurent. "Mais le député de Toronto-Parkdale m'y oblige. Il y a quelques jours, on a attiré, en effet, mon attention sur une manchette très sensationnelle au-dessus d'une dépêche publiée dans le "Vancouver-News Herald". Mais je n'ai été nullement surpris de retrouver les mots de cette manchette sur les lèvres du député de Parkdale.

Et M. Saint-Laurent continua : "Cette dépêche se lisait ainsi: "Drew accuse le ministre de la Justice d'avoir prostitué le travail de la Gendarmerie Royale à Vancouver".

"Et cette dépêche affirmait que dans une lettre de 32 pages adressée au premier ministre Mackenzie King, le lieutenant-colonel Georges A. Drew accusait le juge en chef, sir Lyman Duff, d'avoir commis six erreurs capitales dans son rapport de l'enquête royale sur Hong-Kong. La dépêche affirmait, en outre, que le colonel Drew avait accusé le ministre de la Justice d'avoir prostitué la Gendarmerie Royale en ordonnant à la police fédérale de trouver à Vancouver des témoignages favorables au gouvernement dans l'enquête sur l'affaire de Hong-Kong".

M. Saint-Laurent disposa de ces accusations en disant que l'avocat conseil de sir Lyman Duff à l'enquête royale sur l'affaire de Hong-Kong, M. R. L. Kellock, de Toronto, avait demandé au sous-ministre de la Justice, M. F. P. Varcoe, de lui obtenir par l'intermédiaire de la Gendarmerie Royale des renseignements de débardeurs de Vancouver, et cela afin de tirer au clair certains témoignages contradictoires soumis à sir Lyman Duff.

"Mais je ne connaissais rien de tout cet incident jusqu'à sa publication dans le journal de Vancouver", précisa le ministre de la Justice.

"La chose se produisit donc à mon insu. Mais si M. Varcoe m'avait informé de la demande de M. Kellock, j'aurais ordonné moi-même les mesures qui ont déjà été prises dans cette affaire. Et je prends la pleine responsabilité de tout ce que mon département a fait à ce sujet."

L'HON. ANGUS MACDONALD

L'hon. Angus Macdonald, ministre de la Marine de guerre, dit un peu plus tard, au cours de la discussion, que le colonel Drew possédait "un flair funeste" pour causer des enquêtes royales. "Si ce n'eût été de lui," dit M. Macdonald, "il n'y aurait pas eu d'enquête sur l'affaire de Hong-Kong."

(On se souvient que ce sont aussi les accusations du colonel Drew qui déclenchèrent avant la guerre la fameuse enquête sur l'octroi à la compagnie John Inglis, de Toronto, d'un contrat anglo-canadien pour la fabrication de mitrailleuses Bren.)

Le ministre de la marine de guerre eut ensuite maille à partir avec M. C.-E. Johnston, député créditiste de Bow River, quand il l'accusa d'avoir cité la veille, en Chambre, des extraits de la lettre du colonel Drew dont le premier ministre Mackenzie King n'a cessé de refuser la déposition aux Communes. Mais le président Glen obligea M. Macdonald à retirer l'accusation à l'effet que le député de Bow River avait cité la lettre "interdite" par la censure fédérale.

Le ministre de la Marine de guerre dit ensuite que les Etats-Unis tout aussi bien que le Canada avaient appréhendé, tout l'été dernier, une guerre imminente avec le Japon. "Mais il n'en allait pas de même en Angleterre," dit M. Macdonald, "où l'on ne croyait pas à l'éventualité d'une guerre prochaine en Extrême-Orient. En tenant compte de toutes les circonstances, le Canada n'avait rien d'autre chose à faire que d'organiser l'expédition militaire de Hong-Kong tel que demandé. Tel fut l'avis à l'époque du conseil de guerre du cabinet canadien."

L'expédition ne pouvait être contremandée

M. Macdonald montra que, si le Canada avait contremandé l'envoi d'un contingent expéditionnaire à Hong-Kong à cause de l'imminence de la guerre avec le Japon, "le soulèvement d'opinion au Canada aurait été tel que celui que nous venons de traverser n'aurait été absolument rien en comparaison".

"Les députés de l'opposition n'ont cessé de réclamer l'envoi de troupes canadiennes sur tous les points du globe", commenta le ministre de la Marine de guerre. "Ils ont préconisé en outre l'adoption de la conscription afin que le Canada envoie plus de soldats autre-mer.

"Alors que nous avons envoyé 2,000 soldats à Hong-Kong, on a soulevé toute une tempête autour de cette expédition militaire mais la tempête aurait été centuplée si nous avions contremandé l'expédition de Hong-Kong. Si le gouvernement se trouvait placé de nouveau dans la même situation, il ferait exactement ce qu'il a déjà fait dans l'affaire de Hong-Kong".

M. Macdonald rappela que les attaques de la gauche avaient surtout porté contre le ministre de la Défense nationale, l'hon. J.-L. Ralston. "On ne s'en prend ni à la Marine ni à l'Aviation", dit le ministre de la Marine, "parce que nos marins et nos aviateurs participent aux batailles de la guerre actuelle. Mais le ministre de la Défense nationale a dû faire face depuis plus de deux ans aux critiques dont on a accablé son département.

"On n'a cessé de lui demander pourquoi l'armée canadienne ne combattait pas, pourquoi elle ne faisait pas ceci et pourquoi elle ne faisait pas cela. Si l'armée canadienne ne combat pas, ce n'est pas la faute de l'armée et encore moins celle du ministre de la Défense nationale".

Raid de plus de 50 avions ennemis contre Birmingham

(Suite de la 1ère page)

Les nouveaux canons antiavions furent largement utilisés, mais défense est faite de publier le moindre détail à leur sujet. Les gens aux écoutes réalisèrent que quelque chose d'extraordinaire se passait lorsqu'ils perçurent un bruit nouveau à travers le vacarme familier de la D. C. A.

Si des escadrilles de chasseurs de nuit purent prendre leur vol, les flottes de bombardiers furent rivées au sol par le mauvais temps au-dessus du continent. Hier, toutefois, des avions de la R. A. F., volant isolément, attaquèrent divers points en Allemagne, et le maréchal en chef de l'Air, sir Arthur Harris, chef de la division des bombardiers, adressa par la radio cet avertissement à l'Allemagne : "Nous allons ravager le Reich d'un bout à l'autre".

Et il ajouta aussitôt : "En comparaison avec ce qui se produira dès que notre propre production de bombardiers débordera et que la production américaine doublera et redoublera, tout ce qui sest produit jusqu'ici semblera bien petit".

Rommel abandonne, pour le moment, toute tentative

(Suite de la 1ère page)

Au cours des quatre dernières semaines d'escarmouches, d'attaques et de contre-attaques, pas un côté n'a avancé d'une façon appréciable. La stratégie consista principalement à s'attaquer aux lignes d'approvisionnement de l'ennemi par air et, du côté des Anglais, au moyen d'unités navales qui ont arrosé les ports d'entrée de l'Axe.

La dernière manifestation belliqueuse sur ce front du désert eut lieu avant-hier, et la bataille se poursuivit jusque dans la nuit. Les assaillants alliés se replièrent sur leurs positions après avoir infligé des pertes à l'ennemi et avait fait quelques prisonniers. (Le communiqué italien prétend que mille prisonniers anglais ont été faits au cours de batailles avec deux divisions axistes au sud d'El Alamein, et que 62 véhicules ont été détruits.)

Il est bien possible que les positions actuelles demeurent les mêmes durant longtemps, chaque côté étant engagé dans une lutte de vitesse, derrière ses propres lignes, pour faire venir des renforts et du matériel. Mais les deux sont handicapés : l'Axe par les difficultés qu'elle rencontre à retirer des hommes du continent européen, et les Alliés par les énormes distances que doivent franchir leurs renforts pour atteindre le Moyen-Orient.

Pertes au Canada et outre-mer

Ottawa, 29, (PC) — Le 328e bulletin de guerre du C.A.R.C., publié hier, mentionne que 4 hommes ont été tués en service actif outre-mer et que 5 autres sont portés disparus à la suite d'opérations aériennes outre-mer.

La partie du bulletin qui traite des opérations outre-mer contient également les noms d'un homme qui est mort de blessures reçues alors qu'il était en service actif; un autre, antérieurement porté disparu, est actuellement considéré comme mort en service actif; un autre, antérieurement porté disparu, est actuellement considéré comme prisonnier de guerre et deux autres, portés disparus, sont considérés comme morts.

Au Canada, trois hommes ont été tués en service actif; un est mort de causes naturelles; un autre a été sérieusement blessé alors qu'il était en service; un autre a été dangereusement blessé en service au Canada et un autre est gravement malade. Quatre hommes se sont tués alors qu'ils étaient en service actif aux Etats-Unis et un autre est porté manquant à la suite d'opérations aériennes aux Etats-Unis.

Parmi ceux qui sont portés disparus à la suite d'opérations aériennes, on mentionne: Joseph-Hubert-Roger Paradis, qui laisse sa mère, Mme Joseph Paradis, 591, rue St-Marc, Shawinigan.

Remaniements parmi les commissaires français libres

Londres, 29. — (P. C.-Câble) Le professeur André Philippe, chef des forces actives des Français libres qui agissent dans l'ombre, et qui est arrivé ici, il y a quelques jours, venant de France, a été nommé hier par le général de Gaulle, commissaire national de l'Intérieur et du Travail.

Jacques Soustelle a été nommé commissaire au service de l'Information et André Diethelm, commissaire des Finances et des Pensions.

Paul Antier, ancien député fermier pour la Haute-Loire et secrétaire privé du Père Thierry d'Argenlieu, membre du conseil de la défense et ancien chapelain de la marine combattante française, a été nommé conseiller au commissariat de l'Intérieur et du Travail.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 20 juillet 1942.

Soumissions pour charbon Buckwheat américain No 2 (Rice) pour bâtisses municipales.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR CHARBON BUCKWHEAT AMERICAIN No 2 (RICE) POUR BATISSES MUNICIPALES" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de Ville, Québec, seront reçues d'hui à MERCREDI, le 29 JUILLET 1942, à 4 heures de l'après-midi (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Canada,
District de Québec
Province de Québec,
EN COUR DU RECORDER DE LA CITE DE QUEBEC
No 937
de 1942.
LA CITE DE QUEBEC,
Demanderesse,
vs
AUGUSTE ROBERGE, négociant, de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 29 juillet 1942.
ANDRE LECLERC,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec
EN COUR DU RECORDER, DE L'ACTE DE QUEBEC
No 932
de 1942
LA CITE DE QUEBEC,
Demanderesse,
vs
EUGENE L'HEUREUX, garagiste, de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 29 juillet 1942.
ANDRE LECLERC,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

CORPORATION DE QUEBEC
Québec, le 15 juillet 1942

Soumissions pour transformation de l'église Wesley en bibliothèque municipale (Institut Canadien).

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour transformation de l'église Wesley en bibliothèque municipale-Institut Canadien" et adressées au greffier de la Cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à LUNDI, le 3 août 1942, à 4 hrs de l'après-midi (heure avancée), et chacune des soumissions devra être accompagnée du dépôt prévu par les devis.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans et les devis au bureau de monsieur Charles Jean, architecte, 2 côte d'Abraham, ou au bureau de monsieur Sylvio Brassard, architecte, 39 avenue Moncton.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
Québec, 15 juillet 1942.

Listes électorales municipales
AVIS PUBLIC
est par les présentes donné, conformément à la loi 4 George VI Chapitre 74, article 10, amendant l'article 40 de la loi 19 George V, chapitre 95, à tous les électeurs municipaux de la cité de Québec, qu'ils sont invités à venir, durant les heures de bureau, entre 9 heures a.m. et 4 heures p.m., chaque jour juridique de la semaine, et le samedi, de 9 heures a.m. à midi (heure avancée), chez les cotiseurs de la Cité, afin de vérifier personnellement l'entrée de leurs noms, avec adresse exacte et qualifications, sur les listes électorales en préparation, et ce, en vue des prochaines élections municipales d'octobre 1942.
Par ordre,
L. S.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

VENTE A L'ENCHERE D'UNE PROPRIETE DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de Ville en date du 11 juin 1942, la propriété portant le no 2200 du cadastre St-Pierre avec bâtisses dessus construites, sera vendue à l'enchère publique le 5 août à onze heures a.m. heure avancée dans la salle du Comité Administratif à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $600

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier, le montant de la mise à prix en argent ou par chèque accepté par une banque à charte. Le montant de l'adjudication sera payable comptant lors de la signature du contrat devant le notaire de la cité. L'acquéreur devra payer toutes les taxes pouvant affecter cette propriété à compter du 1er mai 1942, et il remboursera à la cité la prime d'assurance feu non courue pour la période commençant le 1er mai 1942.

La Cité ne fournira pas copie des titres ni du certificat de recherche.

L'acquéreur devra payer le coût des actes et de leur enregistrement et en fournira à ses frais copie dûment certifiée pour la Cité.

La dite vente étant sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère. La Cité se réserve le droit de retirer cette propriété de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, administrateur des propriétés de la cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.
QUEBEC, 28 juillet 1942.

REGLEMENT No 499

Concernant l'homologation du prolongement proposé de la rue Père Marquette, entre les avenues Belvédère et Joffre.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de ville le vendredi 24 juillet 1942, le règlement suivant a été lu pour la première fois :

ATTENDU les pouvoirs conférés à la Cité de Québec par les articles 442 et suivants de sa charte, la loi 19 Geo. V, chapitre 95, et plus spécialement l'article 443 de ladite loi ;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public que la rue Père Marquette soit prolongée entre les avenues Belvédère et Joffre ;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public qu'une ligne d'homologation soit tracée immédiatement en vue de ce prolongement indiquant les lots qui seront affectés par ledit prolongement, afin de prévenir des réclamations considérables pour des améliorations faites postérieurement à ladite homologation ;

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o. Une ligne est par le présent règlement homologuée en vue du prolongement proposé de la rue Père Marquette, entre les avenues Belvédère et Joffre, affectant les lots suivants, savoir :

Cad. 63—237, 63—236, 63—164, 63—165, 63—230, 63—145, 63—220, 63—221, 62, 63C. 65 des plans et livre de renvoi du cadastre officier de la paroisse de Notre-Dame de Québec, Banlieue, maintenant quartier Montcalm en la cité de Québec, le tout tel qu'il appert à un plan en date du 30 janvier 1939, préparé par Antonio Trottier, arpenteur de la Cité, lequel plan est déposé au bureau de l'ingénieur de la Cité ;

2o. Que conformément à la loi ci-dessus mentionnée, une requête soit présentée à la Cour Supérieure, après avis publics donnés dans deux journaux, suivant les dispositions de l'article 443 de la charte de la Cité, au moins vingt jours avant la présentation de ladite requête demandant la confirmation et ratification du plan ci-dessus mentionné, et l'incorporation dudit plan dans le plan général de la Cité.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption à une séance ultérieure de Conseil dans les trente jours à compter de sa première lecture.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec.
A savoir :

REGLEMENT No 498

Concernant l'homologation du prolongement proposé de la rue Bagot, entre les rues Montmagny et Anna.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le vingt-quatrième jour de juillet mil neuf cent quarante-deux (1942), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant ledit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir :

Son Honneur le pro-maire Henri Gagnon. Les échevins Bertrand, Drolet, Garneau, Matte, Martel, Noreau, Poulin, Robitaille, Samson, Tremblay.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'hôtel de ville le vendredi 10 juillet 1942, le règlement suivant a été lu pour la première fois :

ATTENDU les pouvoirs conférés à la Cité de Québec par les articles 442 et suivants de sa charte, la loi 19 Geo. V, chapitre 95, et plus spécialement l'article 443 de ladite loi ;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public que la rue Bagot soit prolongée entre la rue Montmagny et la rue Anna ;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public qu'une ligne d'homologation soit tracée immédiatement pour ce prolongement, indiquant les lots qui sont affectés par ledit prolongement, afin de prévenir des réclamations considérables pour des améliorations faites postérieurement à ladite homologation ;

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o. Une ligne est par le présent règlement homologuée en vue du prolongement proposé de la rue Bagot, entre les rues Montmagny et Anna, affectant les lots suivants, savoir : 2341-C-117 partie ; 2341-C-116 partie ; 2341-C-177 partie ; 2341-C-176 partie ; 2341-C-236 partie ; 2341-C-235 partie ; 2301-42 partie ; 2301-43 partie ; 2301-65 partie ; 2301-64 partie ; 2301-143 partie ; 2301-144 partie ; 2301-269 partie ; 2301-268 partie ; 2301-347 partie ; 2301-348 partie, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du quartier St-Sauveur de la cité de Québec, le tout tel qu'il appert à un plan en date du 15 mai 1942, préparé par Antonio Trottier, arpenteur de la Cité, lequel plan est déposé au bureau de l'Ingénieur de la Cité ;

2o Que, conformément à la loi ci-dessus mentionnée, une requête soit présentée à la Cour Supérieure, après avis public donnés dans deux journaux, suivant les dispositions de l'article 443 de la charte de la Cité, au moins 20 jours avant la présentation de ladite requête demandant la confirmation et ratification du plan ci-dessus mentionné et l'incorporation dudit plan dans le plan général de la Cité.

HENRI GAGNON,
Pro-Maire.
Attesté,
L. S.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Quelle Vie!

Jeannine prend seule le sentier,
Car elle n'a pas de cavalier.
Bien sûr qu'on lui pardonne de transpirer—
Mais faudrait qu'elle évite de blesser!

Baignez-vous au LIFEBUOY ce soir
Le SEUL savon fabriqué spécialement pour enrayer la "B.O." (la Blessante Odeur)

Votre patron, Madame
par
Anne Adams

No 4123

Encore une robe chemisier (elles sont si pratiques !) mais quelque peu différente avec son gros bouton sur le devant, le collet bien ouvert et assez large, la ceinture à même, les plissés bien faits près des épaules. En tissu quadrillé, elle avantagera les personnes un peu frêles ; en tissu uni, elle sera préférable pour celles qui sont grassouillettes.

GRANDEURS : 14, 16, 18, 20 ; 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 demande 4 vgs de matériel de 35 pcs de largeur.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car l'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

LE CAPITAINE JACQUES — Tout s'écroule ? — Par FRANK TINSLEY

Quatre sénateurs contre la conscription

(Suite de la 1ère page)

des Dominions et des Etats-Unis au conflit actuel. "Mais, continua-t-il, sans vantardise, aucun pays du monde, en un temps aussi court, n'a fait plus que le Canada".

Lorsque la guerre éclata, l'industrie automobile était la seule qui était préparée pour le travail de guerre, a dit le sénateur Howard. L'immense production, que le Canada a organisée dans la suite, démontre combien grand a dû être l'effort du pays.

L'activité de l'industrie automobile, continua le sénateur Howard, est l'une des raisons pour lesquelles les Britanniques ont remporté des succès en Libye. La production des mitrailleuses Bren dépasse les prévisions les plus optimistes. "Cependant, a dit le sénateur Howard, je ne puis m'empêcher de rappeler, après avoir suivi le débat sur l'affaire de Hong-Kong, à la Chambre des Communes, que c'est le colonel Drew qui a retardé, de six mois cette production. En écoutant aujourd'hui le débat sur l'affaire de Hong-Kong, je me suis demandé si l'on combattait George Drew ou les Japonais".

Dans cette guerre, en dépit des contrats sans nombre, il n'y a pas eu "un seul scandale", affirma le sénateur Howard. Au contraire, par exemple, on a réduit le coût de la mitrailleuse Bren, de $392 à $192 et celui de la mitrailleuse Browning, de $402 à $220.

Le sénateur Howard, à titre de Canadien de langue anglaise de la province de Québec, a rendu un bel hommage à la loyauté, à l'industrie, au respect de la loi des Canadiens français. Il demanda une meilleure entente entre les provinces anglo-canadiennes et les Canadiens de langue française.

"L'unité canadienne, continua-t-il, est beaucoup plus importante que la survivance d'un parti politique. Pratiquons la patience, l'entente, et non la domination. Car la domination et l'arrogance sont les piliers du fascisme".

Le sénateur Howard a soutenu que ce serait nuire à la contribution de l'agriculture et des mines à notre effort de guerre si l'on appliquait le service militaire obligatoire aux hommes engagés dans ces deux industries. Le volontariat va bien dans le Québec ainsi que dans les autres provinces. Le sénateur Howard a fait savoir qu'il appuierait le bill.

Renouvelant son appel en faveur de l'unité nationale, le sénateur Howard a suggéré au gouvernement de s'entendre avec les propriétaires de journaux de langue française et de langue anglaise, pour que les uns ne critiquent pas la race des autres, et vice-versa.

LE SENATEUR A.-D. McRAE

Le major-général A.-D. McRae, conservateur de la Colombie Britannique, a réclamé la mise en vigueur immédiate de la conscription. En ce moment, dit-il, il y a des jeunes gens qui n'accomplissent pas d'utile travail de guerre et qui feraient de bons soldats. Il y a, dans les usines de munitions, des jeunes gens qui sont aptes au service militaire et qui pourraient être remplacés. Pense-t-on que ces jeunes gens qui gagnent, 6, 7 ou 8 dollars par jour dans les usines de munitions, abandonneront leurs positions pour s'enrôler au taux de paie de l'armée, après avoir refusé de le faire pendant les deux ou trois dernières années. Ce sont ces jeunes gens qui reçoivent de gros salaires, qui sont en partie responsables de l'augmentation des ventes des liqueurs, ajouta le sénateur McRae.

"A moins qu'une autorité ne les appelle sous les armes pour service militaire outre-mer, a dit le sénateur McRae, je ne sais pas comment nous allons nous prendre pour les faire sortir de leurs présentes places." Le sénateur McRae se prononça en faveur du service national sélectif et pour les hommes et pour les femmes.

Il ne comprend pas, également, comment on réussira à lever le nombre d'hommes que l'on a promis de lever, à moins de recourir à la conscription. La plupart des jeunes gens qui voulaient s'enrôler volontairement dans l'armée l'ont fait déjà. Il prétendit que les renforts du corps expéditionnaire rendu en Angleterre étaient insuffisants. Si nos soldats outre-mer entrent dans la bataille, ils ne formeront bientôt que trois divisions au lieu de quatre.

Il faut un minimum de huit mois pour former un soldat, a dit le général McRae. En conséquence, les recrues appelées aujourd'hui, ne seront pas prêtes, avant huit mois, à affronter l'ennemi. Même si l'on décide de mettre maintenant en vigueur la conscription, il faudra quelque temps pour l'appliquer, en dépit du fait que la guerre se trouve dans une phase grave.

C'est pour ces raisons que le gouvernement devrait agir immédiatement, mettre en vigueur la conscription, ne pas perdre de temps à établir le service national sélectif qui fixera à chaque Canadien la place où il peut le mieux servir son pays, a dit le général McRae. La Chambre des Communes a approuvé le bill dans la proportion de 75 p. 100. Ce faisant, elle a donné carte blanche au gouvernement pour mettre en vigueur la conscription. "Si nous devons faire face aux cas d'urgence, termina le sénateur McRae, le gouvernement doit agir maintenant. Il ne doit pas perdre un instant".

Le sénateur Elie Beauregard, libéral, de Montréal, s'en est pris aux conscriptionnistes pour outre-mer. Personne n'est opposé à la conscription pour la défense du Canada qui a toujours existé au pays, et qui en était la loi sous le régime français. Il n'y a point également d'opposition à l'application de la conscription aux avant-postes du Canada pour toutes fins utiles. Mais, pour ce qui est de la conscription pour outre-mer, la population du Canada n'est pas infinie par le nombre, et aucun membre du Commonwealth britannique n'a fait de reproche au Canada, parce que celui-ci n'a pas encore approuvé la conscription pour outre-mer. Aucun membre du Commonwealth britannique, la Grande-Bretagne mise à part, n'a eu recours à cette mesure, pas même les impérialistes de l'Ulster.

"Aux Etats-Unis, on connaît bien l'effort de guerre du Canada, a dit le sénateur Beauregard. On sait que, toute proportion gardée, cent mille hommes sous les armes au Canada représentent une armée de $1.300.000 hommes aux Etats-Unis, et qu'une armée de 600,000 au Canada est l'équivalent proportionnel d'une armée de 7,800,000 hommes aux Etats-Unis".

"Le présent bill est une concession au sentiment contre la logique. "Voilà pourquoi il sera adopté sans l'ombre d'un doute, continua le sénateur Beauregard. La conscription n'est pas nécessaire, mais nous pouvons aussi bien l'adopter, comme cela plaît à la majorité. Le gouvernement a changé de motto. Le premier était : "Point de conscription". Le second est : "La conscription si nécessaire". Les mots "si nécessaire", d'après moi, n'ajoutent pas beaucoup au présent cas. Qui n'a jamais avoué que la conscription ne serait pas nécessaire !

Le sénateur Beauregard a dit que ses regrets sont stériles.

"Mais comment un bon libéral de la race minoritaire peut ne pas regretter que le parti libéral serve à faire une loi qui peut amener la désunion, mettant en danger par là non seulement l'effort de guerre, mais la vie elle-même du pays", a déclaré le sénateur Beauregard. "Un bon Canadien français ne peut que regretter que l'ombre du défunt chef de la gauche l'ait emporté sur celle de Laurier se tenant debout sur la colline du Parlement.

"Le principe de ce bill est mauvais, parce que, le moins que nous puissions dire, est que le bill est inutile. Il ne procure rien que nous ne puissions pas obtenir avec le volontariat et la conscription pour la défense au Canada et les avant-postes continentaux. Il est mauvais, parce qu'il est susceptible de créer des frictions et des haines de races. Il est mauvais, parce que l'expérience du passé montre qu'il est coûteux et inefficace."

Au cours de la campagne du plébiscite, on a dit aux votants que, s'ils donnaient une réponse affirmative, ils ne votaient pas sur le plébiscite en tant que plébiscite conduisant à la conscription. En soumettant ce bill immédiatement après le plébiscite, le gouvernement a agi "comme s'il ne tenait pas compte de sa propre mise en garde," a dit le sénateur Beauregard.

LE SENATEUR DE B. FARRIS

Le sénateur J.-W. de B. Farris, libéral, de la Colombie Britannique, a protesté contre ceux qui prétendent que le premier ministre faisait de la politique et pratiquait l'opportunisme au détriment des intérêts du pays.

LE SENATEUR J.-E. PREVOST

Le sénateur Jules-Edouard Prévost, libéral, du Québec, a été l'orateur suivant.

"De 1914 à 1918, j'ai été avec nos chefs civils et religieux, en faveur de la participation du Canada à la guerre, mais je fus opposé à la conscription militaire pour outre-mer parce que inutile, nuisible, non justifiable, ni exigée par les besoins de la défense nationale", a dit le sénateur Prévost. "Dans la présente guerre, depuis 1939, je suis avec nos chefs civils et religieux, pour la participation du Canada au conflit où ses plus graves intérêts sont en jeu, mais je suis encore opposé à la conscription pour outre-mer tant qu'elle ne sera pas démontrée nécessaire pour sauver le Canada de la défaite."

Le sénateur Prévost a dit que la loi qui était à l'étude n'est pas une loi qui décrète et applique la conscription. Il s'agit de donner au gouvernement responsable au Parlement, la liberté d'agir et de gouverner en tenant compte de tous les facteurs d'intérêt national.

"J'ai été et je suis anticonscriptionniste, continua le sénateur Prévost." Je le serai aussi longtemps qu'on ne me convaincra pas que cette mesure de coercition est nécessaire pour que le Canada échappe à la défaite, à la perte de ses libertés les plus précieuses et de son existence même comme nation libre et chrétienne.

"Or, actuellement, l'enrôlement volontaire est plus que suffisant, de l'aveu même du ministre de la Défense nationale. Le premier ministre a, à maintes fois et tout dernièrement encore, affirmé à la Chambre des Communes, que la conscription n'est pas nécessaire et qu'elle ne sera probablement jamais nécessaire. Peut-elle le devenir ?"

Le sénateur Prévost a dit que, depuis 1939 et 1940, les conditions du combat universel ont changé.

"Les dangers qui nous menacent ont augmenté ; le Canada, avec la défaite des Nations unies, deviendrait demain la proie des Allemands et des Japonais. Dans de si terribles conjonctures, si M. Mackenzie King demande que son gouvernement et le Parlement soient libres de certains engagements pris en 1940 et avant, ce n'est pas, assurément, parce qu'il oublie la défense de son pays d'abord et toujours.

"Je n'ai pas encore rencontré un seul Canadien ayant du coeur qui s'oppose à la conscription pour la défense du Canada sur le sol canadien, a déclaré le sénateur Prevost. J'espère ne jamais rencontrer un seul Canadien bien renseigné qui s'opposerait à la conscription pour outre-mer si elle devenait vraiment nécessaire pour gagner notre guerre".

Le sénateur Prévost n'admit point que la loi à l'étude comportait un nouveau principe, le principe de la conscription. Le principe de la levée en masse des soldats pour servir au Canada et en dehors du Canada pour la défense du Canada se trouve dans l'acte de la milice du Canada.

L'article 3 de la loi de mobilisation de 1940 ne fait que suspendre l'application de ce principe. En faisant disparaître cette suspension, l'amendement qui est soumis aujourd'hui n'émet pas un principe nouveau. Par le présent projet de loi, le gouvernement ne demande que ce qu'il a demandé par le plébiscite.

"J'ai confiance au gouvernement, s'écria le sénateur Prévost, et j'ai voté affirmativement au plébiscite. Je ne vois aucune bonne raison de lui retirer ma confiance et de lui refuser aujourd'hui ce que je lui ai accordé hier. Le premier ministre du Canada demande les pleins pouvoirs pour gouverner dans l'intérêt de la nation, comme Churchill en Angleterre, et Roosevelt, aux Etats-Unis, l'ont demandé et obtenu. L'action du gouvernement, action qui peut découler de la présente loi, devra être signée par le Parlement. La signature des membres de la Chambre des Communes et du Sénat, c'est leur vote. Je me réserve le droit de donner ma signature ou de la refuser selon l'usage que le gouvernement fera de la liberté d'action qu'il désire et que je consens à lui donner".

LE SENATEUR EUG. PAQUET

Le sénateur Eugène Paquet, conservateur du Québec, s'opposa au bill, parce que, selon lui, le bill détruira l'unité nationale et qu'il n'est pas prouvé que la conscription est, à présent, nécessaire, pour la conservation du Canada.

"Je crois que le bill que nous discptons, a dit le sénateur Paquet, est une mesure législative regrettable, parce que son adoption pourrait détruire l'unité nationale pourtant si nécessaire à la poursuite de notre tâche en vue de la victoire. J'ai confiance à l'efficacité du volontariat. Je suis convaincu qu'il peut répondre à nos besoins, à condition que le recrutement soit bien dirigé et qu'il reçoive l'appui de tous les gens de bonne volonté. Volontairement, nous sommes entrés dans la guerre et volontairement nous voulons continuer de faire notre part". Le sénateur Paquet a dit que les Canadiens français ne refusaient point de faire leur part dans le présent conflit et que, malgré les insinuations de quelques conscriptionnistes, ils sont aussi désireux de gagner cette guerre que n'importe quelle autre province.

"Le Canada, continua-t-il, est plus divisé sur la question de la conscription qu'il ne l'a jamais été et nous croyons que la conscription entrainerait la désunion avec toutes ses conséquences. De plus, ni l'efficacité ni la nécessité de la conscription n'ont été démontrées. Rien dans l'histoire politique du Canada, depuis la Confédération, n'a causé plus d'aigreur et de ressentiment, où n'a plus contribué à diviser les diverses races du pays, en les jetant les unes contre les autres, que la question de la conscription. Allons-nous répéter l'expérience ? Aujourd'hui, nous avons l'unité. Travaillons donc à la conserver au lieu de semer le germe de la désunion au sein d'un effort de guerre qui me semble tout à l'honneur du Canada."

LE SENATEUR L.-M. GOUIN

Le sénateur Léon-Mercier Gouin, libéral, de Montréal, a remarqué que la majorité des Canadiens français croient que le bill présent signifie virtuellement la mise en vigueur de la conscription qu'ils jugent n'être pas nécessaire.

La démocratie canadienne subit l'épreuve la plus grave de son histoire. Quant à lui, le sénateur Gouin considère que le bill est nécessaire et la conséquence logique du plébiscite. La majorité des électeurs canadiens ont approuvé de relever de ses engagements le gouvernement. Ce bill ne fait qu'accorder au gouvernement la liberté d'action demandée. Le sénateur Gouin a confiance que l'on n'abusera point des pouvoirs discrétionnaires accordés par ce bill au gouvernement. Il espère sincèrement que l'on n'exercera jamais ces pouvoirs.

La présente guerre est une guerre-éclair. Il est possible que tôt ou tard le service militaire obligatoire outre-mer soit nécessaire pour assurer la protection du pays, a dit le sénateur Gouin.

Le sénateur Gouin demanda une meilleure coopération entre les divers éléments du pays et à la majorité de langue anglaise de mieux comprendre la minorité canadienne-française. Pour faire face à la tâche surhumaine de demain, il est nécessaire de manifester un véritable patriotisme canadien et un véritable esprit de justice.

LE SENATEUR A.-J. LEGER

Le sénateur A.-J. Léger, conservateur du Nouveau-Brunswick a dit que les partisans du bill ne lui avaient pas prouvé que le volontariat avait failli et que la conscription aiderait mieux aux Nations unies. Ce que les Nations unies demandent, ce sont des machines et des outils. Il n'est pas prêt à déléguer à n'importe quel gouvernement, si juste et si non-partisan qu'il professe être, l'autorité de mettre en vigueur la conscription par décret. Ceux qui ont voté "oui" lors du plébiscite n'ont pas voté pour la conscription. On n'a jamais demandé, au plébiscite, si les Canadiens voulaient la conscription pour outre-mer et on ne leur a jamais dit qu'une réponse affirmative signifiait la conscription.

On a dit aux électeurs que le Parlement serait suprême. C'était là une promesse morale que le Parlement voterait sur la conscription. Les faits démontrent que les Acadiens, dans sa province, ont fait honneur au volontariat.

"Je ne suis pas en faveur de rendre possible la conscription par arrêté en conseil," a dit le sénateur Léger.

LE SENATEUR ARTHUR SAUVE

Le sénateur Arthur Sauvé, sénateur conservateur, du Québec, s'est opposé au bill de la mobilisation "parce que cette mesure manque de franchise et de courage ; parce qu'elle viole le compromis Lapointe-Cardin-Power, d'une part, et King-Ralston-Howe-Ilsley, d'autre part". "Ce compromis," dit-il, "fut le résultat des élections provinciales où, pour battre un gouvernement autonomiste, MM. Lapointe, Cardin et Power s'engagèrent à démissionner si le premier ministre du temps, l'hon. Maurice Duplessis, était maintenu au pouvoir."

"Mais le très honorable Ernest Lapointe est mort", rappela le sénateur Sauvé. "Sa voix est éteinte, mais ses milliers d'auditeurs vivent encore et se souviennent. Les journaux d'Angleterre et de toutes les provinces ont proclamé que M. Lapointe était le réalisateur de l'unité nationale. Le compromis King-Lapointe-Cardin-Power fut endossé par toutes les provinces anglaises aux élections de 1940. Pourquoi le renier aujourd'hui ?"

"Les gens du Québec restent logiques", insista le sénateur Sauvé. "La conscription ne doit pas être jugée nécessaire par le Parlement tant que le gouvernement n'aura pas exactement fait connaître l'efficacité de notre propre défense. D'ailleurs le premier ministre Mackenzie King lui-même a affirmé que la conscription n'était pas nécessaire. Car les alliés demandent des vivres, des munitions, des canons, des tanks, des avions et non des hommes".

"Les Canadiens français," ponctua le sénateur Sauvé, "ne sont pas des défaitistes. Ils sont prêts à travailler jour et nuit pour augmenter la production destinée aux Alliés".

"Chez nous, pas de sabotage !", s'écria d'emblée le sénateur Sauvé.

"L'opposition des Canadiens français au bill de la mobilisation ne signifie nullement haine historique, préjugé, infidélité, déloyauté au roi ou défaitisme favorisant le pire ennemi de l'Angleterre," conclut le sénateur Sauvé qui ajouta : 'Nous aimons nos institutions puisque nous voulons les défendre. Nous reconnaissons que l'Angleterre nous a donné des droits qu'on nous avait niés auparavant. Nous voulons garder notre constitution qui est pour nous une sauvegarde.

"Nous n'avons donc pas de raison de vouloir la défaite de l'Angleterre dans la présente guerre".

Programme en 5 points du congrès C. C. F.

(Suite de la 1ère page)

L'étude de ce rapport a occupé toute la séance de l'après-midi.

A la séance d'hier matin, les congressistes se sont réunis à huis clos, mais on a appris qu'ils avaient rejeté une proposition à l'effet que la C. C. F. accorde son appui à un gouvernement national au Canada. Ils ont aussi, à ce qu'on a appris, pris des mesures en faveur de l'expansion du mouvement entrepris par la C. C. F. pour gagner la jeunesse à sa cause.

Au cours de la discussion sur la clause relative à la conscription, M. G. Gagnon, de Montréal, secrétaire de la succursale de la C. C. F. de la province de Québec a déclaré : "Le Canada français veut gagner la guerre autant que n'importe qui. Mais pas avec la conscription du capital humain seulement ; nous voulons l'égalité de sacrifice".

M. M.-J. Coldwell, leader parlementaire de la C. C. F., a déclaré que les représentants du parti à la Chambre des Communes envisagent le service sélectif "comme faisant partie d'un programme unifié, et que tant qu'un tel programme n'aura pas été mis en vigueur, ils ne se considéreront pas libres de voter pour le service sélectif".

Une minorité de délégués s'est déclarée opposée à ce que la C. C. F. se prononce pour la conscription à n'importe quel point de vue prétendant que ce serait contraire aux principes du parti.

Hantise du désastre des intellectuels japonais

(Suite de la 1ère page)

culièrement donné du coeur au ventre aux Japonais.

Les officiels civils et militaires dans les régions occupées sont fanfarons comme ils l'étaient déjà en Chine avant la guerre.

Le peuple, nourri de la propagande des militaristes japonais, après avoir craint les conséquences d'une guerre avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, s'imaginent maintenant que le Japon saura se montrer à la hauteur de la situation.

Un exemple typique de la nouvelle mentalité japonaise est fourni par l'obligation que font les officiers d'internement à Hong-Kong aux Américains de les saluer chaque fois qu'ils les aperçoivent. A Yokohama, les Japonais se sont efforcés d'exposer leurs prisonniers dans les parades et les fêtes qui ont suivi la chute de Singapour.

L'esprit public est intoxiqué par la magnitude des succès militaires nippons et de leurs nouvelles possessions. Au début de la guerre, le peuple était estomaqué de la décision de leurs chefs de faire la guerre aux plus riches puissances du monde.

Eléphant abattu

Chicago, 29. — (PA) Un chasseur de gros gibier a abattu hier Deed-Day, un éléphant très populaire du zoo de Lincoln Park, d'un seul coup de feu dans la tête, après que des experts eurent déclaré que l'animal était irrémédiablement malade de l'estomac. Deed-Day, qui avait vingt-cinq ans, avait depuis quelque temps allégé de mille livres son joli poids de quatre tonnes.

Les employés des postes de radio privés sont essentiels à la guerre

Ottawa, 29, (PC) — On a appris, hier, au bureau du ministre des services de guerre, M. Thorson, que les employés de la radio à l'emploi des postes privés avaient été classés dans la section 15 des règlements du service national sélectif. En vertu de cette section, il est prévu que le ministre peut fournir au bureau des services de guerre la liste des industries ou des services dont les activités sont considérées comme essentielles à la poursuite de la guerre. Un employeur qui dirige une industrie dont les activités sont de ce genre reçoit, pour son industrie, le classement "industrie de guerre". Par le classement en vertu de la section 15, les employés des postes privés de radio sont placés dans la même catégorie que ceux qui sont à l'emploi des postes dirigés et appartenant à la Commission canadienne de la Radio.

Après le transport en automobile, on rationne celui en chemin de fer

Auckland, N.-Z., 29 — (P.C.) — On a décidé cette semaine de mettre des restrictions aux voyages par chemins de fer dans le nord de l'Ile de la Nouvelle-Zélande, en obligeant la population à obtenir des permis de voyage pour voyager par train sur une distance de plus de 100 milles.

On considère que ces restrictions sont nécessaires à cause de l'augmentation croissante de demandes de sièges réservés à bord des chemins de fer par la plupart des gens qui voyageaient autrefois en automobile. Les exemptions prévues par la loi dans l'obtention de ces permis sont pour les gens faisant partie des forces armées, leur familles, lorsque ces dernières les accompagnent dans leur congé, les hommes d'affaires et les nouveaux mariés. On n'accordera pas de permis toutefois pour ceux qui désirent faire des promenades de vacances.

Les vivres suffisants aux E.-Unis

Les Américains pourront se nourrir raisonnablement comme par le passé, cette année et l'an prochain.

Boston, 29 — Un économiste fédéral a donné l'assurance aux Américains qu'ils auront encore pour cette année et l'an prochain assez d'aliments pour se nourrir raisonnablement comme par le passé, "malgré les difficultés de la production agricole américaine qui doit satisfaire la consommation nationale et les besoins de la loi de prêt-location."

M. Oris V. Wells, du "Bureau of Agricultural Economics" a aussi déclaré que la quantité globale d'aliments consommés par les Américains depuis 1909 n'a pas varié, malgré certains changements dans la diète générale aux Etats-Unis. C'est ainsi que les Américains mangent moins de pommes de terre qu'auparavant et moins de céréales, particulièrement de farine et de blé-d'inde. Ils consomment à peu près la même quantité d'oeufs, de beurre et de viande chaque année, mais ils prennent maintenant plus de lait condensé, de crème glacée et de fromage. Après la dernière guerre, ils commencèrent à boire plus de lait liquide et de crème. Ils mangent à peu près la même quantité de fruits, mais récemment la consommation des citrons, des oranges et des pamplemousses a augmenté alors que celle des pommes diminuait. Au cours des dernières vingt années, on remarque une augmentation sensible de la consommation des légumes aux Etats-Unis.

L'Ontario va accorder des permis pour ce transport

Toronto, 29 — (P.C.) — L'hon. T.-B. McQuesten, ministre de la Voirie en Ontario, a annoncé, hier, qu'à la suite d'une décision du gouvernement fédéral qui permet de transporter le matériel de guerre en passant par l'Ontario, des mesures avaient été prises pour accorder des permis à ceux qui voudraient bénéficier pour eux-mêmes de la route la plus courte pour atteindre l'Etat de New-York et celui du Michigan. Ce privilège est accordé en vue de permettre le transport plus rapide des matériels de guerre et est limité à la durée de la guerre. Il a été bien établi à Ottawa que les compagnies de chemins de fer ont accepté ces conditions pour faciliter le transport de matériel de guerre par camion.

Dépenses scolaires

Montréal, 29 — (P.C.) — Le comité des écoles protestantes a signalé, hier, alors qu'il préparait la nouvelle session des classes, que les parents peuvent établir leur budget de dépenses slolaires en prenant comme base les dépenses de l'an dernier, étant donné que la commission des prix a établi un plafonnement sur presque tous les articles qui sont nécessaires aux élèves.

Montréal, 29 (P.C.) — M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal annonce qu'une réunion des détenteurs d'obligations de la ville de Montréal serait convoquée pour le 18 novembre, par le comité de protection des obligataires.

M. Asselin a déclaré qu'un plan pour refinancer la dette foncière de la ville de Montréal serait soumis pour être discuté et approuvé.

Cette reunion dépend de l'approbation du plan par le conseil municipal, après avoir été accepté par le comité exécutif et le comité de protection. Dans le cas où le conseil refuserait de donner son approbation on demandera l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Le général Letson arrive outre-mer

Londres, 29. — (P. C. — Câble) Les quartiers généraux de la milice canadienne ont annoncé, hier, que le major général H.-F.-G. Letson, adjudant-général aux quartiers généraux de la Défense nationale, à Ottawa, était arrivé en Grande-Bretagne, en avion.

Le général Letson inspectera les unités de l'armée canadienne outre-mer et complétera les arrangements pour l'arrivée du premier contingent du corps auxiliaire féminin outre-mer.

Le général Letson était accompagné du colonel L.-M. Chesley, directeur du personnel aux quartiers généraux de la Défense nationale, et du major J.-W. Weir, du département de l'adjudant général.

Le Mexique a accepté la convention du Bureau international du travail

Montréal, 29. — (P.C.) Le Bureau international du Travail a annoncé ici, hier, que le Mexique avait accepté la convention internationale du travail en vue de compiler les statistiques sur les salaires et les heures de travail.

La convention avait été adoptée à la conférence des organisations internationales du travail, à Genève, en 1938. Les pays qui l'acceptaient convenaient d'adopter un système uniforme pour la compilation des salaires et des heures de travail. Le Mexique est le 10e pays à accepter cette convention qui a la force d'un traité international.

Les ouvriers des chantiers maritimes de la Colombie canadienne sont mal payés

Vancouver, 29. (PC) — Charles Saunders, agent d'affaires de l'Union des ouvriers des quais et des chantiers maritimes, a offert, hier, aux membres de la Commission Richards, chargés de faire enquête sur la production maritime en Colombie canadienne "de dissiper le doute qui existait à l'effet que les employés des chantiers maritimes faisaient fortune".

En demandant une augmentation de salaire pour les 2,300 membres de son union qu'il a décrits comme les employés les moins payés de tous les chantiers maritimes, M. Saunders a déclaré que leur base de salaire est de 50 à 55 cents de l'heure et que 1,000 de ces employés gagnent moins de $25.00 par semaine.

Washington, 29. (P.A.) — Andrew-Jackson Higgins a abandonné, hier soir, l'espoir d'obtenir le contrat pour la construction de 200 navires, et est retourné chez lui, dans la Nouvelle-Orléans. Dans une semaine, il avait eu à rencontrer les membres de la commission maritime qui avaient cancellé le contrat, le secrétaire de la Maison blanche, Marvin Mcintyre, trois comités différents du congrès et nombre d'autres officiels de tous genres.

Les éleveurs continuent leurs délibérations

Ottawa, 29. (P.C.) — Les membres du gouvernement fédéral faisant partie du comité chargé d'aviser les éleveurs de boeufs se sont réunis hier pour examiner la situation créée par le marché du boeuf au Canada et pour discuter des moyens à prendre pour assurer aux fermiers de l'est du pays des troupeaux suffisants pour pourvoir à l'alimentation durant l'hiver.

Les représentants des éleveurs de boeufs avaient eu avant-hier, une entrevue avec les directeurs du bureau de la commission des prix et du commerce en temps de guerre.

IN MEMORIAM

LAPERRIERE — A Québec, le 27 juillet 1942, à l'âge de 22 ans, est décédé Fernand Laperrière, fils de M. Joseph Laperrière et de dame Laure-Anna Doré.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 7397, rue Champlain, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de la Garde, puis le cimetière Belmont. 28juil-2fs

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

"P FERLAND inc."

TEINTURIER - NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la Maison P Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? P. Ferland Inc., Nettoyeur licencié SANITONE, 155-157 rue Du Pont, tél 4-3531 14juil-26fs-C.D.H.C.-R85225-C

TEINTURERIE MATHIEU Ltée

Nettoyage à sec, Teinture, Pressage

15, St-Albert Tél.: 4-1600

9avril-1an-Serv-Sp.-H—R76237-C

EPARGNE L'USURE DES PNEUS, LES GARDE EN BON ETAT POUR DES MILLIERS DE MILLES SUPPLEMENTAIRES

En vente chez tous les vendeurs d'accessoires d'automobile, garages, postes de service, magasins à rayons et généraux. 30 A

RUBBER-LIFE COMPANY LIMITED

Si vous n'aviez qu'un quart de livre de BEURRE par semaine!

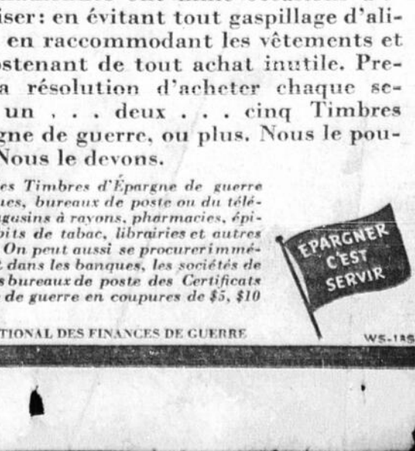

LA plupart des ménagères canadiennes se trouveraient bien en peine. Pour forger sa formidable armée, Hitler substitua les canons au beurre. Pour vaincre les hordes allemandes, il nous faut aussi beaucoup de canons, de chars d'assaut, de navires et d'avions.

Au Canada, on ne retranche pas le beurre: on nous demande seulement de ménager nos vêtements et d'épargner tous les produits de consommation. Nous le faisons volontairement, sans contrainte. Nous économisons ainsi l'argent que nous prêtons au Pays en achetant des Timbres et des Certificats d'Épargne de guerre, afin d'armer nos soldats pour la victoire.

Les Canadiennes ont mille occasions d'économiser: en évitant tout gaspillage d'aliments, en raccommodant les vêtements et en s'abstenant de tout achat inutile. Prenons la résolution d'acheter chaque semaine un . . . deux . . . cinq Timbres d'Épargne de guerre, ou plus. Nous le pouvons. Nous le devons.

Achetez des Timbres d'Épargne de guerre aux banques, bureaux de poste ou du téléphone, magasins à rayons, pharmacies, épiceries, débits de tabac, librairies et autres magasins. On peut aussi se procurer immédiatement dans les banques, les sociétés de trust et les bureaux de poste des Certificats d'Épargne de guerre en coupures de $5, $10 et $25.

ÉPARGNER C'EST SERVIR

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE WS-185F

BAZAR

EN PLEIN AIR

à

COURVILLE

Jusqu'au 2 aout

ATTRACTIONS GRATUITES TOUS LES SOIRS

LUTTE -- ACROBATIE VAUDEVILLE, etc.

Sauvegardez votre charme -- évitez avec MUM l'odeur des aisselles !

CHAQUE VALSE, chaque rhumba est une invitation à l'odeur des aisselles. Ne vous exposez pas à déplaire — allez-y sûrement à l'aide du Mum doux, crémeux, efficace. Rappelez-vous : un bain n'élimine que la transpiration *passée*, mais le Mum prévient le risque de l'odeur à venir. Une rapide application de Mum sous chaque bras — vous sauvegarde de l'odeur des aisselles toute la journée — toute la soirée.

COMMODE — le Mum s'applique en 30 secondes, et les aisselles restent fraîches des heures. Appliquez-en même *après* vous être habillée.

INOFFENSIF — Le Mum a reçu le sceau d'approbation de l'American Institute of Loundering comme étant inoffensif aux tissus. Il est sans danger même après le *rasage des aisselles*.

EFFICACE — les hommes aiment également le Mum parce qu'il n'entrave pas la transpiration, mais *élimine* l'odeur toute la journée, toute la soirée.

● *Evitez tout ennui et embarras— mettez aussi du Mum sur les serviettes sanitaires.*

PROCUREZ-VOUS MUM AUJOURD'HUI IL ELIMINE L'ODEUR DE TRANSPIRATION

BOVRIL

AJOUTE LA FORCE DU BOEUF

AUX SOUPES ET SAUCES 50F

Motifs gais

Par LAURA WHEELER

No 386

Vous trouverez que ce dompteur et son cheval animé seront une décoration sur vos toiles que tous admireront. Ils sont principalement dans une grandeur de huit pouces au point de croix. Le patron contient un calque de six motifs variant de 6 1-2" x 8" — illustration des points ; couleurs et matériel requis.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car l'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Remèdes, vêtements et vivres faisaient défaut

La situation des soldats canadiens faits prisonniers à Hong Kong était aussi désespérée que celle des Américains, disent les membres d'un groupe de rapatriés. — Le secrétaire de la légation canadienne à Tokio s'abstient de parler.

Lourenco Marques, Afrique orientale portugaise, 24. — (Dépêche retardée) — (P. C. — Câble) Les passagers qui se sont embarqués à bord du navire japonais "Asama Maru", après avoir été internés à la suite de la chute de Hong Kong, ont déclaré, aujourd'hui, que la situation des soldats canadiens faits prisonniers dans cette colonie était tout aussi désespérée que celle des Américains internés dans les barraques de Zentsugi, au Japon, ou les remèdes, les vivres et les vêtements étaient ce dont on avait le plus besoin.

M. E.-D. McGreer, secrétaire de la légation canadienne à Tokio au moment de l'offensive japonaise contre les nations unies, a refusé de parler du traitement accordé aux prisonniers canadiens ou à lui-même ainsi qu'à son personnel durant leur internement, affirmant que ce n'était ni le lieu ni le temps de faire des commentaires à ce sujet.

Les passagers ont dit que les troupes canadiennes à Hong Kong se sont plus vaillamment défendues que tous les autres défenseurs de cette colonie et ont subi de lourdes pertes.

Les Canadiens ont tenu le coup devant les Japonais numériquement supérieurs, retraitant pied par pied jusqu'au champ de bataille de Stanley Point.

Finalement, pris dans une position désespérée à l'extrémité de Stanley Point, ils se sont rendus.

Les estimés du nombre des morts et des blessés parmi les Canadiens varient de 50 p. c. du nombre total des 2,200 troupiers canadiens jusqu'à plus de 60 p. c.

Comme on lui demandait quel traitement les Japonais lui avaient accordé à lui-même ainsi qu'à son personnel de sept personnes, M. McGreer a répondu, en embarquant à bord du "Asama Maru" : "Je ne crois pas qu'il convienne que je fasse une déclaration avant mon retour au Canada".

Toutefois, on comprend que tout le personnel a été tenu sous une surveillance étroite, durant la période d'internement, et que tous les membres ont été soigneusement confinés à l'intérieur des terrains de la légation.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S. R. Q., 1941, chapitre 163), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative aux débardeurs dont la juridiction territoriale s'étend au port de Québec.

L'avis d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 25 juillet 1942 de la façon suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective, avis est par les présentes donné par l'honorable Ministre du Travail que les parties ci-après mentionnées, par l'entremise de "The Shipping Federation of Canada", lui ont présenté une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre :

D'une part :

Albert G. Baker, Ltd.; Alcoa Steamship Co. Inc.; Canadian Import Company; Canadian National Steamships; Canadian Pacific Steamships Ltd.; County Line, Ltd; Cunard White Star Ltd.; Furness Withy & Co. Ltd., Robert Reford Co., Ltd.;

ci-après appelées les "compagnies"; Et, d'autre part :

"The Quebec Ship Labourers' Benevolent Society", ci-après appelée les "débardeurs"; soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés des métiers visés, suivant les conditions ci-après :

I—a.—**Juridiction territoriale** — La juridiction territoriale du décret comprendra le port de Québec.

b.—**Juridiction professionnelle** : — Le décret s'appliquera aux débardeurs employés au chargement et déchargement des navires océaniques dans le port de Québec.

Il est stipulé que la manutention des marchandises des wagons aux hangars ou aux entrepôts ne tombe pas sous le coup de la juridiction établie dans le paragraphe précédent.

II.—**Taux de salaires et durée du travail** : — a.—Pour le travail de jour, les heures de travail seront de 7.00 a.m. à 12.00 midi et de 1.00 p.m. à 5.00 p.m.; pour le travail exécuté pendant ces heures les manœuvres recevront soixante-dix ($0.70) cents l'heure. De 5.00 p.m. à 7.00 a.m. le taux sera de salaire et demi, soit $1.05 l'heure.

b.—Tout travail exécuté pendant les heures de repas sera rémunéré au taux de salaire double, au taux en vigueur, excepté les dimanches où le travail pendant les heures des repas sera rémunéré au même taux que le travail exécuté pendant toute la journée, c'est-à-dire, le double du taux basique de $0.75 l'heure.

c.—Les débardeurs recevront, comme boni de guerre, sept ($0.07) cents l'heure en plus des taux minima spécifiés à l'article II; toutefois, vu l'instabilité des conditions existantes en temps de guerre, cette clause pourra être revisée après avis de soixante (60) jours à cet effet.

d.—En plus des taux de salaire stipulés dans le décret, les débardeurs recevront, conformément aux dispositions de l'Ordre en Conseil fédéral C. P. 8253, et amendements, une indemnité de vie chère de sept cents ($0.07) l'heure (en plus des taux en vigueur le jour ou la nuit, les dimanches ou jours de fêtes), la dite indemnité ne devant pas être doublée pour les heures des repas, les dimanches et jours de fête. La dite indemnité de $0.07 sera augmentée ou réduite, conformément aux dispositions de l'article 12, paragraphe (4) de C. P. 8253, de $0.01 l'heure pour chaque augmentation ou diminution de 1.6 point dans le chiffre de l'indice calculé pour tout le Dominion par le Bureau fédéral de la Statistique.

III.—**Durée du décret** : — Le décret demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1942, et ainsi de suite, d'année en année, à moins et jusqu'à ce qu'une des parties ne fasse tenir à l'autre partie un avis par écrit à ce contraire, au moins soixante (60) jours avant le 31 décembre 1942 ou soixante (60) jours avant le 31 décembre de toute année subséquente.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, ce 25 juillet 1942.

Un différend ouvrier à Saint-Marc

Les travailleurs du département des fourneaux de la Standard Lime Co., à Saint-Marc-des-Carrières, ont quitté le travail lundi p. m.

Une section des employés de la Standard Lime Co., à Saint-Marc-des-Carrières, a abandonné le travail, à 4 heures, lundi après-midi. Les ouvriers ont quitté les usines après qu'on leur eut refusé une augmentation de salaire de 20 cents de l'heure.

Seuls les employés du département des fourneaux sont concernés dans le différend, qui affecte sérieusement cette compagnie productrice de chaux.

Il ne s'agit pas d'une grève, disent les autorités, mais d'une cessation concertée du travail chez un groupe isolé de travailleurs. Le syndicat groupant les ouvriers est absolument en dehors de ce conflit, que les ouvriers ont déclenché d'eux-mêmes.

Le travail n'a pas repris, dans le département concerné, hier, et il ne semble pas qu'il doive reprendre aujourd'hui encore. Toutefois, le ministère provincial du Travail a fait enquête sur le cas, et tente de préparer un terrain d'entente entre les parties.

Des Hindous critiquent S. Cripps

Allahabad, Indes, 29. — (PA) Sir Stafford Cripps a été sévèrement critiqué par deux des principaux chefs hindous hier, lors de la discussion finale de la résolution nationaliste hindoue proposant le retrait de la domination britannique aux Indes.

Maulana Abdul Kalan Azad, président du Congrès hindou (parti nationaliste), a déclaré aux journalistes à Bombay, que les critiques de la résolution, et particulièrement sir Stafford, ont ignoré la franche analyse de la situation politique et les propositions constructives contenues dans la résolution.

Jawaharlal Nehru, ancien président du congrès et encore l'un des principaux porte-parole, a déclaré que les critiques anglais et américains "ont procédé soit en ignorant complètement la résolution du congrès ou en désirant lui donner un mauvais sens".

Les deux chefs hindous ont attaqué Cripps pour avoir prononcé à la radio dimanche dernier, un discours dans lequel il a critiqué la résolution et Mohandas K. Gandhi qui l'appuyait.

Ligue des locataires et club ouvrier

L'assemblée conjointe de la Ligue des locataires et du Club ouvrier de Québec qui devait avoir lieu ce soir a dû être remise à vendredi soir prochain, nous apprenait hier soir M. Alfred Moisan, président du club ouvrier. On a dû différer la date de cette réunion parce que le comité administratif a décidé de reconsidérer la demande faite par les deux groupements à l'effet d'augmenter à 6 (six) le nombre de jours de travail sur les chantiers de l'égout collecteur.

Deux échevins vont assister à la réunion de vendredi : MM. Pierre Bertrand et Philémon Garneau, du quartier St-Sauveur.

On demande à tous les ouvriers de l'égout collecteur d'assister à cette réunion et d'y amener leur épouse. Une femme, Mme Pedneau, adressera la parole et saura intéresser les épouses des membres.

Mort de M. Evans

Montréal, 29. — (P. C.) John-M. Evans, assistant gérant du département des améliorations pour la Shawinigan Water and Power Co., est mort à l'hôpital ici, hier, après une brève maladie. Il était âgé de 38 ans. Il était avantageusement connu dans les diverses associations d'ingénieurs canadiens. M. Evans avait été choisi par le département du commerce et de l'industrie pour agir comme président du sous-comité exécutif pour le contrôle des exportations. Il remplissait encore cette fonction lors de son entrée à l'hôpital.

Quatre prisonniers

Quatre individus ont été arrêtés, hier soir, par les constables municipaux. Deux sont des simples pochards. Un troisième est un mari dont la femme a porté plainte à l'effet qu'il causait du désordre à la maison, étant ivre. Le dernier est un automobiliste qui a été arrêté ivre au volant de sa voiture.

Le concert du 22e dans la Beauce

Ce concert a eu lieu à St-Joseph, sur le parvis de l'église. — Le curé préside la soirée. — Artistes de Québec au programme.

La fanfare du 22e régiment, dirigée par le lieutenant Edwin Bélanger, a été accueillie avec enthousiasme dans la Beauce, à St-Joseph. Ainsi, hier soir, une foule nombreuse a grandement applaudi les musiciens du 22ème, à un concert donné sur le parvis de l'église. M. le curé Joseph Houde présidait ce concert, le premier d'une série donnée sous les auspices du Bureau de recrutement de l'armée dans le district militaire No 5, bureau qui est commandé par le lieut-colonel J.-P.-J. Godreau, E.D., commandant du régiment de Montmagny.

Quelques artistes locaux accompagnaient la fanfare et ont interprété quelques chansons populaires qui ont connu beaucoup de succès.

Mlle Marie-Paule Chartrain, Mme Mimi April et le soldat Roland Lebrun étaient du groupe. Ils étaient accompagnés au piano par Mlle Marguerite Jacques.

Le major A. Sylvestre, député de Roberval-Lac-St-Jean et attaché au bureau de recrutement de Québec, a fait le voyage avec la fanfare et il a adressé la parole au cours du concert. Le major Sylvestre a remercié la foule de son bel encouragement et l'a sollicitée de répondre généreusement à l'appel du pays.

Les membres de la fanfare ont passé la nuit au collège.

Les musiciens du 22ème donnent ce midi un concert à St-Ephrem et ils se rendront en donner un autre ce soir à Beauceville.

Caoutchouc tiré du pétrole

Washington, 29. — (P.A.) — Le comité Gillette, poursuivant son enquête sur le programme de production du caoutchouc synthétique, a entendu hier un témoin déclarer que le butylène, gaz de raffinerie, constitue la base par excellence de la production du caoutchouc synthétique tiré du pétrole.

Le sénateur Elbert Thomas, démocrate de l'Oklahoma, un des parrains du projet de loi accordant une importance particulière à la production du caoutchouc synthétique à base de l'alcool de blé, a déclaré que le témoignage d'un expert agricole indiquait que l'on pouvait aussi tirer une large quantité de caoutchouc synthétique de cette source, quoique le coût en soit un peu plus considérable.

Les audiences se termineront aujourd'hui. Thomas a déclaré que leur but avait été d'obtenir des informations sur la production du caoutchouc synthétique de manière à mettre le public au courant.

William Farish, président de la Cie Standard Oil, de New-Jersey, a dit au comité que l'on remplaçait l'huile par le butylène comme matériel de base lorsque le gouvernement demandait une quantité assez grande de butadiène.

Il ajouta que sa compagnie espère avoir terminé une usine pour la production du butadiène, élément de base du caoutchouc, le 1er octobre, et une deuxième dans les environs du 1er novembre. Toutes deux se procureront le butadiène directement de l'huile.

Un creuset à verre qu'une usine canadienne emploie pour la fabrication d'instruments d'optique, contient environ 2,000 livres de verre à chaque fonte. Les différentes opérations terminées, on obtient environ 500 livres de verre utilisable.

Lettre de protestations de Mme Houde aux députés

L'épouse de l'ex-maire de Montréal déclare que son mari a été "détenu injustement depuis 2 ans", et leur demande de protester. — "D'autres personnes prêchent à volonté la désunion et on leur accorde le droit de se défendre".

Montréal, 29. — (P.C.) — Mme Camillien Houde, épouse de l'ancien maire de Montréal, a déclaré, dans une lettre qu'elle a adressée récemment aux députés fédéraux et rendue publique ces jours derniers, "que son mari avait été détenu injustement au cours des dernières années". Elle leur demandait leur appui, leur suggérant de protester contre l'état de choses actuel, l'ex-maire de Montréal étant toujours détenu.

Camillien Houde, alors maire de Montréal, fut interné le 5 août 1940 pour violation de la loi des mesures de guerre après avoir exprimé son opposition à la loi d'enregistrement national et avoir demandé à la population de ne pas s'y conformer. Il appelait la loi "une mesure de conscription" et ajoutait que le gouvernement avait fait des promesses de ne pas recourir à ce procédé.

"Mon mari est un aussi bon citoyen que n'importe qui dans ce pays", dit la lettre de madame Houde, écrite en français. "Autant que n'importe qui il désire voir la victoire de nos armées, la défaite de la dictature, la fin de la terreur et de l'épouvante. Camillien Houde a toujours été opposé à la dictature sous quelque forme ou de quelque façon que ce fût." Madame Houde dit qu'elle a écrit sa lettre hors de la connaissance de son mari, ajoutant que ce dernier ne s'est jamais plaint.

Elle déclare que son mari a été arrêté dans la rue, gardé au secret, et "fut traité d'une manière pire qu'un voleur, lequel a au moins la permission de voir sa famille, de consulter ses avocats et de préparer sa défense. Au cours des quinze premiers mois, mon mari n'eut même pas la permission de voir sa femme ou ses enfants".

Mme Houde dit qu'elle a appris récemment que son mari devait être transféré et qu'elle demanda au ministre de la Justice de voir à ce que tous les internés québecois soient envoyés dans un camp de concentration situé dans la province où il serait plus facile à leurs familles d'aller les voir. "Le ministre m'a référée au secrétaire d'Etat et, comme résultat de mes démarches, rien ne fut fait." Elle ajoute que d'autres personnes "peuvent à volonté prêcher la haine ou la désunion" ou, s'ils sont accusés, reçoivent au moins un procès".

Mme Houde déclare encore que son mari avait averti le gouvernement que, dans les circonstances, la population aurait dû être appelée à exprimer son opinion. "Camillien Houde est-il responsable de la politique à deux faces suivie pendant 50 ans par les leaders politiques du Canada ?", demande-t-elle en terminant.

Deux des juges se récusent

Washington, 29. — (PA) On a appris, hier, qu'il est possible que le juge en chef Harlan Stone se récuse pour l'audition des plaidoiries en faveur des supposés saboteurs nazis, lorsqu'il a été révélé que son fils, le maj. Louson H. Stone, fait partie des avocats de la défense.

On se demande, aussi, si le juge Francis Murphy ne se récusera pas lui aussi sous prétexte qu'il est enrôlé dans l'armée des Etats-Unis, à laquelle le président Roosevelt a confié la garde des prisonniers.

Les juges Stone et Murphy prendront eux-mêmes une telle décision, mais on présume qu'ils consulteront leurs collègues de la Cour Suprême avant que la session spéciale du tribunal s'ouvre à midi aujourd'hui.

Le juge Murphy, lieutenant-colonel dans l'armée, participait aux manoeuvres dans la Caroline du Nord lorsque la Cour Suprême a été convoquée en session spéciale. Il a obtenu un congé de son commandant et s'est immédiatement mis en route pour la capitale des Etats-Unis. Tous les autres juges ont également quitté leur résidence ou leur endroit de villégiature afin de se réunir à Washington.

On ne s'attend pas à ce que le maj. Stone, bien qu'il fasse partie du conseil de la défense, prenne la parole devant la Cour. Les avocats de la défense tenteront de persuader le tribunal d'accepter une requête pour l'émission de brefs d'habéas corpus en faveur de sept des huit prisonniers.

Le point de vue de la défense sera présenté, croit-on, par les cols Cassius M. Dowell et Kenneth Royall. Francis Biddle, procureur-général, et Oscar Cox, assistant solliciteur-général, exposeront les arguments de la poursuite, si cela est nécessaire. Car, on croit que si la Cour ne se déclare pas disposée à accepter la requête de la défense après l'exposé des arguments de celle-ci, la poursuite ne sera pas tenue de soumettre son point de vue.

Ils négocient

Pittsburgh, 29. — (PA) Les représentants des United Steel Workers, affiliés au C. I. O., et ceux de cinq industries subsidiaires de la United States Steel Corporation, vont entreprendre ici, vendredi, de négocier la demande par l'union, d'une augmentation de 44 cents par jour pour environ 250,000 hommes.

Campagne de récupération aux E.-Unis

Washington, 29. — (P. A. —Par Richard-L. Turner) En avertissant la population qu'elle doit s'attendre à être directement affectée par la rareté d'une grande quantité de produits, le président Roosevelt a demandé, hier, au public de coopérer dans la plus grande mesure du possible dans la campagne nationale de récupération qui sera bientôt lancée.

Il recommanda aux gens de vider leurs armoires, leurs greniers et leurs cours du vieux métal, du caoutchouc et des guénilles qui peuvent s'y trouver et de retourner aux marchés de viande les aliments gras inutilisés. Lorsque le citoyen se demande si tel article peut être utile, il est de son devoir d'estimer qu'il peut l'être; ce qui sera le cas la plupart du temps.

Les gens se rendent généralement compte du sérieux de la situation, a dit M. Roosevelt à sa conférence de presse, mais peu s'en sont rendu compte dans leur existence quotidienne et individuelle. La campagne de récupération donnera à chacun la chance de faire quelque chose d'utile et de personnel dans l'effort de guerre.

Un journaliste ayant mentionné la loi passée récemment par le Congrès malgré l'administration à l'effet de créer une agence spéciale pour la production du caoutchouc synthétique tiré des produits de la terre, M. Roosevelt déclara qu'il y avait fort à parier qu'il lui imposerait son "véto". Il ajouta qu'il préparait d'autres mesures relativement à la production du caoutchouc, mais il refusa de donner des précisions.

La dictature en Lettonie un jeu de marionnettes

Washington, 29 (P.A.) — Le Dr Alfred Bilmanis, ministre de Lettonie aux Etats-Unis, a dénoncé comme un "régime de marionnettes" la dictature générale qui a été établie sur son pays dominé par les nazis.

Bilmanis a déclaré: "La dictature, avec l'ancien général letton Oscar Danker, comme directeur général de l'Intérieur, ne représente rien moins qu'une violation inutile et une usurpation des droits souverains de la république de Lettonie".

Empreintes digitales des employés de N.-Y.

New-York, 29 — Le maire LaGuardia a ordonné, hier, à tous les employés de la ville de New-York et aux membres de leurs familles de se procurer une carte d'identification spéciale de la cité, ce qui signifiera pour la plupart qu'ils devront faire prendre leurs empreintes digitales.

Les récoltes sont très prometteuses

Le volume du foin engrangé grandement supérieur à celui de l'an dernier. — Rareté de la main-d'oeuvre sur les fermes.

Les conditions des récoltes durant la dernière quinzaine ont été généralement bonnes dans toute la province, nous apprend un bulletin du Bureau des statistiques, section agricole.

La fenaison est terminée presque partout et le volume de foin engrangé est grandement supérieur à la faible récolte de l'an dernier. On a commencé à moissonner l'orge et l'avoine hâtive dans le district de Montréal ; le rendement est satisfaisant à date, mais plusieurs champs de variétés tardives mûrissent trop vite à cause de la sécheresse qui sévit actuellement dans la région de Joliette et s'étend jusqu'à la vallée de l'Outaouais. A moins que de bonnes pluies ne viennent restaurer les pâturages qui se dessèchent rapidement dans ces mêmes régions, il est à craindre qu'on éprouve un fléchissement dans la production laitière.

Les pommes de terre et le lin continuent à avoir une belle croissance et les perspectives de récolte sont très encourageantes.

Le bulletin mentionne qu'un grand nombre de fermiers se plaignent de la rareté de la main-d'oeuvre, ce qui a pour effet de retarder les différents travaux de la terre.

Quant aux fléaux agricoles saisonniers, le même bulletin nous apprend que les insectes et les maladies qu'on rencontre généralement dans les cultures, n'ont rien d'inquiétant à l'heure actuelle. La pyrale du maïs est bien moins abondante que d'habitude par suite des conditions climatériques défavorables à l'insecte dont la ponte a été beaucoup diminuée. Cette diminution provient du fait que le nettoyage de ce printemps a été fait d'une manière plus soignée que d'habitude.

Un geste "politique" de Stimson

Washington, 29. — (P.A.) — Le leader démocrate J.-J. McCormack, de la Chambre des représentants (dém., Mass.), a prétendu hier que M. Henry Stimson, secrétaire de la Guerre, a posé un geste "pernicieusement politique" lorsqu'il a écrit au sénateur Henry Cabot Lodge (rép., Mass.) pour le remercier de ses services avec l'armée des Etats-Unis en Libye.

Le leader de la majorité, dans une déclaration, a demandé "à tout le monde de n'imputer aucun blâme au département de la Guerre mais de blâmer le secrétaire Stimson qui, se servant de sa papeterie comme secrétaire de la Guerre, a envoyé cette lettre à titre personnel".

M. Stimson a écrit au sénateur Lodge lorsque celui-ci est revenu de Libye, où il avait commandé une unité de tanks contre les Allemands. Il remercia le sénateur Lodge et prétendit que ses services comme sénateur profiteraient des expériences qu'il vient de subir. Lodge sera candidat à la réélection aux élections de novembre prochain.

A Québec-ouest

Un erreur bien involontaire nous a fait écrire, lundi matin, que la date des élections à Québec-ouest avait été fixée au mois de février prochain. Ce n'est pas au mois de février mais bien au mois d'octobre 1944 que les électeurs de cette municipalité iront aux polls.

L'ennemi tente en vain de bombarder Townsville

Un hydravion qui se dirigeait vers cette ville de l'Australie est intercepté et on croit qu'il a été détruit. — Attaque nocturne contre Port Moresby. — Les Alliés bombardent l'aérodrome de Koupang.

Q. G. allié, Australie, 29. — (P.C.) Un hydravion japonais qui tenta de bombarder Townsville, hier soir, dans le nord-est de l'Australie, fut intercepté par des chasseurs alliés et l'on croit qu'il a été détruit, annonce un communiqué allié aujourd'hui.

Le raider fut "touché à plusieurs reprises et il perdit de l'altitude lorsqu'il fut aperçu pour la dernière fois", dit le communiqué. "On croit qu'il a été détruit".

C'était la troisième tentative de raid contre Townsville, mais dans chacun des cas, les avions japonais lâchèrent leurs bombes dans la mer et sans toucher la ville.

Un avion japonais a aussi effectué une attaque nocturne contre la base alliée de Port Moresby, en Nouvelle-Guinée. Plusieurs bombes furent lâchées, mais elles ne causèrent aucun dommage.

Tentant une contre-offensive, des avions alliés enregistrèrent des coups d'aplomb sur l'aérodrome de Koupang, dans Timor, malgré une vive opposition.

Le sabotage à Berlin inquiète la Gestapo

Stockholm, 29 — Heinrich Himmler, chef de la Gestapo allemande a offert une récompense de 2,000,000 de marks aux personnes qui lui offriront des renseignements sur des incendiaires "qui ont mis le feu à plusieurs grandes maisons à appartements" de Berlin pendant la nuit. Cette nouvelle a été donnée par le journal suédois Dagbladet dans une dépêche datée de la capitale allemande.

Garçonnet renversé par un camion

Un enfant de quatre ou cinq ans, Fernand Jobin, enfant de M. Lucien Jobin, 301, rue Richelieu, a été blessé sérieusement, hier midi, dans la Canardière, à l'angle de la 4e Avenue, lorsqu'il a été frappé par un camion au moment où il s'était élancé sur la chaussée pour traverser la rue. L'enfant était accompagné de deux fillettes qu'il quitta soudainement pour se diriger de l'autre côté. Le camion, qui avançait à une allure modérée, ne put cependant pas éviter le choc.

La victime a été projetée assez rudement sur le sol. Elle a été relevée par des passants, qui se sont approchés en grand nombre, puis transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance de la maison J. Bouchard et Fils. L'enfant souffre d'une entaille profonde à la tête, et l'on craint qu'il ne s'agisse d'une fracture du crâne.

Les marins savent se taire

Du port d'un golfe de la côte est des Etats-Unis, 29. — (P. A.) Le secrétariat de la Marine a révélé ici, hier, qu'un commandant de sous-marin de l'Axe, au teint bronzé, avait posé des questions au sujet du canal de Panama à certains survivants d'un cargo des Etats-Unis qui avait été coulé le 12 juillet, dans la mer des Antilles. Quoique l'on ait mis les marins en joue avec des mitrailleuses, le commandant n'a pu obtenir aucune information.

5 membres de l'équipage sur neuf sont morts après qu'une torpille eut éclaté près de l'arrière du bateau, séparant la poupe de la balance du navire. Le gouvernement mexicain avait déjà annoncé ce torpillage. On a pu obtenir des détails après que les membres de l'équipage eurent atteint ce port, à leur arrivée du Mexique.

Collaboration absolue avec les Etats-Unis

Lima, Pérou, 29, (PA) — Le Dr Manuel Prado Y. Ugarteche, dans son troisième message annuel au Congrès à titre de président, a déclaré hier que le gouvernement péruvien mobilise toutes ses énergies en vue d'une collaboration totale avec les Etats-Unis pour la défense de la démocratie. Le Dr Prado a récemment visité les Etats-Unis.

Au Palais de Justice

Un vol de $232 manu militari

Un militaire avoue s'être porté à des actes de violence sur sa victime, à qui il vola $137 et trois chèques de $95.

Accusé d'avoir attaqué et volé M. Adélard Lagacé, un soldat du Royal 22e a comparu, hier, devant M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, pour s'y entendre donner lecture de la plainte lui reprochant ce vol qualifié.

M. le juge Tremblay lut l'acte d'accusation reprochant au prévenu d'avoir attaqué M. Lagacé et de s'être porté sur lui à des actes de violence, en plus de lui rafler $137, ainsi que trois chèques de la Brown Corporation d'une valeur totale de $95.

L'accusé, un nommé Roland MacDonald, âgé de 23 ans, s'est avoué coupable de ce dont il était accusé, tant du vol que des actes de violence et, après avoir enregistré son plaidoyer de culpabilité, M. le juge Tremblay ajourna à vendredi prochain la sentence qui sera prononcée contre l'inculpé.

Le fameux menu

M. Alexandre Paquet, dont nous avons rapporté ici, sans dire qu'il en était l'auteur, une partie importante d'un menu fantaisiste qu'il avait composé pour blaguer un banquet offert au mois de juin dernier dans la salle de l'hôtel de ville de St-Raymond, et qui est actuellement défendeur dans deux actions auxquelles son menu a donné naissance, nous demande d'ajouter comme post-scriptum au compte rendu que l'allégation des demandeurs "que j'accuse la Coopérative de mettre de l'eau dans son charbon est fausse et erronnée, et que je ne me suis jamais attaqué à la société elle-même mais à quelques administrateurs". M. Paquet fait allusion à une partie de son menu qui dit : "Santé à l'eau dans le charbon". Nous ne nous étions fait que l'écho des actions intentées, attendant la défense de M. Paquet pour présenter l'autre côté. Nous sommes heureux de publier cette mise au point "afin que personne ne soit induit en erreur par les commentaires" et pour faire disparaître tout danger d'insinuation mensongère contraire aux intérêts de M. Paquet et à l'intention que nous avions eue en écrivant cet article.

Dans l'active

Donat Gagné, Québec; Laurent Godin, Portneuf; Arthur Godet, Ile-du-Prince-Edouard; Léonard Bujold, Maria; Ovide Harisson, Matane; Léopold Morin, Chicoutimi; J.-Lucien Gobeil, Québec; Paul-Emile April, Québec; Richard Maltais, Jonquière.

Tél.: Jour 2-3082 Soir 5577
Dr H.-A. HOULE
Chirurgien-Dentiste
Jour — 76 rue St-Joseph
Soir — 550 Ch. Ste-Foy
QUEBEC

Plus d'agrément par cigarette
et plus de cigarettes par paquet!
CORVETTE
CIGARETTES DE QUALITÉ

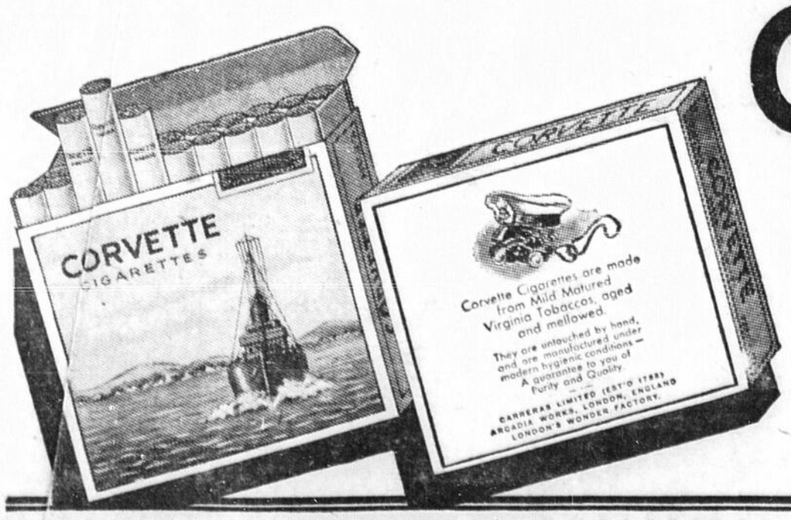

CARRERAS LTD., LONDRES, ANGLETERRE — 150 ANS DE RÉPUTATION POUR QUALITÉ